

Ram'hal, (Rabbi 'Haim de Luzzatto)

LA VOIE DES JUSTES

(1740)

Traduction française réalisée à partir de la version anglaise traduite par le Rabbin
Yosef Sebag



BdT

Pour une libre diffusion en langue française de l'univers de la Torah

<https://lesbatisseursdutemps.net>

bdt@lesbatisseursdutemps.net

Rabbi Moché Haïm Luzzatto (né en 1707 à Padoue et mort en 1746 à Acre), connu sous l'acronyme de son nom Ramhal, est un théologien juif, kabbaliste, auteur d'œuvre de moussar (morale) et poète.

En 1740, il publie un livre, le traité de moussar (morale juive) *Messilat Yecharim* [« La Voie des justes »]. Toutes les communautés de la diaspora adoptent sans hésiter cet ouvrage, qui devient ainsi le traité fondamental de la morale juive. Pourtant, le Messilat Yécharim est plus qu'un livre de morale. Le Ramhal y enseigne la voie de la perfection qui conduit au « but ultime » : la prophétie. Il y montre la voie de la piété authentique, tant recherchée par les véritables maîtres de la Torah qui aspirent à l'union avec l'Éternel.

Introduction

L'auteur dit : J'ai composé cet ouvrage non pas pour enseigner aux gens ce qu'ils ne savent pas, mais pour leur rappeler ce qu'ils savent déjà et qui leur est très familier. Car vous ne trouverez dans la globalité de mes propos que des choses que la plupart des gens connaissent déjà et sur lesquelles ils n'ont aucun doute.

Mais à mesure qu'elles sont familières et que leur vérité est évidente pour tous, leur négligence est d'autant plus répandue et leur oubli d'autant plus grand. Par conséquent, le bénéfice à tirer de ce livre ne réside pas dans sa simple lecture, car il est possible que le lecteur n'y apprenne que peu de choses qu'il ne savait pas déjà. Le bénéfice tiré [de ce livre] provient plutôt de sa relecture et d'une étude assidue de son contenu. Car [alors] il se rappellera ces choses que, par nature, les gens ont tendance à oublier, et il prendra à cœur ses devoirs qu'il a tendance à éluder.

Si vous réfléchissez à l'état actuel des choses dans la majeure partie du monde, vous verrez que la plupart des gens d'intelligence vive et d'esprit vif consacrent l'essentiel de leurs pensées et de leur intérêt aux subtilités de la sagesse et aux profondeurs de l'analyse ; chacun selon sa disposition intellectuelle et son désir naturel. Il y a ceux qui consacrent beaucoup d'efforts à l'étude de la création et de la nature. D'autres consacrent toute leur étude à l'astronomie et aux mathématiques, ou aux arts. D'autres encore s'aventurent plus près du sacré, à savoir l'étude de la sainte Torah. Parmi ceux-là, certains se consacrent à l'analyse halakhique, d'autres au Midrash, d'autres encore aux décisions juridiques.

Mais rares sont ceux qui consacrent leur réflexion et leur étude à la question de la perfection du service [divin] : l'amour, la crainte, l'attachement et les autres branches de la piété. Ce n'est pas parce qu'ils ne considèrent pas ces choses comme fondamentales. Car si

vous leur demandez, chacun vous répondra que cela revêt une importance capitale et qu'il est inimaginable qu'on puisse être considéré comme véritablement sage si l'on n'a pas pleinement compris ces questions. Mais si l'on n'y accorde pas davantage d'attention, c'est parce que cela nous est si familier et si évident que nous ne voyons pas la nécessité d'y consacrer beaucoup de temps.

[Par conséquent], cette étude et la lecture de livres de ce genre sont laissées à des personnes d'une intelligence peu vive, voire un peu lente. Et si quelque sage décide d'étudier avec assiduité le thème de la piété, il arrivera un moment où il verra une personne se livrer vraiment à la piété. Là, il ne pourra s'empêcher de la soupçonner appartenir à ceux dont l'intelligence est obtuse.

Les conséquences de cette situation sont très néfastes tant pour ceux qui possèdent la sagesse que pour ceux qui ne la possèdent pas. Car cela fait que les deux types de personnes manquent de véritable piété, rendant ainsi celle-ci extrêmement rare à trouver partout dans le monde.

La piété est absente chez les sages en raison de leur réflexion insuffisante à son sujet, et de même chez les non-sages en raison de leur incompréhension devant celle-ci.

La situation a atteint un point tel que la plupart des gens s'imaginent que la piété consiste à réciter de nombreux psaumes, à faire de très longues confessions, à observer des jeûnes difficiles et à s'immerger dans l'eau glacée et la neige – autant de choses incompatibles avec l'intellect et avec lesquelles la raison ne peut trouver la paix.

Ainsi, la véritable piété, celle qui est acceptable et chérie, est loin de ce que nos esprits nous font concevoir. Car il est évident que « ce qu'une personne ne se sent pas responsable de faire n'occupe pas de place dans son esprit ».

Bien que les débuts et les fondements de la [piété] soient déjà implantés dans le cœur de toute personne droite, néanmoins, si elle ne s'engage pas dans leur étude, elle rencontrera ses ramifications mais ne les reconnaîtra pas et elle les piétinera sans s'en rendre compte.

Notez que les questions de piété, de crainte et d'amour [de l'Éternel], ainsi que la pureté du cœur, ne sont pas des choses innées chez l'individu, pour lesquelles il n'aurait pas besoin de moyens pour les acquérir, tels que le sommeil et l'éveil, la faim et la satiété, et toutes les autres réactions naturellement implantées dans notre nature. Au contraire, il est certainement nécessaire d'employer des moyens et des stratégies pour les acquérir.

Il ne manque pas non plus de facteurs néfastes qui éloignent l'homme de ces qualités, mais il ne manque pas non plus de moyens pour tenir ces obstacles à distance.

Si tel est le cas, comment pourrait-on ne pas consacrer du temps à cette étude – pour connaître la vérité sur ces questions, et apprendre les moyens de les acquérir et de les mettre en pratique ? D'où viendra cette sagesse dans le cœur d'une personne si elle ne la recherche pas ?

Car il est clair pour tout homme sage que le service divin doit être parfait, pur et sans tache ; car sans cela, il n'est certainement pas acceptable, mais au contraire répugnant et méprisé, puisque « le Seigneur sonde tous les cœurs et discerne toutes les pensées [si vous le cherchez, vous le trouverez ; mais si vous l'abandonnez, il vous rejettera pour toujours] » (I Chroniques 28:9).

Que répondrons-nous au jour du jugement si nous avons été négligents dans cette étude et si nous avons abandonné ce qui nous incombe tant qu'il s'agit de la chose principale que le Seigneur notre Roi exige de nous ?

Est-il concevable que nous exercions notre esprit et que nous nous efforcions dans des recherches logiques auxquelles nous ne sommes pas tenus, dans des discours pointus qui ne portent aucun fruit, et dans des lois qui ne nous concernent pas – et que nous abandonnions à l’habitude et livrions à la pratique mécanique ce qui est une dette si grande envers notre Créateur ?

Si nous n’examinons pas et n’analysons pas ce qu’est la véritable crainte de l’Éternel et quelles en sont les ramifications, comment pourrions-nous jamais l’acquérir ? Et comment pourrions-nous jamais nous sauver des vanités de ce monde qui font que notre cœur l’oublie ? Ne sera-t-elle pas oubliée et ne disparaîtra-t-elle pas, même si nous reconnaissons sa nécessité ?

Il en va de même pour l’amour de l’Éternel : si nous ne nous efforçons pas de l’implanter dans notre cœur par tous les moyens qui y mènent, comment existera-t-il en nous ?

D’où viendront l’attachement et la passion de notre âme pour l’Éternel et Sa Torah si nous ne prêtons pas attention à Sa grandeur et à Sa majesté qui insufflent cet attachement dans nos cœurs ?

Comment purifierons-nous nos pensées si nous ne nous efforçons pas de les nettoyer des imperfections que la nature physique a instillées en elles ? Et qu’en est-il de tous nos traits de caractère, qui ont eux aussi tant besoin de rectification et de correction ? Qui les corrigera et qui les rectifiera si nous ne nous en occupons pas et ne sommes pas extrêmement méticuleux à cet égard ?

Si nous examinons véritablement la question, nous découvririons cette vérité, ce qui nous serait profitable et nous permettrait de l’enseigner aux autres pour leur profit également. C’est ce que dit Shlomo : « Si tu la cherches comme de l’argent et si tu la recherches comme un trésor enfoui, alors tu comprendras la crainte de l’Éternel » (Mishlei 2:4-5).

Il n'a pas dit : « alors tu comprendras la philosophie ; alors tu comprendras l'astronomie ; alors tu comprendras la médecine ; alors tu comprendras les décisions juridiques ; alors tu comprendras les lois » – mais plutôt : « alors tu comprendras la crainte de l'Éternel » ! Voyez donc qu'il faut, pour comprendre la crainte de l'Éternel, la rechercher comme l'argent et la fouiller comme un trésor enfoui.

Est-ce donc suffisant, ce que nos ancêtres nous ont enseigné et ce qui est familier à toute personne pratiquante d'une manière générale ? Est-il concevable que nous trouvions du temps pour toutes les autres branches d'étude, mais pas pour celle-ci ? Pourquoi un homme ne se réserverait-il pas des moments fixes pour cette étude s'il est contraint, le reste du temps, de se consacrer à d'autres études ou à d'autres affaires ?

Voici ce que dit l'Écriture : « Hen (Ah !), la crainte de l'Éternel – c'est la sagesse » (Job 28:28). Nos Sages de mémoire bénie ont commenté (Shabbat 31b) : « “Hen” [fait allusion à] “un”, car en grec, “un” est désigné par “Hen” ». Voici, cette crainte de l'Éternel est considérée comme la sagesse – et cela seul est la [vraie] sagesse. Et certainement, ce qui ne nécessite pas d'investigation ne peut être appelé « sagesse ».

En vérité, une analyse minutieuse est nécessaire pour toutes ces choses si l'on veut vraiment les connaître, et non comme de l'imagination et une logique trompeuse. À combien plus forte raison pour les acquérir et les atteindre.

Celui qui médite sur ces questions verra que la piété ne dépend pas de ce que pensent les pieux insensés, mais plutôt de la véritable perfection et de la grande sagesse.

C'est ce que Moïse, notre maître, que la paix soit sur lui, nous enseigne en disant : « Et maintenant, Israël, qu'est-ce que le Seigneur ton Roi te demande, sinon de craindre le Seigneur ton Roi, de marcher dans toutes Ses voies, de L'aimer et de servir le Seigneur ton

Roi de tout ton cœur et de toute ton âme, d'observer les mitzvot (commandements) de l'Éternel et Ses statuts... » (Deut. 10:12)

Il a ainsi englobé ici toutes les dimensions de la perfection du service divin qui sont désirables aux yeux du Saint, béni Soit-Il. Ce sont : la crainte [de l'Éternel], la marche dans Ses voies, l'amour [de l'Éternel], la sincérité, et l'observance de tous les commandements.

La crainte [de l'Éternel] – c'est la crainte de la grandeur de l'Éternel, à savoir que l'on se tienne en respect devant Lui comme on le ferait devant un roi grand et redoutable, se sentant intimidé par Sa grandeur avant d'oser faire le moindre geste en Sa présence. À plus forte raison lorsqu'on s'adresse à Lui dans la prière ou qu'on étudie Sa Torah.

Marcher dans Ses voies : cela inclut toutes les questions de droiture et de correction des traits de caractère. C'est ce qu'ont expliqué nos sages de mémoire bénie (Shabbat 133b) : « Tout comme Il est miséricordieux, sois toi aussi miséricordieux... » Le principe général de tout cela est que l'on conduise tous ses traits de caractère dans toute la diversité de ses actes selon ce qui est juste et éthique.

Nos Sages, de mémoire bénie, ont résumé cela en disant : « [Quelle est la voie qu'une personne doit choisir pour elle-même ?] Tout ce qui est harmonieux pour celui qui l'accomplit, et harmonieux pour les autres » (Pirkei Avot 2:1). C'est-à-dire ce qui mène au but de la véritable bienfaisance, à savoir le renforcement de la Torah et la promotion de la fraternité sociale.

L'amour – que l'on ait implanté dans son cœur l'amour de l'Éternel, jusqu'à ce que son âme soit poussée à faire ce qui Lui est agréable, tout comme son cœur est poussé à faire ce qui est agréable à son père et à sa mère. Il en souffrira si lui-même ou d'autres en manquent. Il s'y emploiera avec zèle et éprouvera une grande joie à accomplir quelque chose de ce genre.

Sincérité – que le service devant le Saint, béni Soit-Il soit accompli avec une motivation pure, c'est-à-dire uniquement pour Son service et pour aucune autre raison.

Cela implique également que l'on se consacre de tout son cœur à ce service, et non pas comme quelqu'un qui « hésite entre deux camps » (Rois 18:21), ou comme quelqu'un qui agit par simple habitude. Au contraire, que tout son cœur y soit consacré.

Le respect de tous les commandements – comme l'indiquent les mots, c'est-à-dire respecter tous les commandements dans leur intégralité, avec toutes leurs règles et conditions détaillées.

Voici, tous ces principes généraux nécessitent une longue explication. J'ai constaté que nos sages de mémoire bénie ont englobé toutes ces divisions [du service divin] en des mots différents, disposés selon l'ordre des étapes nécessaires pour les acquérir correctement. Cela a été enseigné dans une Beraitha et cité à plusieurs endroits dans le Talmud. L'un d'entre eux se trouve dans le chapitre « avant leurs fêtes » (Avodah Zara 20b) : [« tu te garderas de tout ce qui est mauvais » – Devarim 23:10...]

« De là, Rabbi Pinchas ben Yair a déduit :

La Torah conduit à la vigilance ;
La vigilance conduit au zèle ;
Le zèle conduit à la pureté de l'âme ;
La pureté de l'âme conduit à la séparation ;
La séparation conduit à la pureté ;
La pureté conduit à la piété ;
La piété mène à l'humilité ;
L'humilité mène à la crainte du péché ;
La crainte du péché mène à la sainteté ;
La sainteté conduit au Saint-Esprit,
Et le Saint-Esprit conduit à la résurrection des morts. »

C'est sur la base de cette beraitha que j'ai entrepris de composer cet ouvrage ; pour m'instruire moi-même et rappeler aux autres les conditions d'un service parfait selon leurs niveaux respectifs. Je clarifierai la nature de chacune de ces conditions, ses divisions et ses détails, la manière de l'acquérir, ses facteurs nuisibles et la manière de s'en prémunir, afin que moi-même et quiconque y trouve du plaisir puisse la lire pour apprendre à craindre le Seigneur notre Roi, et ne pas oublier notre devoir envers Lui. Ce que la nature physique s'efforce d'ôter de nos cœurs, la lecture et la réflexion nous le rappelleront et nous éveilleront à ce qui nous a été commandé.

Que l'Éternel soit notre refuge et préserve nos pas de toute chute (Prov. 3:26), et que s'accomplisse en nous la demande du psalmiste, bien-aimé de son Roi : « Enseigne-moi tes voies, ô Éternel ; je marcherai dans ta vérité ; unifie mon cœur pour qu'il craigne ton Nom » (Ps. 86:11).

Chapitre 1

Le fondement de la piété et la racine du service parfait [de l'Éternel] consistent pour l'homme à clarifier et à réaliser comme vérité ce qui est son devoir dans ce monde, et vers quoi il doit diriger son regard et son aspiration dans tout ce qu'il accomplit au cours de sa vie.

Voici ce que nos sages, de mémoire bénie, nous ont enseigné : l'homme a été créé uniquement pour se réjouir en l'Éternel et pour trouver du plaisir dans le rayonnement de la Shekhina (présence divine). Car c'est là la véritable joie et le plus grand plaisir qui puissent exister. Le lieu de ce plaisir se trouve, en vérité, dans l'Olam Haba (le Monde à venir), car il a été créé expressément à cette fin.

Mais le chemin pour parvenir à notre « havre de paix » (Ps. 107:30) est ce monde-ci. C'est ce qu'ont dit nos sages, de mémoire bénie : « Ce monde est comme un couloir avant le Monde à venir » (Avot 4:16).

Les moyens qui conduisent une personne à ce but sont les commandements que le Saint béni Soit-Il nous a prescrits. Le lieu de l'accomplissement de ces commandements se trouve uniquement dans ce monde. C'est pourquoi l'homme a d'abord été placé dans ce monde afin que, grâce aux moyens qui lui sont préparés ici, il puisse atteindre le lieu qui lui est réservé, à savoir le Monde à venir, pour y être comblé du bien qu'il aura acquis par ces moyens. C'est ce qu'ont dit nos sages de mémoire bénie : « aujourd'hui pour les accomplir, et demain pour en recevoir la récompense » (Eruvin 22:1).

Si vous examinez la question plus en profondeur, vous verrez que la véritable perfection réside uniquement dans l'attachement à l'Éternel. C'est ce que le roi David a dit : « Mais quant à moi, la proximité de l'Éternel est mon bien » (Ps. 73:28) et : « Une chose

j'ai demandée à l'Éternel ; c'est ce que je recherche, c'est de demeurer dans la maison de l'Éternel tous les jours de ma vie, pour contempler la beauté de l'Éternel... » (Ps. 27:4). Car seul cela est le bien, tandis que tout ce que les gens considèrent comme bon en dehors de cela n'est en réalité que vide et une valeur trompeuse.

Pour qu'une personne atteigne ce bien, il convient qu'elle s'efforce d'abord avec ardeur de l'acquérir, c'est-à-dire qu'elle s'efforce de s'attacher au Roi béni par la force d'actions dont la conséquence est cette fin. Ces actions sont les commandements.

Le Saint, béni soit-Il, a placé l'homme dans un lieu où les facteurs qui l'éloignent du Roi béni sont nombreux. Ce sont les convoitises physiques qui, s'il s'y laisse entraîner, le détournent et l'éloignent toujours plus du vrai bien.

Ainsi, nous voyons que l'homme est véritablement placé au milieu d'un champ de bataille déchaîné. Car toutes les choses de ce monde, qu'elles soient bonnes ou mauvaises, sont des épreuves pour l'homme. La pauvreté d'un côté contre la richesse de l'autre. C'est comme l'a dit Shlomo : « De peur que je ne sois rassasié et que je ne Te renie, et que je dise : Qui est l'Éternel ? Ou de peur que je ne sois pauvre et que je ne vole... » (Prov. 30:9). La tranquillité d'un côté contre la souffrance de l'autre, jusqu'à ce que la bataille se livre contre lui de front et par l'arrière.

S'il s'avère un homme vaillant, sortant victorieux de la bataille sur tous les fronts, il sera l'« Adam HaShalem » (l'homme entier/parfait) qui méritera de s'attacher à son Créateur et sortira de ce couloir pour entrer dans le palais afin de resplendir dans la Lumière de la Vie (éternelle).

Dans la mesure où il aura vaincu ses penchants et ses convoitises, où il se sera éloigné des facteurs qui l'éloignent du bien, et où il se sera efforcé de s'attacher à l'Éternel, c'est dans cette mesure qu'il l'atteindra et s'en réjouira.

Si vous examinez la question plus en profondeur, vous verrez que ce monde a été créé pour l'usage de l'homme. Mais, voyez, l'homme se tient sur une grande balance. Car s'il est attiré par le monde et s'éloigne de son Créateur, voyez, il se corrompt lui-même et corrompt le monde avec lui. Mais s'il se maîtrise et s'attache à son Créateur, et n'utilise le monde que comme une aide pour servir son Créateur – alors il s'élève lui-même et élève le monde avec lui. Car toutes les créatures s'élèvent grandement lorsqu'elles servent l'« Adam HaShalem » (l'homme entier/parfait) qui est sanctifié par la sainteté du Roi béni.

C'est comme ce qu'ont dit nos sages de mémoire bénie au sujet de la lumière que l'Éternel a mise de côté pour les justes (Chagiga 12a) : « Lorsque l'Éternel vit la lumière qu'Il avait mise de côté pour les justes, Il se réjouit, comme il est écrit : “La lumière des justes se réjouit” (Prov. 13:9) ».

Et concernant les « pierres de l'endroit » que Yaakov prit et plaça sous sa tête, le Midrash dit (Choulîn 91b) : « Rabbi Yitzchak dit : “Cela nous enseigne qu'elles se rassemblèrent en un seul endroit, chacune disant : que le juste pose sa tête sur moi” ».

Nos sages nous ont rappelé ce principe fondamental dans le Midrash Kohelet en disant : « Contemple l'œuvre de l'Éternel » (Eccl. 7, 13), « lorsque le Saint, béni soit-Il, créa Adam, Il le prit et le fit passer devant tous les arbres du jardin d'Éden et lui dit : “Vois comme mes œuvres sont belles et excellentes. Tout ce que j'ai créé, je l'ai créé pour toi. Prends garde de ne pas te corrompre et de ne pas détruire mon monde. »

Le principe général de cette question est le suivant : l'homme n'a pas été créé pour son état dans ce monde, mais plutôt pour son état dans le monde à venir. Son état dans ce monde n'est qu'un moyen d'atteindre son état dans le monde à venir, qui est son but ultime.

C'est pourquoi vous trouverez de nombreuses déclarations de nos sages, de mémoire bénie, toutes dans le même esprit, comparant ce monde à un lieu et un temps de préparation, tandis que l'autre monde est comparé à un lieu de repos où l'on mange ce qui a déjà été préparé. Par exemple, ils ont dit : « Ce monde est comme un couloir » (Avot 4:16), comme je l'ai écrit plus haut ; « Aujourd'hui pour leurs actions et demain [pour recevoir leur récompense]... » (Avodah Zara 3a) ; « Celui qui a travaillé dur le vendredi mangera le jour du Chabbat » (Kohelet Raba 1:15) ; « ce monde est comme le rivage et l'autre monde comme la mer », et bien d'autres déclarations allant dans le même sens.

En effet, on voit bien qu'aucune personne rationnelle ne peut croire que le but de la création de l'homme soit son existence dans ce monde. Car qu'est-ce que la vie de l'homme dans ce monde ? Qui est vraiment heureux et satisfait dans ce monde ? « Les jours de notre vie sont de 70 ans, et à la rigueur, de 80 ans, mais leur durée n'est que peine et trouble » (Ps. 90:10).

Combien de sortes de détresses et de maladies, de douleurs et de fardeaux, et après tout cela, la mort ! On ne trouve pas une personne sur mille à qui ce monde ait accordé une abondance de plaisirs et une véritable satisfaction. Et même une telle personne, si elle atteint l'âge de cent ans, est déjà [comme quelqu'un qui] est passé et a disparu de ce monde.

De plus, si le but de la création de l'homme était pour le bien de ce monde, il n'aurait pas été nécessaire de le doter d'une âme aussi noble et exaltée, plus grande même que les anges eux-mêmes.

D'autant plus que l'âme ne trouve aucune satisfaction dans tous les plaisirs de ce monde. C'est ce que nos sages nous enseignent dans le Midrash Kohelet : « “mais l'âme ne sera pas comblée” (Kohelet 6:7) – À quoi cela s'apparente-t-il ? Au cas d'un simple paysan qui aurait épousé la fille du roi. Même s'il lui apportait tout ce que le village possède, ce ne serait rien pour elle. Car elle est la

fille du roi. Il en va de même pour l'âme : si vous lui apportiez tous les plaisirs de ce monde, ils ne seraient rien pour elle. Car elle vient de mondes supérieurs » (Kohelet Raba 6:7).

De même, nos sages de mémoire bénie nous ont enseigné : « Contre ta volonté tu as été formé, et contre ta volonté tu es né » (Avot 4:22). Car l'âme n'aime pas du tout ce monde. Au contraire, elle le méprise. Si tel est le cas, assurément, le Créateur, béni soit Son Nom, n'aurait jamais créé quelque chose dans un but contraire à sa nature et méprisé par elle !

Ainsi, la création de l'homme a été faite pour son état dans le monde à venir. C'est pourquoi cette âme a été placée en lui, car il convient à l'âme de servir l'Éternel ; et grâce à elle, l'homme sera récompensé en temps et en lieu. Alors ce monde ne sera pas quelque chose de méprisé par son âme, mais plutôt aimé et chéri par elle. Cela est évident.

Voici, après avoir pris conscience de tout cela, nous réaliserons immédiatement la grave obligation des commandements qui pèse sur nous et la préciosité du service divin qui repose entre nos mains. Car ce sont là les moyens qui nous mènent à la véritable perfection. Sans eux, cet état ne sera en aucune façon atteint.

On sait qu'un but n'est pas atteint sans la contribution combinée de tous les moyens trouvés et employés pour y parvenir. C'est selon la capacité des moyens et leur utilisation que se réalisera l'accomplissement du but, et tout léger écart constaté dans les moyens employés sera très perceptible dans le résultat final issu de leurs contributions combinées. Cela va de soi.

Il est donc évident que nous devons être méticuleux au plus haut point dans la manière d'observer les commandements et de servir l'Éternel, tout comme les marchands d'or et de pierres précieuses sont méticuleux pour les peser avec la plus grande précision en raison de leur valeur inestimable. Car les fruits des

commandements sont la véritable perfection et la valeur éternelle pour laquelle il n'y a rien de plus précieux.

Pour résumer ce que nous avons appris, le but premier de l'existence de l'homme dans ce monde est uniquement d'accomplir les commandements, de servir [l'Éternel] et de résister aux épreuves.

Les plaisirs de ce monde ne doivent servir qu'à l'aider et à l'assister, afin qu'il jouisse de la tranquillité et de la paix de l'esprit pour libérer son cœur en vue de ce service qui lui incombe.

Il convient donc que toute l'inclination de l'homme soit uniquement tournée vers le Créateur béni et que toutes ses actions, grandes ou petites, n'aient d'autre but que de se rapprocher de l'Éternel, béni soit-Il, et d'abattre toutes les barrières qui le séparent de son Maître, à savoir toutes les questions matérielles et les choses qui en dépendent, jusqu'à ce qu'il soit attiré vers le Saint béni soit-Il comme le fer est attiré par un aimant.

Et tout ce qu'il considère comme un moyen de se rapprocher de l'Éternel, il le poursuivra, s'en emparera et ne le lâchera pas.

Et tout ce qu'il considère comme nuisible à cela, il doit le fuir comme on fuit le feu, à l'instar de ce qui est écrit : « Mon âme s'attache à Toi, Ta main droite me soutient » (Ps. 63, 9).

Car sa venue dans ce monde n'a d'autre but que celui-ci, à savoir atteindre cette proximité, en sauvant son âme de tout obstacle et de tout préjudice qui lui sont opposés.

Voici, après avoir connu ce principe général et clarifié sa véracité, nous devons en examiner les détails, selon ses étapes, du début à la fin, comme l'a organisé Rabbi Pinchas ben Yair dans son enseignement que nous avons présenté dans l'introduction. Ces étapes sont « la vigilance », « le zèle », « la pureté de l'âme », « la

séparation », « la pureté », « la piété », « l'humilité », « la crainte du péché », « la sainteté ».

Nous allons maintenant les clarifier une à une, avec l'aide de l'Éternel.

Chapitre 2

L'idée de vigilance consiste à être prudent dans ses actes et ses affaires, c'est-à-dire à réfléchir et à surveiller ses actes et ses voies, qu'ils soient bons ou mauvais ; à ne pas abandonner son âme au danger de la destruction, l'Éternel nous en préserve, et à ne pas suivre le cours de l'habitude comme un aveugle dans les ténèbres.

La raison l'exige certainement. Car une fois qu'une personne a la connaissance et la raison pour se sauver et échapper à la destruction de son âme, comment est-il concevable qu'elle ferme volontairement les yeux sur le salut de celle-ci ?

Il n'y a certainement pas d'abaissement ni de folie pire que cela. Celui qui agit ainsi est plus bas que les bêtes et les animaux sauvages, dont la nature est de se protéger, de s'échapper et de fuir tout ce qui leur semble nuisible.

Celui qui avance dans son monde sans se demander si ses voies sont bonnes ou mauvaises est semblable à un aveugle marchant sur la rive d'un fleuve. Son danger est assurément très grand et son malheur est plus probable que son salut. Car la négligence à se prémunir du danger due à une cécité naturelle et la négligence due à une cécité volontaire, c'est-à-dire fermer les yeux par choix et par désir, sont une seule et même chose.

Jérémie déplorait le mal causé par le fait que ses contemporains étaient atteints de ce mal. Ils fermaient les yeux sur leurs actes, ne prenant pas la peine de réfléchir à ce qu'ils faisaient, s'il fallait le faire ou s'en abstenir.

À leur sujet, il disait : « Nul ne se repent de son mal, en disant : Qu'ai-je fait ? Chacun court vers sa propre voie, comme le cheval se précipite dans la bataille. » (Jér. 8, 6)

L'explication est qu'ils suivaient et agissaient sous l'impulsion de l'habitude et de la conduite, sans se laisser le temps de réfléchir à leurs actes et à leurs voies. Ainsi, ils tombaient dans le mal sans même s'en rendre compte.

En vérité, c'est là l'une des stratégies rusées de la mauvaise inclination : accabler sans relâche le cœur des gens de ses services afin de ne leur laisser aucune place pour réfléchir et examiner la voie qu'ils empruntent.

Car le mauvais penchant sait que s'ils prenaient ne serait-ce qu'un peu leurs voies à cœur, ils commenceraient certainement à éprouver immédiatement du regret pour leurs actes. Le remords s'intensifierait en eux jusqu'à ce qu'ils abandonnent complètement le péché.

Cela ressemble au conseil du méchant Pharaon qui disait : « Alourdissez le travail des hommes... » (Ex. 5:9). Son intention était de ne leur laisser absolument aucun temps pour s'opposer à lui ou comploter contre lui. Il s'efforçait de troubler leurs cœurs et de leur empêcher toute réflexion au moyen d'un travail constant et incessant.

C'est précisément la ruse employée par la mauvaise inclination chez les êtres humains. Car c'est un guerrier habile, expert dans l'art de la ruse. Il est impossible de lui échapper sans une grande sagesse et une vision à long terme. C'est ce que le prophète a crié : « Prêtez attention à vos voies ! » (Haggai 1:7).

Et comme l'a dit Salomon dans sa sagesse : « Ne donne pas de sommeil à tes yeux, ni de repos à tes paupières. Sauve-toi comme un cerf de la main du chasseur et comme un oiseau de la main de l'oiseleur » (Prov. 6:4).

Et nos sages de mémoire bénie ont dit : « Quiconque examine ses voies dans ce monde mérite de voir le salut du Saint, béni soit-Il ».

Et il est évident que même si l'on veille sur soi-même, il n'est pas en notre pouvoir de nous sauver sans l'aide du Saint, béni soit-Il. Car la mauvaise inclination est extrêmement puissante, comme le dit l'Écriture : « Le méchant observe le juste et cherche à le tuer ; l'Éternel ne l'abandonnera pas à son pouvoir » (Ps. 37:32).

Si un homme veille sur lui-même, alors le Saint, béni soit-Il, l'aide et il sera sauvé de la mauvaise inclination.

Mais s'il ne veille pas sur lui-même, le Saint, béni soit-Il, ne veillera certainement pas sur lui. Car s'il ne prend pas soin de lui-même, qui prendra soin de lui ? C'est ce qu'ont dit nos Sages de mémoire bénie : « Il est interdit d'avoir pitié de quiconque n'a pas de connaissance » (Berakhot 33a), et c'est là le sens de ce qu'ils ont dit : « Si je ne suis pas pour moi-même, qui le sera pour moi ? » (Avot 1:14).

Chapitre 3

Celui qui veut veiller sur lui-même doit examiner deux questions.

La première : qu'il réfléchisse à ce qu'est le vrai bien que l'homme doit choisir et à ce qu'est le vrai mal qu'il doit fuir.

La seconde : déterminer, parmi les actions qu'il accomplit, si elles relèvent de la catégorie du bien ou du mal.

Cela s'applique aussi bien aux moments où il est en train d'agir qu'à ceux où il n'agit pas.

Lorsqu'il est en train d'agir : qu'il ne commette aucun acte sans l'avoir d'abord pesé sur la balance de cette compréhension.

Lorsqu'il n'est pas en train d'agir : qu'il se remémore ses actes en général et les pèse également sur cette balance afin de déterminer ce qu'ils contiennent de mal, pour s'en défaire, et ce qu'ils contiennent de bien, pour le perpétuer et s'y affermir. S'il y trouve du mal, il doit alors réfléchir et enquêter, élaborant une stratégie à employer pour s'éloigner de ce mal et s'en purifier.

Nos sages, de mémoire bénie, nous ont enseigné cela dans leur dicton : « Il aurait été préférable pour une personne qu'elle n'ait pas été créée, mais maintenant qu'elle a été créée, qu'elle examine (pishpush) ses actes ; d'autres disent : qu'elle sonde (mashmesh) ses actes » (Eruvin 13a). Voyez comment ces deux termes constituent deux instructions très bonnes et bénéfiques.

« Examiner » (pishpush) ses actes consiste à enquêter de manière générale sur ses actes et à les inspecter pour voir s'ils contiennent des actes que l'on ne doit pas faire, c'est-à-dire qui ne

sont pas conformes aux commandements de l'Éternel et à Ses statuts. Tout ce qu'il trouve de ce genre, il doit l'éradiquer du monde.

« Tâter » (mishmush) ses actes, en revanche, consiste à examiner même les bonnes actions pour vérifier si elles contiennent une tendance qui n'est pas bonne ou un élément mauvais qu'il doit éliminer et éradiquer.

Cela s'apparente à l'examen d'un vêtement pour vérifier s'il est de bonne qualité et solide, ou s'il est fragile et effiloché. De même, il doit examiner ses actes pour en déterminer la nature par un examen absolument minutieux, jusqu'à ce qu'ils soient purs et immaculés.

Le principe général : qu'un homme inspecte toutes ses actions et veille sur toutes ses voies afin de ne se garder aucune mauvaise habitude ou aucun mauvais trait de caractère, et encore moins aucune transgression ou aucun péché.

Je vois la nécessité pour un homme d'être méticuleux et de peser ses voies chaque jour, à l'instar des grands marchands qui évaluent continuellement toutes leurs affaires afin qu'elles ne se détériorent pas. Il doit fixer des moments et des heures précis pour cette évaluation, afin qu'elle ne soit pas aléatoire, mais qu'elle s'effectue avec la plus grande régularité, car cela donne d'excellents résultats.

Nos sages de mémoire bénie nous ont explicitement enseigné la nécessité de ce bilan, comme ils l'ont dit (Bava Batra 78b) :

« C'est pourquoi les chefs dirent : "Faisons le compte" (Nombres 21:27). C'est pourquoi les chefs – de leurs penchants [maléfiques] – dirent : "Venez examiner le compte du monde" – la perte encourue en accomplissant une mitsva par rapport au gain qu'elle procure, et le gain obtenu en commettant un péché par rapport à la perte encourue... »

Ce véritable conseil n'aurait pu être donné, ni sa vérité reconnue, que par ceux qui s'étaient déjà affranchis de leur mauvaise inclination et qui la maîtrisaient. Car celui qui est encore retenu captif dans la prison de sa mauvaise inclination – ses yeux ne voient pas cette vérité, et il est incapable de la reconnaître. Car la mauvaise inclination aveugle littéralement ses yeux. Il est comme quelqu'un qui marche dans les ténèbres, où se trouvent des obstacles devant lui mais que ses yeux ne voient pas.

Voici ce qu'ont dit nos sages : « “Tu fais les ténèbres, et c'est la nuit” (Ps. 104, 20) – cela fait référence à ce monde qui est analogue à la nuit. » (Bava Metzia 83b).

Combien merveilleuse est cette déclaration véridique pour celui qui s'y plonge profondément afin de la comprendre. Car voici : les ténèbres de la nuit induisent les yeux de l'homme en erreur de deux manières. (1) Elles recouvrent l'œil de sorte qu'il ne peut rien voir de tout ce qui se trouve devant lui. (2) Ou bien elles le trompent de sorte qu'un pilier lui apparaît comme un homme, ou un homme comme un pilier.

De même, la matérialité et la physicalité¹ de ce monde – voici, elles sont les ténèbres de la nuit pour l'œil de l'intellect, et elles l'induisent en erreur sur deux fronts :

Premièrement, elles empêchent l'homme de voir les obstacles qui se dressent sur les chemins de ce monde. Ainsi, les simples marchent avec assurance, tombent et se perdent sans avoir éprouvé aucune crainte préalable. C'est ce à quoi les Écritures font référence : « La voie des méchants est comme les ténèbres ; ils ne savent pas sur quoi ils trébuchent » (Prov. 4:19), et « Le sage prévoit le mal et se cache, mais l'insensé commet la transgression et est puni » (Prov. 22:3), et « [le sage craint et s'éloigne du mal], mais l'insensé transgresse et se sent en sécurité » (Prov. 14:16). Car ils se sentent

1 Caractère matériel et concret d'une chose qui existe dans le monde physique

aussi sûrs qu'un édifice, et ils tombent avant d'avoir la moindre connaissance de l'obstacle.

La deuxième erreur, et celle-ci est encore pire que la première, est que [les ténèbres] déforment leur vue jusqu'à ce qu'ils voient littéralement le mal comme s'il était le bien et le bien comme s'il était le mal. Ainsi, ils s'obstinent davantage à s'accrocher à leurs mauvaises voies. Car non seulement ils manquent de la [bonne] vision pour voir la vérité, pour percevoir le mal qui se trouve juste devant leurs yeux, mais ils jugent également bon d'inventer de grandes preuves et des arguments convaincants pour soutenir leur logique perverse et leurs fausses idées.

C'est là le grand mal qui les enveloppe et s'accroche à eux, les entraînant vers l'abîme de la destruction. C'est ce que dit l'Écriture : « Le cœur de ce peuple s'est engraisé, ses oreilles sont devenues lourdes, ses yeux se sont fermés ; de peur qu'ils ne voient de leurs yeux, n'entendent de leurs oreilles, ne comprennent de leur cœur, ne se convertissent et ne soient guéris » (Ésaïe 6:10).

Tout cela est dû au fait qu'ils sont sous [l'influence] des ténèbres et retenus captifs sous la domination de leur mauvaise inclination. Mais ceux qui se sont déjà échappés de cette prison sont capables de voir clairement la vérité et peuvent conseiller les autres à ce sujet.

À quoi cela s'apparente-t-il ? À un labyrinthe. Il s'agit d'un jardin aménagé pour le divertissement, bien connu des nobles. Les haies de plantes sont disposées en de nombreux murs complexes, parmi lesquels se trouvent de nombreux chemins confus et entrelacés, qui semblent tous similaires.

Le but est d'atteindre la tour de guet au milieu du labyrinthe. Mais parmi ces chemins, certains mènent véritablement à la tour tandis que d'autres trompent celui qui les emprunte, l'amenant à s'en éloigner.

Celui qui marche entre ces chemins n'est absolument pas capable de voir ou de savoir s'il suit un chemin correct ou un chemin trompeur. Car chacun d'entre eux semble similaire, il n'y a aucune différence perceptible pour l'œil qui les contemple. Il n'atteindra pas la tour à moins de connaître le chemin correct grâce à une expérience antérieure et à une familiarité visuelle, pour l'avoir déjà emprunté et avoir atteint avec succès le but, à savoir la tour.

Celui qui se tient sur la tour de guet, en revanche, peut voir tous les chemins devant lui et discerner les vrais des faux. Il est en mesure d'avertir ceux qui les empruntent et de leur dire : « Voici le chemin à suivre ! ».

Celui qui est disposé à le croire atteindra le lieu désigné. Mais celui qui n'est pas disposé à le croire, et qui préfère suivre ses propres yeux, restera certainement perdu et ne parviendra pas à l'atteindre.

Il en va de même ici : celui qui ne maîtrise pas encore sa mauvaise inclination est perdu au milieu des « chemins » et ne peut les distinguer. Mais ceux qui maîtrisent leur mauvaise inclination, qui ont déjà atteint la tour et quitté les chemins, et qui voient clairement tous les chemins devant leurs yeux – ceux-là peuvent conseiller ceux qui sont disposés à écouter. Ce sont ces personnes en qui nous devons avoir confiance.

Et quel conseil nous donnent-ils ? « Entrons dans un examen de conscience, venez et considérons l'examen de conscience du monde ». Car ils ont déjà fait l'expérience, vu et appris que c'est là le véritable chemin qui mènera l'homme vers le bien qu'il recherche, et qu'il n'y en a pas d'autre que celui-ci.

En résumé, l'essentiel est qu'un homme doit toujours, à tout moment, et aussi pendant le temps fixé et réservé à la solitude, réfléchir avec son intellect à ce qu'est le véritable chemin selon la Torah sur lequel l'homme doit marcher. Et ensuite, venir réfléchir à

ses propres actes pour vérifier s'ils s'inscrivent ou non dans ce chemin. Car grâce à cela, il lui sera certainement facile de se purifier de tout mal et de corriger toutes ses voies, comme le dit l'Écriture : « Pèse le chemin de tes pieds, et toutes tes voies seront affermies » (Prov. 4:26) et « Cherchons et examinons nos voies, et nous reviendrons vers l'Éternel » (Eicha 3:40).

Chapitre 4

En général, ce qui conduit une personne à la vigilance, c'est l'étude de la Torah, comme l'a déclaré Rabbi Pinchas ben Yair dans la Beraitha : « La Torah conduit à la vigilance. »

Mais ce qui, en particulier, conduit à la vigilance, c'est la contemplation de la sévérité du service auquel l'homme est tenu et de la gravité du jugement qui en découle. Cette prise de conscience provient de l'étude des événements rapportés dans les livres saints, et de l'étude des paroles de nos Sages de mémoire bénie qui nous y incitent.

Cette réflexion a des degrés d'éveil variables, respectivement, pour ceux qui ont une compréhension complète, ceux qui ont une compréhension moindre, et pour les masses en général. Ceux qui ont une compréhension complète seront éveillés à la vigilance en voyant clairement que seule la perfection, et rien d'autre, est digne de leur désir, et qu'il n'y a pas de plus grand mal que le manque de perfection et l'éloignement de celle-ci.

Car une fois que cela leur sera apparu clairement, et de même qu'il leur sera apparu clairement que les moyens de la perfection sont les bonnes actions et les qualités, ils ne consentiront certainement jamais à diminuer ces moyens ni à se montrer indulgents à leur égard. En effet, il leur est déjà apparu clairement que s'ils diminuent ces moyens ou s'ils sont faibles dans leur application, sans y mettre toute la force nécessaire, ils n'atteindront pas la véritable perfection. Au contraire, celle-ci sera réduite proportionnellement à leur manque d'effort dans la mesure nécessaire, les laissant dépourvus de perfection, ce qui est pour eux une grande calamité et un grand mal.

C'est pourquoi ils ne choisiront que de maximiser ces moyens et d'être rigoureux dans tous leurs détails, ne trouvant ni repos ni

paix par crainte de manquer de ce qui les mènera à la perfection qu'ils désirent. C'est ce qu'a dit le roi Salomon, que la paix soit sur lui : « Heureux l'homme qui craint toujours » (Mishlei 28:14), ce que nos Sages ont expliqué (Berachot 60a) comme se référant aux questions de la Torah.

Le summum de ce niveau appelé « crainte du péché », l'un des plus grands niveaux, est lorsque l'homme est constamment effrayé et inquiet de craindre qu'il n'ait en sa main une trace de péché qui l'empêche d'atteindre la perfection vers laquelle il a le devoir de tendre.

À ce sujet, nos Sages de mémoire bénie ont dit : « Cela enseigne que chaque personne est brûlée par la houppa (le dais) de son prochain » (Bava Batra 75a). Ce [brûlement] ne fait pas référence à la jalousie, qui n'affecte que les personnes dépourvues de compréhension, comme je vais l'expliquer avec l'aide de l'Éternel. Il s'agit plutôt de se voir dépourvu de la perfection qu'il était capable d'atteindre, tout comme son prochain l'avait atteinte.

Grâce à cette contemplation, celui qui possède une compréhension complète ne manquera certainement pas de rester vigilant quant à ses actes.

Ceux dont la compréhension est moindre, cependant, seront incités à la vigilance selon leur perception. À savoir, selon la question de l'honneur auquel ils aspirent.

Car il est évident pour tout homme de foi que les différents niveaux dans le monde de la vérité, c'est-à-dire le monde à venir, dépendent du niveau de ses actes, et qu'on est élevé au-dessus de son prochain que si ses actes sont plus grands que ceux de son prochain, et celui qui a peu d'actes sera le plus bas.

Si tel est le cas, comment un homme pourrait-il détourner son regard de ses actes ou relâcher ses efforts pour y parvenir ? Car par la

suite, il souffrira certainement au moment où il ne pourra plus redresser ce qu'il a tordu.

Il y a des simples d'esprit qui ne cherchent qu'à alléger le fardeau qui pèse sur eux. Ils répondent : « Pourquoi devrions-nous nous épuiser avec tant de piété et d'ascèse ? N'est-il pas suffisant pour nous de ne pas figurer parmi les méchants condamnés à Gehinom ? Nous ne nous épuiserons pas juste pour entrer dans les chambres les plus intimes du Gan Eden. Si nous n'avons pas une grande part, nous aurons au moins une petite part. Cela nous suffit. Nous n'alourdirons pas davantage le joug de notre fardeau juste pour cela. »

Il n'y a qu'une seule question que nous poserons à ces gens : peuvent-ils si facilement tolérer, dans ce monde éphémère, la vue d'un de leurs pairs honoré et élevé au-dessus d'eux, et venant régner sur eux ? Ou pire encore, s'il s'agit d'un de leurs serviteurs ou d'un des mendiants qui sont humbles et méprisables à leurs yeux. Ne seraient-ils pas remplis de douleur et leur sang ne bouilleraient-ils pas en eux ? Assurément, ils ne le pourraient pas !

Car voici, nous pouvons voir de nos propres yeux que tout le labeur d'un homme consiste à s'élever au-dessus de quiconque s'il le peut et à établir sa place parmi les plus élevés. C'est là la jalousie entre l'homme et son semblable. Car s'il voit son semblable s'élever tandis qu'il reste humble, ce qu'il tolérera ne sera certainement que ce qu'il est contraint de tolérer en raison de son incapacité à l'empêcher, mais son cœur pourrira en lui.

Or, s'il est difficile à ces hommes d'être inférieurs à leurs semblables à des niveaux imaginaires et faux, où un niveau inférieur n'est qu'une apparence superficielle, et où toute élévation n'est que vanité et mensonge, comment alors toléreront-ils de se voir inférieurs à ces mêmes personnes qui sont aujourd'hui leurs inférieurs ? Et cela se passe au détriment des véritables niveaux et de la valeur éternelle, que même s'ils ne la reconnaissent pas aujourd'hui, et dont ils ne se

soucient donc guère, ils comprendront certainement, le moment venu, ce qu'ils sont réellement, à leur grand chagrin et à leur grande honte. Il ne fait aucun doute que leur souffrance à cet égard sera immense et éternelle.

Par conséquent, cette « tolérance » qu'ils adoptent afin d'alléger pour eux-mêmes la sévérité du châtement n'est qu'une tromperie que leur mauvaise inclination emploie pour les inciter, sans aucun fondement dans la vérité.

Il n'y aurait pas de place pour cette incitation s'ils voyaient la vérité des choses, mais comme ils ne recherchent pas la vérité, mais poursuivent volontairement leurs voies erronées, cette incitation ne les quittera pas, jusqu'au moment où elle ne servira plus à rien. Car il ne sera pas en leur pouvoir de rectifier ce qu'ils ont ruiné. C'est ce à quoi le roi Salomon, que la paix soit sur lui, faisait allusion : « Tout ce que ta main trouve à faire avec ta force, fais-le, car il n'y a ni œuvre, ni compte, ni connaissance, ni sagesse [dans le Shéol (la tombe) où tu vas] » (Eccl. 9:10).

L'explication est la suivante : ce qu'un homme peut faire tant que le pouvoir lui est accordé par le Créateur, à savoir le pouvoir du libre arbitre qui lui est accordé tous les jours de sa vie, et par lequel il choisit et est chargé d'agir, voilà qu'il ne pourra plus le faire dans la tombe et dans la fosse. Car ce pouvoir [du libre arbitre] ne sera plus entre ses mains. Ainsi, celui qui n'a pas accompli de nombreuses bonnes actions au cours de sa vie, il lui sera impossible de les accomplir par la suite (puisqu'il n'a plus son libre arbitre après la mort). Et celui qui n'a pas rendu compte de ses actes [de son vivant] n'aura plus l'occasion de le faire alors. Et celui qui n'est pas devenu sage dans ce monde ne deviendra pas sage dans la tombe. Tel est le sens de : « car il n'y a ni action, ni compte, ni connaissance dans le Shéol où tu vas » (Eccl. 9:10).

Mais les masses seront incitées à la « vigilance » par la question de la récompense et du châtement, lorsqu'elles reconnaîtront

l'étendue et la profondeur du jugement à ce sujet. En vérité, il convient de frémir et de trembler sans cesse, car qui tiendra debout au Jour du Jugement ? Qui sera trouvé juste devant son Créateur, dont le regard scrute toutes choses, grandes et petites ?

De même, nos Sages de mémoire bénie ont dit à propos du verset : « Qui fait connaître à l'homme ses paroles » (Amos 4, 13) : « Même une conversation informelle entre un homme et sa femme sera rapportée à l'homme au moment du jugement » (Chagiga 5b).

Et commentant « il y a une grande tempête autour de Lui » (Ps. 50:3) : « cela enseigne que le Saint, béni soit-Il, examine le jugement de Ses pieux avec une précision extrême » (Yevamos 121a).

Abraham était si aimé de son Créateur que les Écritures témoignent de lui en disant : « Abraham, mon bien-aimé » (Isaïe 41:8). Malgré cela, il n'échappa pas au jugement pour des paroles insignifiantes auxquelles il n'avait pas prêté attention, à savoir pour avoir simplement dit « comment le saurai-je ? » (Genèse 15:8) ; l'Éternel lui répondit : « sur ta vie, tu sauras que tes descendants seront étrangers [en Égypte] » (Nedarim 32a). De même, pour avoir conclu une alliance avec Abimélec sans en avoir reçu l'ordre de l'Éternel, le Saint, béni soit-Il, lui répondit : « Par ta vie, je retarderai la joie de tes fils pendant sept générations » (Genèse Raba 54:5).

Quant à Yaakov, pour avoir répondu avec colère à Rachel lorsqu'elle lui dit « donne-moi des enfants », le Midrash rapporte (Genèse Raba 71:10) : « Le Saint, béni soit-Il, lui dit : “Est-ce ainsi qu'on répond à une personne en détresse ? Par ta vie, tes fils se tiendront devant son fils.”

Et pour avoir caché sa fille Dina dans une caisse afin que son frère Ésaü ne la prenne pas pour femme, même si son intention était certainement bonne, mais néanmoins pour avoir simplement refusé sa bienveillance à son frère, le Midrash rapporte : « Le Saint, béni soit-Il, lui dit : “Celui qui refuse sa bienveillance à son prochain”

(Job 6:14). Tu n'as pas cherché à la marier à un circoncis ? Voici, elle sera mariée à un incirconcis. Tu n'as pas cherché à la marier d'une manière permise ? Elle sera mariée d'une manière interdite ».

Yosef, pour avoir dit au serviteur chargé de la boisson [du Pharaon] : « Mais souviens-toi de moi quand tout ira bien pour toi [et fais-moi grâce, et parle de moi au Pharaon] » (Genèse 40:14), sa peine [de prison] fut allongée de deux ans, comme le rapporte le Midrash (Genèse Raba 89b). Et Yosef lui-même, pour avoir embaumé son père sans la permission de l'Éternel, selon une opinion, ou parce qu'il entendit les mots : « ton serviteur, notre père [Yaakov] » (Genèse 43:28) et garda le silence, selon une autre opinion, mourut avant tous ses frères (Genèse Raba 100:4).

David, parce qu'il a qualifié les paroles de la Torah de « chants », a été puni par le malheur d'Uza et sa joie a été étouffée (Sotah 35a).

Michal, pour avoir réprimandé David parce qu'il dansait à l'extérieur devant l'Arche, fut punie en ne pouvant avoir d'enfants de son vivant et en mourant en couches (2 Samuel 6:20).

Hizkiyahu, parce qu'il a montré le trésor aux ministres du roi de Babylone, il a été décrété que ses fils seraient des serviteurs castrés (eunuques) dans le palais du roi de Babylone (Rois II 20:13).

Il existe de nombreux autres exemples de ce genre.

Dans le chapitre « Tous sont responsables » (Chagiga 5a) : « Lorsque Rabbi Yochanan arrivait à ce verset, il pleurait : “Je viendrai vers vous pour le jugement et je serai un témoin rapide...” (Malachie 3:5) – un serviteur dont les fautes mineures sont pesées au même titre que les fautes majeures, y a-t-il un remède pour lui ?

Certes, l'intention n'est pas que la punition soit identique pour les deux, car le Saint, béni soit-Il, ne rend que mesure pour mesure.

Mais, en ce qui concerne la pesée des actes, les actes mineurs sont placés sur la balance au même titre que les graves. Car les graves ne font pas oublier les mineurs, et le Juge ne les négligera pas du tout, tout comme il ne négligera pas les graves.

Au contraire, Il présidera et examinera toutes ces actions de manière égale, jugeant chacune d'entre elles et infligeant ensuite une punition à chacune selon ce qu'elle est. C'est ce qu'a dit Salomon : « Car l'Éternel jugera chaque action, [avec tout ce qui est caché, que ce soit le bien ou le mal] » (Ecclésiaste 12:14). Car tout comme le Saint, béni soit-Il, ne laisse aucune bonne action sans récompense, aussi minime soit-elle, de même Il ne laisse aucune mauvaise action sans jugement ni châtement, aussi minime soit-elle.

Ceci vise à éveiller les cœurs de ceux qui veulent être séduits [par leur mauvais penchant] en pensant que le Seigneur, béni soit-Il, ne fera pas ressortir dans ses jugements les actes insignifiants et n'en demandera pas compte. Au contraire, le principe général est : « Quiconque dit que le Saint, béni soit-Il, ferme les yeux sur les choses verra sa vie ignorée » (Bava Kama 50a). De même, ils ont dit : « Si la mauvaise inclination te dit : “Pèche, et le Saint, béni soit-Il, te pardonnera” – ne l'écoute pas » (Chagiga 16a).

Tout cela est évident et clair, car l'Éternel est un Roi de vérité, comme l'a dit Moïse notre maître, que la paix soit sur lui : « Le Rocher, son œuvre est parfaite ; car toutes ses voies sont justes : un Roi de fidélité et sans iniquité, juste et droit est-Il » (Deut. 32:4). Car puisque le Saint, béni soit-Il, désire la justice, ignorer le mal serait tout autant une injustice qu'ignorer le bien. Par conséquent, s'Il désire la justice, Il doit alors rendre à chacun selon ses voies et selon les fruits de ses actes avec une exactitude absolue, que ce soit pour le bien ou pour le mal. Ainsi, « l'Éternel est fidèle et sans iniquité, Il est juste et droit » (Deut. 32:4), ce que nos Sages de mémoire bénie ont expliqué [par ces deux termes] : « aux justes et aux méchants » (Taanis 11a). Car telle est la caractéristique [de la justice]. Il juge sur toute chose. Il punit chaque péché. Et il n'y a pas d'échappatoire.

Si vous demandez : dans ce cas, à quoi sert l'attribut de miséricorde de l'Éternel s'Il doit être absolument méticuleux dans le jugement de toute chose ? La réponse : le trait de miséricorde est assurément le pilier du monde. Car celui-ci ne pourrait en aucun cas subsister sans lui. Mais néanmoins, l'attribut de justice de l'Éternel n'est pas nié. Car selon la justice stricte, il serait juste que :

* le pécheur soit puni immédiatement pour son péché, sans aucun délai.

* que la punition elle-même soit sévère, comme il convient à celui qui se rebelle contre la parole du Créateur, béni soit Son Nom.

* qu'il n'y ait aucune réparation possible pour ce péché.

Car en vérité, comment un homme peut-il redresser ce qu'il a déformé après avoir commis le péché ? S'il a assassiné son prochain ou commis l'adultère ? Comment peut-il bien rectifier cela ? Peut-il effacer de l'existence un acte déjà accompli ?

Mais l'attribut de la miséricorde renverse les trois points susmentionnés.

* Il accorde au pécheur un délai et ne l'éradique pas de la terre immédiatement après son péché.

* que le châtiment lui-même ne le détruise pas complètement.

* que la possibilité de se repentir soit accordée aux pécheurs par pure bonté, de sorte que l'éradication de la volonté soit considérée comme l'éradication de l'acte.

Ainsi, lorsque l'homme repentant reconnaît son péché et l'admet, qu'il réfléchit à son mal, s'en repent et regrette profondément de l'avoir commis, comme il regretterait [en annulant] un certain vœu, auquel cas il éprouve un regret total, et qu'il désire et aspire à ce que cet acte n'ait jamais été commis, qu'il se tourmente

fortement d'avoir agi ainsi, qu'il y renonce pour l'avenir et s'en détourne – alors l'éradication de l'acte de sa volonté lui est comptée comme l'annulation d'un vœu et il en obtient l'expiation. Comme le dit l'Écriture : « Ton iniquité a disparu et ton péché a été expié » (Ésaïe 6:7) – c'est-à-dire que le péché est effectivement effacé de l'existence, et éradiqué par le fait qu'il se tourmente et regrette dans le présent ce qu'il a fait dans le passé.

C'est certainement une bienveillance, car cela ne correspond pas à la lettre de la justice. Mais néanmoins, cela ne nie pas complètement l'attribut de la justice, car il existe des façons de la considérer comme telle.

* Car à la place de la volonté de consentir au péché et du plaisir qu'il procurait, il y a désormais du regret et de la douleur.

* Lui accorder du temps n'est pas une négligence du péché, mais plutôt une petite patience, afin de lui ouvrir une possibilité de se racheter.

* Il en va de même pour toutes les formes de bonté, telles que « un fils apporte du mérite à son père » (Sanhédrin 104a), ou « une partie de la vie comme la totalité de la vie » (Kohélet Raba 7:25) mentionnées par les Sages, qui sont des aspects de la bonté consistant à considérer une petite quantité comme une grande quantité. Mais celles-ci ne sont pas vraiment en conflit avec l'attribut de la justice ni ne le contredisent. Car il existe déjà une raison valable de les considérer [comme de la justice].

Mais laisser passer les péchés sans aucune raison ou les ignorer – cela serait tout à fait contraire à la justice. Car cela ne constituerait pas une justice véritable en la matière. Il est donc impossible que cela se produise. Par conséquent, si l'une des voies mentionnées ci-dessus ne permet pas au pécheur d'échapper, il est certain que l'attribut de la justice ne reviendra pas à vide. De même, nos Sages

de mémoire bénie ont dit : « Il retient sa colère mais recueille ce qui lui appartient » (Bereshit Rabba 67:4).

Nous constatons donc qu'un homme qui souhaite ouvrir les yeux n'a aucune raison valable qui l'empêche d'être vigilant au plus haut point sur ses actes et de les examiner avec la plus grande minutie. En effet, toutes ces investigations, si l'on y réfléchit, lui permettront certainement d'acquérir le trait de la vigilance s'il est une personne consciencieuse (baal nefesh).

Chapitre 5

Il existe trois facteurs qui entraînent la perte et l'éloignement de la « vigilance ».

Le premier est l'implication et la préoccupation dans les affaires de ce monde. Le deuxième est le rire et la légèreté. Le troisième est la mauvaise compagnie. Nous aborderons chacun d'eux tour à tour.

En ce qui concerne l'implication et la préoccupation pour les affaires de ce monde, nous en avons déjà parlé précédemment. Car tant qu'un homme est occupé par ses affaires de ce monde, ses pensées sont enchaînées par le fardeau qui pèse sur elles et il lui est impossible de réfléchir à ses actes.

Compte tenu de cela, nos sages, que la paix soit sur eux, ont dit : « Réduis au minimum tes occupations matérielles et consacre-toi à la Torah » (Avot 4:10).

Il est certes nécessaire de s'occuper pour gagner sa vie, mais il n'est pas nécessaire de s'occuper à tel point qu'il ne reste plus de place pour le service [de l'Éternel]. C'est pourquoi il nous a été ordonné de fixer des moments pour l'étude de la Torah.

Nous avons déjà souligné que c'est là la chose la plus essentielle de toutes pour acquérir la vigilance, comme le dit la Beraïtha de Rabbi Pinchas ben Yair : « La Torah conduit à la vigilance ». Sans la Torah, on ne l'atteindra pas du tout. C'est ce que nos sages ont dit : « Un homme ignorant ne peut être pieux » (Avot 2:5).

Car le Créateur, béni soit-Il, qui a créé la mauvaise inclination, a également créé la Torah comme antidote, comme l'ont déclaré nos

sages de mémoire bénie : « J'ai créé la mauvaise inclination, et j'ai créé la Torah comme antidote » (Kidouchin 30b).

Voici, il est évident que si le Créateur n'a créé pour ce mal que ce remède, il est alors impossible, en aucune circonstance, à un homme de se guérir de ce mal sans recourir à ce traitement. Celui qui pense se sauver sans l'étude de la Torah se trompe, et ne verra son erreur qu'à la fin, lorsqu'il mourra dans le péché.

Car en vérité, la mauvaise inclination est extrêmement puissante sur l'homme. À son insu, elle progresse et se renforce sur lui jusqu'à régner sur lui. Même s'il emploie toutes les stratégies possibles au monde, mais ne prend pas le remède créé pour elle, à savoir la Torah comme je l'ai écrit, il ne connaîtra ni ne ressentira l'aggravation de sa maladie jusqu'à ce qu'il meure dans le péché et que son âme soit perdue.

À quoi cela peut-il être comparé ? Au cas d'un malade qui a consulté des médecins. Ceux-ci ont reconnu sa maladie et lui ont prescrit le remède qui le guérirait. Mais lui, sans aucune connaissance préalable de la médecine, ignore leur remède et prend à la place n'importe quel remède qui lui passe par la tête. Ce malade ne mourra-t-il pas à coup sûr ?

Il en va de même dans notre cas, car personne ne reconnaît la maladie de la mauvaise inclination et de ses pouvoirs, à l'exception du Créateur qui l'a créée. Et Lui-même nous a avertis que le seul remède contre elle est la Torah. Qui donc l'abandonnera, prendra autre chose à la place et s'attendra à vivre ? Assurément, les ténèbres du monde physique s'avanceront et se renforceront sur lui, niveau après niveau, sans qu'il s'en rende compte, jusqu'à ce qu'il se retrouve plongé dans le mal, si loin de la vérité que même la pensée de la recherche n'entrera pas dans son cœur.

Mais s'il s'applique à la Torah, lorsqu'il en verra les voies, les commandements et les avertissements, voici qu'à sa seule vue, un

renouveau finira par s'éveiller en lui, qui le ramènera sur le bon chemin. C'est ce qu'ont déclaré nos sages de mémoire bénie : « Si seulement ils M'avaient abandonné mais avaient gardé Ma Torah, car la lumière qu'elle renferme les ramènerait vers le bien » (Eicha Raba 2).

Cela implique également de fixer des moments quotidiens pour faire le bilan de ses actes et les corriger, comme je l'ai mentionné plus haut.

En outre, tout le temps libre qui lui reste après ses occupations, s'il est sage, il ne doit certainement pas le gaspiller. Mais il doit au contraire s'en emparer immédiatement et ne pas se relâcher, en l'utilisant pour travailler à l'édification de son âme et à l'amélioration de son service de l'Éternel.

Bien que ce facteur néfaste dont nous avons parlé soit le plus répandu, il est néanmoins le plus facile à éviter, pour celui qui souhaite y échapper.

Le deuxième facteur néfaste, le rire et la légèreté, est très grave. Car celui qui s'y plonge est comme quelqu'un plongé dans la grande mer, d'où il est extrêmement difficile de s'échapper. Car voici, le rire détruit le cœur d'un homme jusqu'à ce que la raison et la connaissance ne règnent plus en lui. Il devient comme un ivrogne ou un fou, auquel il est impossible de donner des conseils ou de le guider, car il est incapable d'accepter la moindre direction.

C'est ce qu'a dit le roi Salomon, que la paix soit sur lui : « J'ai dit du rire : c'est de la folie ; et de la gaieté : à quoi cela sert-il ? » (Eccl. 2:2). Et les Sages, de mémoire bénie, ont dit : « Le rire et l'étourdissement habituent une personne aux relations illicites » (Avot 3:13). Car même si l'immoralité sexuelle est considérée comme grave par tout homme de foi, et que son cœur craint de s'en approcher, en raison de l'image vivante qui s'est imprimée dans son esprit de l'énormité du péché et du châtement sévère qu'il entraîne,

néanmoins, le rire et l'étourdissement l'attirent peu à peu, le rapprochant jusqu'à ce que la crainte du péché le quitte petit à petit, degré par degré, jusqu'à ce qu'il atteigne le péché lui-même et le commette.

Pourquoi en est-il ainsi ? Parce que, tout comme l'essence de la « vigilance » consiste à garder les choses à l'esprit, l'essence du rire est d'ôter de l'esprit la pensée droite et rationnelle, de sorte que les pensées de crainte de l'Éternel n'entrent pas du tout dans son cœur.

Considérez la gravité de la légèreté et son pouvoir destructeur. Car tout comme un bouclier enduit d'huile dévie les flèches, les faisant tomber au sol et les empêchant d'atteindre le corps de l'homme, il en va de même pour la légèreté face à la réprimande et au blâme. Car par un seul acte de légèreté ou un petit rire, un homme repousse de lui-même une multitude d'éveils et d'impressions que le cœur était destiné à ressentir en raison de la stimulation provoquée par la vue ou l'ouïe de choses qui l'éveillaient à un examen et à une prise de conscience de ses actes.

Le pouvoir de la légèreté renverse tout cela à terre, ne laissant ainsi aucune impression sur lui. Cela n'est pas dû à l'inefficacité des choses ni à un manque de compréhension de sa part, mais plutôt au pouvoir de la légèreté qui démolit toutes les questions de Mussar (éthique) et la crainte de l'Éternel.

Voici, le prophète Isaïe « criait comme une grue », car il voyait que c'était cela qui ne laissait aucune place à ses réprimandes pour faire impression, ruinant ainsi tout espoir pour les pécheurs. Voici ce qu'il a dit : « Et maintenant, ne vous moquez pas, de peur que vos afflictions ne s'aggravent » (Isaïe 28:22).

Et nos sages de mémoire bénie ont déjà proclamé : « Celui qui se livre à la légèreté s'attire des afflictions » (Avodah Zara 18b). Et l'Écriture déclare explicitement : « Des jugements sont préparés pour les frivoles » (Prov. 19:29). C'est ce que dicte la raison. Car celui qui

est éveillé par la réflexion et l'étude n'a pas besoin de l'épreuve des souffrances corporelles, puisqu'il se repentira de ses péchés même sans cela. Il se repent grâce aux pensées de repentance qui s'éveillent dans son cœur, stimulées par la lecture ou l'écoute des réprimandes et des remontrances.

Mais les frivoles ne sont pas affectés par les réprimandes en raison du pouvoir de la frivolité. Il n'y a donc aucun moyen de les rectifier si ce n'est par les souffrances. Car ils ne sont pas capables de détourner l'impact des souffrances par le pouvoir de la frivolité comme ils le font avec les réprimandes.

Selon la gravité du péché et ses conséquences, le Vrai Juge a alourdi la punition, comme nous l'ont enseigné nos sages de mémoire bénie : « La légèreté est extrêmement grave ; elle commence par la souffrance et aboutit à la destruction totale, comme il est écrit (Isaïe 28:22) : “Et maintenant, ne vous moquez pas, de peur que vos liens ne soient renforcés, car j'ai entendu un décret de destruction...” » (Avodah Zara 18b).

Le troisième facteur néfaste est la mauvaise compagnie, à savoir la compagnie des insensés et des pécheurs. C'est ce que dit l'Écriture : « Celui qui s'associe aux insensés sera brisé » (Prov. 13:20). On constate souvent que, même après qu'un homme a établi la vérité de son devoir du service divin et de vigilance à cet égard, il se relâche ou transgresse certains commandements afin que ses amis ne se moquent pas de lui ou pour pouvoir se mêler librement à leur compagnie.

Tel est le sens de l'avertissement de Salomon : « Ne te mêle pas à ceux qui changent » (Prov. 24:21). Si un homme te dit : « L'esprit d'une personne doit toujours être en harmonie avec ses semblables » (Ketuvot 17a), réponds-lui : « Cela concerne les êtres humains qui agissent comme des êtres humains. Pas des êtres humains qui agissent comme des animaux. » Shlomo met en garde davantage : « Éloigne-toi d'un homme insensé » (Prov. 14:7). Et le

roi David a dit : « Heureux l'homme qui ne marche pas selon les conseils des méchants, qui ne s'arrête pas sur la voie des pécheurs, et qui ne s'assied pas en compagnie des moqueurs » (Ps. 1:1). Nos sages ont commenté cela ainsi : « S'il marche, il finira par se tenir debout. S'il se tient debout, il finira par s'asseoir » (Avodah Zara 18b). Et « Je ne me suis pas assis avec les hommes de mensonge, je ne me suis pas joint aux hypocrites. J'ai haï l'assemblée des malfaiteurs, et je ne m'assiérai pas avec les méchants » (Ps. 26:4-5).

Un homme n'a d'autre [recours] que de se purifier et de se laver, de détourner ses pas des chemins des masses qui sont enfoncées dans les vanités du temps, et de diriger ses pas vers les parvis de l'Éternel et Ses sanctuaires. C'est ce que conclut David lui-même : « Je me laverai les mains dans la pureté et je ferai le tour de Ton autel, ô Éternel » (Ps. 26, 6).

S'il se trouve en compagnie de ceux qui se moquent de lui, il ne doit pas prêter attention à ces railleries. Au contraire, qu'il se moque d'eux et les couvre de honte. Qu'il réfléchisse dans son cœur : s'il avait l'occasion de gagner une grande somme d'argent, laisserait-il de côté ce qu'il doit faire pour cela simplement parce que d'autres se moquent de lui ? À combien plus forte raison ne doit-il pas vouloir perdre son âme pour s'épargner quelques railleries.

C'est ainsi que les sages de mémoire bénie nous ont mis en garde : « Sois audacieux comme un léopard... pour accomplir la volonté de ton Père qui est aux cieux » (Avot 5:20). Et David a dit : « Je parlerai de Tes témoignages devant les rois, et je n'aurai pas honte » (Ps. 119:46).

La plupart des rois s'occupent et parlent de grandes réalisations et de plaisirs. David, qui était lui aussi roi, aurait pu être gêné de prononcer des paroles de Torah et d'éthique en leur compagnie plutôt que de parler de grands exploits et de plaisirs comme eux. Pourtant, cela lui était tout à fait égal. Son cœur n'était pas attiré par ces vanités après qu'il eut déjà atteint la vérité. Au contraire, il déclare

explicitement : « Je parlerai de Tes témoignages devant les rois, et je n'aurai pas honte ». De même, Isaïe dit : « J'ai rendu mon visage dur comme le silex, et je sais que je n'aurai pas honte » (Isaïe 50:7).

Chapitre 6

Après la « vigilance » vient le « zèle ». Car la « vigilance » concerne les mitsvot négatives, tandis que le « zèle » concerne les mitsvot positives. C'est ce qui est écrit : « Éloigne-toi du mal et fais le bien » (Ps. 34, 15).

La question du « zèle » est claire. Il s'agit de s'engager tôt dans l'accomplissement des mitsvot et de les mener à bien, comme l'ont dit les sages de mémoire bénie : « Les zélés s'empressent d'accomplir les mitsvot » (Pesachim 4a).

Car tout comme il faut une grande intelligence et beaucoup de prévoyance pour se sauver des pièges de la mauvaise inclination, et pour échapper au mal afin qu'il ne règne pas sur nous et ne s'immisce pas dans nos actes, il faut également une grande intelligence et de la prévoyance pour saisir les mitsvot, les acquérir et ne pas les perdre.

Car tout comme la mauvaise inclination cherche par ses stratagèmes à jeter l'homme dans les filets du péché, de même elle s'efforce de l'empêcher d'accomplir les mitsvot et de le laisser dépourvu de celles-ci.

Si un homme faiblit et est paresseux, s'il ne se fortifie pas pour les poursuivre et s'y accrocher, il restera certainement ébranlé et dépourvu d'elles.

On peut observer que la nature de l'homme pèse très lourdement sur lui. Car la matérialité du physique est grossière. C'est pourquoi l'homme ne veut pas faire d'efforts ni travailler. Mais celui qui veut mériter de servir le Créateur doit se fortifier contre sa propre nature, en mobilisant force et zèle.

S'il s'abandonne à sa lourdeur [naturelle], il est certain qu'il n'y parviendra pas. C'est ce qu'a déclaré le Tana (sage mishnaïque) : « Sois audacieux comme un léopard, léger comme un aigle, rapide comme un cerf et puissant comme un lion pour accomplir la volonté de ton Père qui est aux cieux » (Avot 5:20). De même, les Sages ont compté parmi les choses qui nécessitent un renforcement : « la Torah et les bonnes actions » (Berakhot 32b). Cela est explicitement énoncé dans les Écritures : « Sois fort et très courageux [pour observer et accomplir toute la Torah...] » (Yehoshua 1:6). Car un grand renforcement est nécessaire à celui qui veut plier sa nature à son contraire.

Voici, Shlomo a exhorté à maintes reprises à ce sujet, voyant le mal de la paresse et l'ampleur du mal qui en résulte. Il a dit : « Un peu de sommeil, un peu de somnolence, un peu de repos les mains croisées. Alors ta pauvreté viendra comme un voyageur » (Mishlei 24:33). Car voici, même si le paresseux ne fait pas activement le mal, il attire néanmoins le mal sur lui-même par sa seule inactivité.

Salomon a ajouté : « Celui qui est paresseux dans son travail est le frère du destructeur » (Proverbes 18:9). Car même si cette personne n'est pas un destructeur qui commet le mal directement de ses propres mains, ne croyez pas qu'elle en soit très éloignée. Au contraire, elle est le frère du destructeur et son compagnon.

Il a ensuite donné une illustration familière et quotidienne pour expliquer le mal qui s'abat sur la personne paresseuse : « Je suis passé près du champ d'un homme paresseux, et près de la vigne d'un homme sans intelligence ; et voici, tout était envahi par les épines, les orties en recouvraient la surface, et son mur de pierre était en ruine ; alors j'ai observé ; j'y ai réfléchi ; j'ai regardé et j'ai reçu un mussar (enseignement) ; Un peu de sommeil, un peu de somnolence, un peu de repos les mains croisées ; et ta pauvreté viendra comme un voyageur, et ton besoin comme un homme armé d'un bouclier » (Mishlei 24:30-34).

Outre le sens littéral, qui est vrai au sens propre, car c'est bien ce qui arrive au champ d'un homme paresseux, les sages de mémoire bénie l'ont magnifiquement expliqué dans un Midrash (Yalkut Mishlei 247:961) comme suit :

« tout était envahi par les épines » – cela fait référence à celui qui cherche l'interprétation d'une portion de la Torah et ne la trouve pas.

« Les orties en avaient recouvert la surface » – comme il n'a pas suffisamment travaillé la Torah, il se pose en juge et déclare pur ce qui est impur, et impur ce qui est pur, enfreignant ainsi la barrière érigée par les Sages de la Torah. Quelle est sa punition ? Shlomo l'a révélée : « Celui qui franchit une barrière sera mordu par un serpent » (Kohelet 10:8).

Autrement dit, le mal qui s'abat sur l'homme paresseux ne survient pas d'un seul coup. Il survient plutôt petit à petit. Sans qu'il s'en rende compte ni ne le ressente, il est entraîné d'un mal à l'autre jusqu'à ce qu'il se retrouve plongé dans le mal ultime.

Voyez, au début, il se contente de réduire le travail qui lui incombait. Cela l'amène à ne pas étudier la Torah comme il se doit. À cause de ce manque d'étude, lorsqu'il se met ensuite à étudier, il lui manquera la compréhension nécessaire.

Si le mal qui s'abat sur lui s'arrêtait là, son malheur serait déjà grand. Mais il s'aggrave encore, car dans son désir d'expliquer au moins la section ou le chapitre en question, il déforme les raisons en les rendant non conformes à la Halakha, détruisant la vérité et la pervertissant jusqu'à transgresser les décrets et franchir les barrières.

Sa fin est la destruction, comme celle de tous ceux qui franchissent les barrières. Shlomo poursuit : « alors j'ai observé ; j'y ai réfléchi » – j'ai médité sur cette question et j'ai pris conscience du grand mal qu'elle recèle, car elle est comme un poison qui s'insinue

et se propage petit à petit. Son effet ne se remarque pas avant que la mort ne survienne. C'est là le sens de : « un peu de sommeil... et ta misère viendra rapidement comme un voyageur, etc. »

Nous pouvons observer de nos propres yeux combien il arrive souvent qu'une personne comprenne son devoir dans ce monde et saisisse la vérité de ce qui est requis pour sauver son âme et de ce qui est son devoir envers son Créateur, mais malgré cela, elle y fait fi. Ce mépris n'est pas dû à un manque de clarté de ce devoir, ni à aucune autre cause que le poids de la paresse qui la submerge.

Il dit alors : « Je vais manger un peu », ou « Je vais dormir un peu », ou « C'est difficile pour moi de quitter ma maison ». « J'ai enlevé mon manteau ; comment vais-je le remettre ? ». « Il fait très chaud dehors. » « Il fait très froid » ou « il pleut », et toutes sortes d'autres excuses et justifications dont la bouche des paresseux est pleine. Quoi qu'il en soit, entre-temps, la Torah est délaissée, le service de l'Éternel est en suspens, et l'homme abandonne son Créateur. C'est ce que dit Salomon : « Par la paresse, le plafond se détériore ; et par le relâchement des mains, la maison prend l'eau » (Kohélet 10:18).

Si vous demandez au paresseux [d'expliquer son comportement], il vous opposera de nombreuses citations des sages, des versets des Écritures et des arguments logiques qui, selon son esprit déformé, l'incitent à se montrer indulgent envers lui-même et à se laisser aller à la tranquillité de sa paresse.

Mais il ne voit pas que tous ces arguments et ces raisons ne découlent pas d'un raisonnement équilibré, mais jaillissent plutôt de la source de la paresse qui, à mesure qu'elle s'empare de lui, incline ses opinions et son intellect vers ces arguments. C'est pourquoi il ne prête pas attention à la voix des sages et des hommes de bon sens. C'est ce que Shlomo s'écrie : « Le paresseux est plus sage à ses propres yeux que sept hommes qui répondent avec bon sens » (Mishlei 26:16).

Car la paresse ne lui permet même pas de se soucier des paroles de ceux qui le réprimandent. Au contraire, il les considérera tous comme égarés ou insensés, tandis que lui seul est le sage.

Sachez que c'est là un principe fondamental, éprouvé par l'expérience, dans l'art de la Séparation : toute indulgence doit être soigneusement examinée. Car même s'il est possible qu'elle soit justifiée et correcte, il est néanmoins plus probable qu'il s'agisse du conseil de la mauvaise inclination et de sa tromperie. Il faut donc l'examiner avec beaucoup d'analyse et de réflexion. Si, après tout cela, elle s'avère toujours méritoire, alors elle est certainement bonne.

En résumé : un homme doit grandement se renforcer et se fortifier avec zèle dans l'accomplissement des Mitsvot en se débarrassant du fardeau de la paresse qui l'entrave.

Les anges ont été loués pour posséder cette bonne qualité, comme il est écrit : « [Bénissez le Seigneur, ses anges,] ceux qui sont puissants en force, qui accomplissent sa parole, écoutant la voix de sa parole » (Tehilim 103:20) ; et « les Haïots se précipitent çà et là comme l'apparence d'un éclair » (Yechezkel 1:14). Voici, l'homme est un homme et non un ange ; il lui est donc impossible d'atteindre la puissance d'un ange, mais il doit certainement s'efforcer de faire tout son possible pour s'en approcher le plus près possible. Le roi David louait (l'Éternel) pour sa part en disant : « Je me hâte et je ne tarde pas à observer tes commandements » (Tehilim 119:60).

Chapitre 7

Il existe deux types de zèle. L'un s'applique avant de commencer une action et l'autre après l'avoir commencée.

Avant de commencer une action : il ne faut pas laisser une mitsva être retardée (littéralement : hamets).

Au contraire, lorsque le moment de l'accomplir arrive, ou lorsqu'elle se présente à nous, ou lorsque l'idée de l'accomplir nous vient à l'esprit, nous devons nous dépêcher et nous empresser de la saisir et de l'accomplir, sans laisser le temps s'écouler entre-temps. Car il n'y a pas de danger comparable à ce danger. En effet, chaque nouvelle seconde qui s'écoule peut apporter avec elle un nouvel obstacle à la bonne action.

Nos sages de mémoire bénie nous ont fait prendre conscience de la vérité de cette affaire en référence au couronnement de Salomon. David dit à Benaya (dans Melachim 1:33-36) : « Conduis-le à Gihon ». Benaya répondit : « Amen, que l'Éternel le dise [aussi] ».

Les sages ont enseigné à ce sujet (Midrash Bereshit 76:2) : « Rabbi Pinchas au nom de Rabbi Yochanan de Tzipori : n'a-t-il pas déjà été dit : "Voici, un fils te naîtra qui sera un homme de paix. [Et je lui donnerai la paix contre tous ses ennemis tout autour. Car son nom sera Shlomo] » (Divrei Hayamim 1-22:9) ? [Réponse :] Non, car de nombreux poursuivants (mishaps) peuvent surgir d'ici jusqu'à Gihon.

C'est pourquoi les sages de mémoire bénie nous ont exhortés : « Et vous veillerez sur les Matzot » – si une Mitsva se présente à vous, ne tardez pas à l'accomplir (littéralement : ne la laissez pas devenir Chametz) » (Mechilta Shemot 12:17).

Et ils ont dit : « Une personne doit toujours se hâter d'accomplir une mitsva. Car, parce que la fille aînée de Lot a devancé sa sœur d'une nuit, elle a mérité de la devancer de quatre générations » (Nazir 23b).

Et ils dirent : « Les personnes zélées accomplissent les mitsvot dès que possible » (Pesachim 4a). De même, ils dirent : « Une personne doit toujours se précipiter pour accomplir une mitsva, même le jour du Shabbat ».

Et dans le Midrash (Vayikra Rabba 11:9) sur le verset (Tehilim 48:15) « Il nous conduira dans la jeunesse » – [remplis] de zèle comme de jeunes filles, comme il est dit : « au milieu des jeunes filles jouant du tambourin » (Tehilim 68:26) [« dans la jeunesse » et « jeunes filles » sont des mots apparentés en hébreu].

Car le trait de Zèle est un niveau spirituel très élevé de Shelemout (perfection) que la nature d'une personne l'empêche d'atteindre à l'heure actuelle. Mais celui qui se fortifie et s'en empare autant qu'il le peut, méritera, dans le monde à venir, de l'atteindre véritablement. Le Créateur, que Son Nom soit béni, le lui accordera en récompense de ses efforts pour l'atteindre pendant le temps de son service.

La signification du zèle « après avoir commencé une action » est la suivante. Puisqu'on s'est saisi d'une mitsva, il faut s'empresse de l'accomplir. Ce n'est pas pour s'alléger comme celui qui désire se débarrasser d'un fardeau, mais plutôt par crainte de ne pas mériter de l'accomplir.

Nos Sages nous ont exhortés à ce sujet à maintes reprises. Ils ont dit : « Celui qui commence une mitsva mais ne l'achève pas enterre sa femme et ses fils » (Bereshit Rabba 85:3).

Et ils ont dit : « Une mitsva n'est attribuée qu'à celui qui l'a accomplie » (ibid.).

Et le roi Salomon, que la paix soit sur lui, a dit : « Vois-tu un homme prompt dans son travail ? Il se tiendra devant les rois ; il ne se tiendra pas devant les hommes de basse condition » (Mishlei 22:29).

Les Sages, de mémoire bénie, ont appliqué cet éloge à Salomon lui-même pour avoir hâté la construction du Temple et ne pas avoir tardé par paresse. Ils ont également commenté le verset concernant Moïse, que la paix soit sur lui, pour avoir hâté la construction du Mishkan (Tabernacle).

De même, tu observeras que toutes les actions des Tsadikim (justes) sont toujours accomplies avec empressement. À propos d'Avraham, il est écrit : « Et Abraham se hâta de rentrer dans la tente vers Sarah, et dit : Prépare vite trois mesures de farine fine... Et il le donna au jeune homme, qui se hâta de le préparer » (Bereshit 18:6-7)

À propos de Rebecca : « Et elle se hâta et vida sa cruche dans l'abreuvoir... » (Bereshit 24:20).

De même, il est dit dans le Midrach (au sujet de la mère de Shimshon) : « "Et la femme se hâta et courut..." (Shoftim 13:10) (Midrach) : cela vient nous enseigner que toutes les actions des justes sont accomplies avec empressement ». Car ils ne laissent pas s'écouler le temps – ni avant de commencer la mitsva, ni avant de l'achever.

On voit qu'un homme dont l'âme est enflammée au service de son Créateur ne deviendra certainement pas paresseux dans l'accomplissement des Mitsvot. Au contraire, ses mouvements seront comme les mouvements rapides du feu. Car il ne se reposera ni ne restera immobile tant qu'il n'aura pas achevé l'action.

Réfléchissez encore à ceci : tout comme une ardeur intérieure de l'âme conduit à agir avec zèle, de même l'inverse, agir extérieurement avec zèle, conduit à une ardeur intérieure de l'âme. À

savoir, lorsqu'on se sent accomplir une mitsva avec une grande rapidité, cela émeut son être intérieur pour qu'il s'enflamme également, et le désir et l'envie s'intensifieront de plus en plus en lui. Mais s'il agit avec lenteur dans le mouvement de ses membres, de même le mouvement de son esprit s'éteindra. C'est quelque chose que l'expérience peut attester.

Vous savez déjà que ce qui est le plus recherché dans le service de l'Éternel, que Son Nom soit béni, c'est le désir du cœur et l'aspiration de l'âme. C'est à ce sujet que le roi David a loué sa part en disant : « Comme une biche aspire avec ardeur aux cours d'eau, ainsi mon âme aspire avec ardeur vers Toi, ô Éternel ; mon âme a soif de l'Éternel... » (Tehilim 42:2-3), « Mon âme aspire et se tourne vers les parvis de l'Éternel » (Tehilim 84:2). « Mon âme a soif de Toi ; ma chair aspire à Toi [dans une terre aride et assoiffée (Rashi – désert), sans eau] » (Tehilim 63:2).

Mais pour un homme en qui ce désir ardent ne brûle pas comme il le devrait, un bon conseil est d'agir avec zèle par la force de la volonté afin que cela provoque un éveil intérieur de ce désir dans sa nature profonde. Car le mouvement extérieur éveille les mouvements intérieurs, et le mouvement extérieur est certainement plus en son pouvoir que les mouvements intérieurs. Ainsi, s'il exerce ce qui est en son pouvoir de faire, cela le conduira à atteindre également ce qui n'est pas en son pouvoir. Car une joie intérieure s'éveillera en lui, ainsi qu'un désir et une aspiration, grâce à la puissance d'une action ardente, extérieure, par la force de la volonté. C'est ce que le prophète a dit : « Connaissons, courons pour connaître le Seigneur » (Osée 6:3) et « Ils iront après l'Éternel, qui rugira comme un lion » (Osée 11:10).

Chapitre 8

Les moyens par lesquels on acquiert le zèle sont les mêmes que ceux par lesquels on acquiert la vigilance, et leurs niveaux sont également similaires, comme je l'ai écrit précédemment.

Car leurs sujets sont très proches. Il n'y a aucune différence entre eux, si ce n'est que le zèle concerne les commandements positifs tandis que la vigilance concerne les commandements négatifs.

Lorsqu'un homme en vient à réaliser comme une vérité la grande valeur des Mitsvot et l'importance de son obligation à leur égard, son cœur s'éveillera certainement au service de l'Éternel et il ne sera pas négligent à cet égard.

Cependant, ce qui peut intensifier cet éveil, c'est de méditer sur les nombreux bienfaits que le Saint, béni soit-Il, accorde à l'homme à chaque instant et en tout temps, ainsi que sur les grandes merveilles que l'Éternel accomplit pour lui depuis sa naissance jusqu'à son dernier jour. Car plus on médite et contemple ces choses, plus on reconnaîtra son immense dette envers l'Éternel qui lui accorde le bien.

Cette réflexion l'empêchera de devenir paresseux ou négligent dans Son service. Car puisqu'il lui est impossible de rembourser l'Éternel, béni soit Son Nom, pour Sa bonté, il sentira qu'au moins il peut remercier Son Nom et accomplir Ses commandements.

Quelles que soient les circonstances dans lesquelles on se trouve, qu'on soit pauvre ou riche, en bonne santé ou malade, il n'y a personne qui ne puisse voir des merveilles et de nombreux grands bienfaits dans sa situation particulière.

Car l'homme riche et en bonne santé est déjà redevable à l'Éternel, béni soit-Il, pour sa richesse et sa santé.

L'homme pauvre est redevable à l'Éternel car, même dans sa pauvreté, l'Éternel lui assure sa subsistance par des miracles et des merveilles, ne le laissant pas mourir de faim.

L'homme malade [est redevable à l'Éternel] car Il le fortifie face au poids de sa maladie ou de ses blessures, et ne le laisse pas sombrer dans la tombe. Il en va de même pour toutes les situations similaires. Il n'y a pas une seule personne qui ne se trouve redevable envers son Créateur.

Quand l'homme contemple ses bienfaits qu'il reçoit de l'Éternel, il sera certainement incité à se montrer zélé à Son service, comme je l'ai écrit plus haut. À plus forte raison s'il contemple que tout son bien dépend de la main de l'Éternel et que tous ses besoins et ses nécessités ne proviennent que de l'Éternel seul, béni soit Son Nom, et de personne d'autre.

Alors, à coup sûr, il ne se montrera pas paresseux dans son engagement au service divin, de peur que l'Éternel ne diminue ce qui lui est essentiel.

Voici, tu peux voir que j'ai inclus dans mes paroles les trois niveaux de personnes que j'ai distingués en matière de vigilance, car leurs affaires sont les mêmes et peuvent s'apprendre les unes des autres.

Ceux qui ont une compréhension complète seront animés de zèle par leur sens du devoir et par la grande valeur et l'importance des actes.

Ceux dont la compréhension est moindre – par les questions du monde à venir et de l'honneur, afin qu'ils ne subissent pas la honte

au Jour de la Récompense en voyant le bien qu'ils auraient pu atteindre mais qu'ils ont perdu.

Quant aux masses populaires, ce sont les questions de ce monde et ses besoins, comme je l'ai expliqué précédemment.

Chapitre 9

Les facteurs qui diminuent le zèle sont ceux qui augmentent la paresse. Le plus grand d'entre eux est la recherche de la tranquillité du corps, la haine de l'effort et l'amour des plaisirs [corporels] à leur plus haut degré.

Car voyez-vous, pour un homme comme celui-ci, le service de l'Éternel pèsera certainement très lourdement sur lui. Pour celui qui souhaite prendre ses repas en toute paix et tranquillité, dormir sans aucune perturbation, marcher uniquement à son propre rythme tranquille, ou d'autres choses similaires, il lui sera sans aucun doute très difficile de se lever tôt pour aller à la synagogue, d'écourter son repas afin de prier l'office de l'après-midi, ou de sortir pour accomplir une mitsva si le moment ne lui convient pas. À plus forte raison, se dépêcher d'accomplir une mitsva ou d'étudier la Torah.

Celui qui s'habitue à ces pratiques n'est pas maître de lui-même pour faire le contraire de ces choses quand il le souhaite. Car sa volonté est déjà emmurée dans la prison de l'habitude qui est devenue une seconde nature pour lui.

L'homme doit prendre conscience qu'il n'a pas été placé dans ce monde pour la tranquillité, mais plutôt pour le labeur et l'effort. Il doit se comporter uniquement comme les ouvriers qui accomplissent un travail pour leurs employeurs, à l'instar de ce qui a été dit : « Nous sommes des journaliers » (Eruvin 65a), et à la manière des soldats dans leurs formations de guerre qui mangent rapidement et dorment de manière irrégulière, toujours prêts à engager le combat.

À ce sujet, l'Écriture dit : « L'homme est né pour la peine » (Iyov 5:7). Lorsqu'un homme s'habitue ainsi, il trouvera certainement le service de l'Éternel facile, car il ne manque ni de préparation ni de disposition pour cela. Dans ce sens, nos sages de

mémoire bénie ont dit : « Telle est la voie de la Torah : mange du pain avec du sel, bois de l'eau avec modération et dors à même le sol » (Avot 6:4), ce qui est une déclaration générale appelant à s'éloigner au plus haut point du confort et des plaisirs.

Un autre facteur qui diminue le zèle est la grande crainte et l'appréhension de ce que l'avenir peut apporter, de sorte que parfois on peut craindre le froid ou la chaleur. D'autres fois, les accidents ou les maladies. D'autres fois encore, le vent, et ainsi de suite. C'est ce que Salomon, que la paix soit sur lui, a dit : « Le paresseux dit : « Il y a un lion sur le chemin ; un lion rôde dans les rues. » (Mishlei 26:13).

Les sages ont déjà dénigré ce trait de caractère et l'ont attribué aux pécheurs, s'appuyant sur de nombreux versets tels que « Les pécheurs de Sion ont peur ; le tremblement s'est emparé des flatteurs. » (Isaïe 33:14). L'un des grands sages, remarquant que son disciple avait peur, lui dit : « Tu es un pécheur. » (Berakhot 60a).

À ce sujet, l'Écriture dit : « Mets ta confiance en l'Éternel et fais le bien ; habite le pays et vis de la foi » (Tehilim 37:3).

En résumé, l'homme doit se montrer indifférent aux affaires de ce monde mais déterminé dans le service de l'Éternel, se contenter et se satisfaire de tout ce qui lui arrive dans les affaires de ce monde, en prenant ce qui se présente, être loin du repos et proche du labeur et de l'effort, son cœur ayant une confiance inébranlable en l'Éternel, et ne craignant pas l'avenir ni les malheurs qu'il pourrait apporter.

Peut-être direz-vous : voici, nous voyons que les sages ont partout obligé l'homme à bien se préserver et à ne pas se mettre en danger, même s'il est une personne juste ayant de nombreux mérites. Par exemple : « tout est entre les mains du Ciel, sauf les rhumes et les coups de chaleur » (Ketubot 30a) et la Torah dit : « vous vous préserverez très soigneusement » (Devarim 4:15). C'est pourquoi il ne faut pas décider de « faire confiance à l'Éternel » dans toutes les

situations, et dans le Talmud de Jérusalem (Berakhot 3, voir aussi Houllîn 142a), il est dit : « même lorsqu'on accomplit une mitsva ! ».

Sachez qu'il y a peur et qu'il y a peur. Il y a la peur justifiée et il y a la peur insensée. Il y a la confiance [en l'Éternel] et il y a l'imprudence.

Le Seigneur, béni soit-Il, a doté l'homme d'un esprit sain et d'un raisonnement clair afin qu'il puisse se guider sur la bonne voie et se prémunir contre les choses nuisibles qui ont été créées pour punir les méchants.

Mais celui qui ne veut pas se guider de manière intelligente et s'expose à des dangers – ce n'est pas de la confiance en l'Éternel, mais plutôt de la folie. Une telle personne pêche en agissant contre la volonté de l'Éternel qui désire que l'homme se protège.

Par conséquent, outre le danger inhérent auquel il s'expose en ne se protégeant pas correctement, il attire aussi activement sur lui-même le châtement pour le péché qu'il commet. Ainsi, c'est le péché lui-même qui lui attire le châtement.

Le type de crainte et de protection de soi qui convient est celui qui repose sur les conseils de la sagesse et de la raison. À ce sujet, l'Écriture dit : « L'homme avisé voit le mal et s'en échappe, mais l'insensé persiste et est puni » (Mishlei 22:3).

La crainte insensée, c'est lorsqu'un homme veut ajouter protection sur protection et crainte sur crainte, en imaginant des précautions pour ses précautions, de telle sorte que cela aboutisse à la négligence de l'étude de la Torah et du service divin.

Le principe général pour distinguer ces deux types de crainte est celui que nos sages ont précisé en disant : « Là où le mal est probable, c'est différent » (Pesachim 8b).

Car dans un endroit où le mal est probable et prévisible, il est bon de se protéger. Mais dans un endroit où il n'y a pas de danger connu, il ne faut pas avoir peur.

Dans le même ordre d'idées, les Sages ont dit : « Nous ne présumons d'aucun défaut sans cause » (Houlîn 56b). Et « un juge ne doit se laisser guider que par ce que ses yeux voient » (Bava Batra 131a). C'est là même l'intention du verset que nous avons cité plus haut : « L'homme avisé voit le mal et se cache » (Mishlei 22:3), qui ne parle que de fuir le mal que l'on peut voir, et non du mal qui pourrait, éventuellement, survenir.

C'est exactement comme le verset cité plus haut : « Le paresseux dit : "Il y a un lion sur le chemin..." » (Mishlei 26:13). Nos sages, de mémoire bénie, ont illustré, par degrés successifs, jusqu'où une peur infondée peut aller pour amener une personne à s'abstenir de bonnes actions. Ils ont dit (Midrash Devarim Raba 8:6) :

Salomon a dit sept choses concernant le paresseux. Pour illustrer :

Ils dirent au paresseux : « Ton maître est en ville, va lui apprendre la Torah. »

Il répond : « J'ai peur du lion sur la route » [Mishlei 26:13].

« Ton maître est dans le quartier. »

Il répond : « J'ai peur qu'il se trouve entre les chemins » [ibid.].

« Il est dans ton immeuble. »

Il répond : « Si je vais le voir, je risque de trouver la porte fermée... »

Nous apprenons ici que ce n'est pas la peur qui le rend paresseux, mais bien le contraire : c'est la paresse qui engendre la peur.

L'expérience quotidienne peut témoigner de la véracité de ces choses, car un tel comportement est évident et répandu parmi les masses de gens « dont les voies sont la folie » (Tehilim 49:13). Celui qui réfléchit à cette question trouvera la vérité absolue, et la connaissance viendra facilement à la personne compréhensive.

Nous avons déjà clarifié la question du zèle dans une mesure que j'estime suffisante pour éveiller le cœur de chacun. Le sage deviendra plus sage et sa compréhension s'accroîtra.

Voyez qu'il convient que l'étape du zèle suive celle de la vigilance. Car, en général, un homme ne sera pas zélé s'il n'est pas d'abord vigilant quant à ses actes. Celui qui ne prend pas à cœur d'être prudent dans ses actes ni de méditer sur le service divin et ses principes, ce qui constitue le trait de la vigilance comme je l'ai écrit, aura beaucoup de mal à revêtir l'amour et le désir ardent du service de l'Éternel et à être zélé avec passion devant son Créateur.

Car une telle personne est encore submergée par les désirs charnels et se laisse porter par l'élan de ses habitudes, ce qui l'éloigne de tout cela. Mais après avoir ouvert les yeux pour voir ses actes, en avoir été vigilant, avoir fait le bilan des Mitsvot par rapport aux péchés comme nous l'avons mentionné, il lui sera facile de se détourner du mal, d'aspirer au bien et d'y être zélé. Cela est évident.

Chapitre 10

Le trait de la pureté consiste pour un homme à être complètement pur de tous les mauvais traits et de tous les péchés. [Cela s'applique] non seulement aux péchés qui sont familiers et reconnus, mais aussi à ceux pour lesquels le cœur est tenté de se convaincre qu'ils sont permis ; mais lorsque nous examinons sincèrement la question, nous constatons que cela semblait justifié à la personne uniquement parce que son cœur était affligé par un certain désir et n'en était pas entièrement purifié. C'est pourquoi cela l'a poussé à se montrer indulgent.

Mais l'homme qui a été complètement purifié de cette affliction et qui a été débarrassé de toute trace du mal que la convoitise laisse derrière elle, voici que sa vision sera parfaitement claire et son discernement sera pur. Il ne sera influencé par aucun désir. Il reconnaîtra tout ce qui est un péché. Même pour le plus infime, il en verra le mal et s'en éloignera. À ce sujet, nos Sages ont fait référence aux hommes de Sheleimut (Intégrité) qui ont purifié leurs actes à un point tel qu'il ne restait même plus un soupçon de mal – « les hommes à l'esprit pur de Jérusalem » (Sanhédrin 23a).

Vous pouvez désormais voir la distinction entre l'homme vigilant et l'homme pur. Même si les deux sont similaires dans leurs affaires, l'homme vigilant est prudent dans ses actes et veille à ne pas pécher dans ce qu'il sait déjà et dont tout le monde sait que c'est un péché.

Mais il n'est pas encore maître de lui-même au point d'empêcher son cœur d'être attiré par les convoitises naturelles, de sorte qu'elles ne l'incitent pas à se convaincre que certaines choses sont permises concernant ce dont le caractère mauvais n'est pas si bien connu.

Car même s'il s'efforce de vaincre sa mauvaise inclination et de dompter ses convoitises, il n'en changera pas pour autant sa nature. Il ne pourra pas ôter la convoitise charnelle de son cœur. Il pourra tout au plus la dompter et se laisser gouverner par la sagesse à sa place. Mais néanmoins, les ténèbres de la volonté physique feront inévitablement leur œuvre pour l'attirer et le séduire.

Mais lorsqu'un homme s'est largement habitué à la vigilance, jusqu'à ce qu'il se soit purifié d'une première purification des péchés bien connus et qu'il se soit habitué au service de l'Éternel avec zèle, et que l'amour et le désir ardent pour son Créateur se soient renforcés en lui, voici que la puissance de cette habitude l'éloignera des choses physiques et attachera son intellect à la perfection spirituelle, et finalement il pourra atteindre la pureté parfaite. Le feu de la convoitise charnelle s'éteindra de son cœur en raison de l'intensification en lui du désir ardent de l'Éternel. Alors sa vue sera claire et pure, comme je l'ai écrit plus haut, de sorte qu'il ne sera ni séduit ni trompé par les ténèbres du physique, et ses actes seront entièrement purs.

En possédant cette qualité, David se réjouissait en disant : « Je laverai mes mains dans la pureté et je ferai le tour de Ton autel, ô Éternel » (Tehilim 26:6). Car en vérité, seul celui qui est complètement pur de toute trace de péché ou d'iniquité est digne de se présenter devant la présence du Roi, l'Éternel. Car sans cela, il ne peut qu'éprouver honte et déshonneur devant Lui, comme l'a dit Esdras le Scribe : « Ô mon Roi, j'ai honte et je suis embarrassé de lever mon visage vers Toi [car nos iniquités se sont accumulées au-dessus de nos têtes...] » (Esdras 9:6).

Certes, il faut un grand travail pour atteindre la Shelemout (perfection) dans ce trait. Car il est facile de se prémunir contre les péchés reconnus et bien connus, car leur mal est apparent. Mais l'examen minutieux nécessaire à la pureté est le plus difficile. Car le péché est dissimulé par des rationalisations selon lesquelles il serait permis, comme je l'ai écrit et comme l'ont dit les sages de mémoire

bénie : « Les péchés qu'un homme piétine de ses talons l'entourent au moment du Jugement » (Avodah Zara 18a).

Dans le même ordre d'idées, ils ont dit (Bava Batra 165a) : « La majorité des gens sont coupables de [formes de] vol, une minorité d'immoralité, mais tous sont coupables de la poussière de la calomnie » (c'est-à-dire des traces de calomnie). Car en raison de ses atours extrêmement subtils et difficilement reconnaissables, tous les êtres humains trébuchent.

Les sages de mémoire bénie ont dit que David était vigilant et s'était purifié complètement de toutes ces choses. C'est pourquoi il partait en guerre avec une grande confiance en l'Éternel, demandant : « Puis-je poursuivre mes ennemis et les rattraper, sans faire demi-tour avant de les avoir détruits » (Tehilim 18:38), ce que n'ont pas demandé Yehoshafat, Asa et Chizkiyahu, car ils n'avaient pas atteint une telle pureté parfaite (voir Midrash Eicha Raba, peticha 30).

C'est ce que David lui-même a dit plus tard dans ses paroles : « Récompense-moi, ô Éternel, selon ma justice, selon la pureté de mes mains, rends-moi » (ibid. 18:21) et « le Seigneur m'a récompensé selon ma justice, selon la pureté de mes mains devant Ses yeux » (ibid. 18:25). Cela fait référence à cette pureté et à cette propreté que nous avons mentionnées. Il a ensuite ajouté : « Car par Toi, je cours après une troupe... J'ai poursuivi mes ennemis et je les ai rattrapés » (Tehilim 18:30). Et il a lui-même ajouté : « Qui montera sur la montagne de l'Éternel, qui se tiendra dans son lieu saint ? Celui qui a les mains innocentes et le cœur pur. » (Tehilim 24:3).

Certes, cette qualité est difficile à atteindre, car la nature de l'homme est faible. Son cœur est facilement séduit et il s'autorise des choses qui le conduisent à l'aveuglement. Sans aucun doute, celui qui a acquis cette qualité a déjà atteint un niveau spirituel très élevé. Car il s'est tenu au milieu de la bataille qui fait rage et en est sorti

victorieux. Nous allons maintenant expliquer les détails de cette qualité.

Chapitre 11

Les particularités de la qualité de la pureté sont très nombreuses. Elles correspondent à toutes les particularités des 365 commandements négatifs. Car j'ai déjà mentionné que la question de la pureté consiste à être pur de toutes les branches des divers péchés.

Même si le Yetzer HaRah (la mauvaise inclination) s'efforce de pousser l'homme à commettre tous les péchés, il en existe néanmoins certains que sa nature désire plus que d'autres. Dans ces cas-là, la mauvaise inclination lui présente davantage de justifications pour lui faire croire que cela serait permis. Il faut donc se renforcer tout particulièrement dans ces domaines afin de vaincre sa mauvaise inclination et de se purifier du péché. À ce sujet, nos sages ont dit : « Le vol et les relations interdites sont des péchés que l'âme de l'homme désire et convoite » (Chagigah 11b).

SE PURIFIER DU VOL : Nous pouvons observer que la plupart des gens ne sont pas des voleurs flagrants, prenant littéralement de leurs mains les biens de leur prochain pour les ajouter à leurs propres possessions ; néanmoins, ces mêmes personnes goûtent au vol dans leurs transactions commerciales en se justifiant qu'il est permis de tirer profit de la perte de leur prochain. Ils peuvent se convaincre en disant : « Les affaires, c'est différent ».

De nombreux commandements négatifs font référence au vol, tels que « tu ne voleras point » (Shemot 20:13), « tu ne dépouilleras point » (Vayikra 19:13), « tu n'opprimeras point » (ibid.) ; « ne vous mentez pas les uns aux autres » (Vayikra 19:11), « vous ne vous opprimez pas les uns les autres » (Vayikra 25:14), « tu ne repousseras pas la limite de ton prochain » (Devarim 19:14). Toutes ces dispositions relèvent des lois sur le vol qui s'appliquent à de nombreuses transactions commerciales courantes, et chacune d'entre elles comprend de nombreuses interdictions.

Car ce ne sont pas seulement les actes explicites et bien connus de vol ou d'oppression qui sont interdits, mais tout ce qui peut éventuellement conduire à un tel acte et en être la cause est inclus dans l'interdiction. À ce sujet, nos Sages de mémoire bénie ont dit (Sanhedrin 81a) : « Il n'a pas souillé la femme de son prochain » (Yechezkel 18:6) – c'est-à-dire qu'il n'a pas empiété sur le commerce de son prochain ».

Rabbi Yehuda a interdit à un commerçant de distribuer des céréales grillées et des noix aux enfants afin de les habituer à fréquenter sa boutique. Les autres Sages ne l'ont autorisé que parce que ses concurrents pouvaient faire de même (Bava Metzia 60a).

Nos Sages de mémoire bénie ont également dit : « Voler une autre personne est pire que de voler les biens du Temple, car dans le premier cas, le mot « péché » précède le mot « trahison » [et l'inverse dans le second]... »

Ils ont également dispensé les ouvriers salariés de réciter la bénédiction (Hamotzi) sur le pain et de la dernière bénédiction du remerciement après les repas (Birkat Hamazon). Et même dans le cas de la récitation du Shema, ils leur ont demandé de ne s'interrompre dans leur travail que pour le premier chapitre (Berachoth 16b). À plus forte raison pour les choses qui sont facultatives. Et s'il transgresse cela, il est considéré comme un voleur.

Aba Chilkiya ne rendait même pas les salutations des érudits de la Torah afin de ne pas s'éloigner du travail qu'il accomplissait pour autrui (Taanit 23b). Yaakov, notre ancêtre, que la paix soit sur lui, déclare explicitement : « La chaleur du jour me consumait, et le froid de la nuit, et le sommeil s'était retiré de mes yeux » (Bereishis 31:40).

Que répondront donc ceux qui se sont adonnés à leurs propres plaisirs et se sont détournés du travail pendant la durée de leur

engagement ? Ou s'ils se sont occupés de leurs propres affaires, chacun pour son propre profit ?

En résumé : celui qui est engagé par son prochain pour n'importe quel type de travail, voici, toutes ses heures sont vendues à son employeur pour la journée de travail, comme l'ont déclaré les Sages : « S'engager, c'est se vendre pour la journée » (Bava Metzia 56b). Tout le temps qu'il consacre à son propre plaisir, quel qu'il soit, constitue un vol. Et si son employeur ne lui pardonne pas, il n'est pas pardonné. Car les Sages ont déjà déclaré : « Les péchés entre un homme et son prochain ne sont pas expiés le jour de Yom Kippour tant qu'il n'a pas apaisé son prochain » (Yoma 85b).

Non seulement cela, mais même si l'on accomplit une mitsva (bonne action) pendant son temps de travail, cela ne sera pas considéré comme un mérite, mais plutôt comme un péché à son actif. Car un péché ne peut être considéré comme une mitsva. Et l'Écriture dit : « [Je suis le Seigneur qui aime la justice et] déteste le vol dans l'offrande » (Isaïe 61:8). À ce sujet, nos Sages de mémoire bénie ont dit : « Celui qui vole une mesure de blé, la moule, la cuit et récite une bénédiction dessus, ne bénit pas mais blasphème, comme il est écrit : "Et le voleur qui bénit blasphème l'Éternel" (Tehilim 10:3) ».

De même, il a été dit : « Malheur à celui dont l'avocat de la défense est devenu son procureur » (Vayikra Rabba 30), comme l'ont dit nos Sages de mémoire bénie à propos d'un loulav volé.

C'est logique, car voler un objet est un vol et voler du temps est un vol. Tout comme lorsqu'on vole un objet et qu'on accomplit une mitsva avec, son avocat de la défense devient son procureur. De même, celui qui vole du temps et accomplit une mitsva avec, son avocat de la défense devient également son procureur.

Le Saint, béni soit-Il, ne désire que la fidélité (l'honnêteté). À ce sujet, l'Écriture dit : « l'Éternel protège ceux qui sont fidèles » (Tehilim 31:24), et « Ouvrez les portes et laissez entrer les justes qui

gardent la foi » (Isaïe 26:2), et « Mes yeux seront sur les fidèles du pays afin qu'ils habitent avec Moi » (Tehilim 101:6), et « Tes yeux ne sont-ils pas tournés vers la fidélité ? » (Jérémie 5:3).

Job lui-même a témoigné à son sujet : « Si mes pas se sont écartés du chemin et si mon cœur a suivi mes yeux, et si une tache s'est collée à mes paumes » (Job 31:7). Considérez cette belle analogie dans laquelle il a comparé le vol invisible à quelque chose qui a tendance à coller à la main d'une personne (par ex. la farine lorsqu'on pétrit) : car même si l'on n'a pas l'intention d'aller le prendre et que cela colle de soi-même à ses mains, cela reste néanmoins dans ses mains. Il en va de même ici : même si l'on ne sort pas pour voler réellement, il est difficile que ses mains soient complètement exemptes de vol.

En vérité, tout cela est dû au fait que ses yeux attirent son cœur au lieu que son cœur ne domine ses yeux, ne leur permettant ainsi pas de voir d'un œil favorable les choses appartenant à autrui. Ainsi, les yeux attirent le cœur à chercher à rationaliser des autorisations (heterim) pour ce qui leur semble attrayant et désirable. C'est pourquoi Job a dit qu'il n'avait pas agi ainsi. Son cœur n'a pas suivi ses yeux. Par conséquent, aucune tache ne s'était collée à ses mains.

Considérez l'interdiction de l'Onaah (fraude/tromperie). Comme il est facile pour une personne d'être séduite et de trébucher. Car il lui semble juste de s'efforcer de rendre sa marchandise attrayante aux yeux des gens afin de tirer profit du labeur de ses mains ; d'essayer de parler au cœur du client potentiel afin de le convaincre (discours de vendeur). Il se justifiera pour tout cela en citant : « certains sont industriels et tirent profit » (Pesachim 50b) ou « la main du diligent prospère » (Mishlei 10:4).

Mais s'il n'examine pas ses actes avec la plus grande minutie, des épines pousseront à la place du blé. Car il transgressera et trébuchera dans le péché d'Onaah (fraude) contre lequel nous avons été mis en garde : « Et vous ne vous opprimez pas les uns les

autres » (Vayikra 25:17) et nos sages de mémoire bénie ont dit : « il est même interdit de tromper un non-Juif » (Chulin 94a). Et l'Écriture déclare : « le reste d'Israël ne commettra pas d'iniquité et ne prononcera pas de mensonges, et on ne trouvera pas de langue trompeuse dans leur bouche » (Tzefania 3:13).

De même, les sages ont dit : « On ne doit pas embellir de la marchandise ancienne pour la faire passer pour neuve » (Bava Metzia 60b).

Et dans (Sifri Devarim 25:16) : « Il est interdit de mélanger des fruits provenant d'un autre champ, même si ces derniers sont tout aussi frais que les premiers, et même s'ils sont vendus au prix d'un seah par dinar et que le mélange vaut un dinar et un tarsit. Malgré cela, il est interdit de les mélanger et de vendre le mélange pour un seah par dinar. « Quiconque fait toutes ces choses commet l'iniquité » (Devarim 25:16) – cinq qualificatifs ont été attribués à de telles personnes : « injuste », « haï », « abominable » (« répugnant »), « condamné », « odieux ».

Les Sages ont également déclaré : « Si quelqu'un vole à son prochain ne serait-ce que l'équivalent d'une peruta (petite pièce), c'est comme s'il lui ôtait la vie » (Bava Kama 119a). Cet enseignement nous révèle la gravité de ce péché, même pour une petite somme. Ils ont ajouté : « Les pluies sont retenues uniquement à cause du péché de vol » (Taanit 7b). Et « parmi une multitude de péchés, quel est celui qui les domine tous ? – le vol » (Vayikra Raba 33:3). Et « le sort de la génération du déluge n'a été scellé qu'à cause du péché de vol » (Sanhédrin 108a).

Vous vous demanderez peut-être : « Comment est-il possible, dans nos transactions commerciales, de ne pas essayer de convaincre un acheteur potentiel d'acheter la marchandise et d'en reconnaître la valeur ? » Il y a une grande distinction en la matière. Car tout ce qui vise à montrer à l'acheteur potentiel la véritable valeur et la qualité de la marchandise est bon et juste. Mais tout ce qui vise à en

dissimuler les défauts est une fraude (Onaah) et est interdit. C'est un principe général dans les relations commerciales loyales.

Je ne m'étendrai pas sur la tromperie en matière de mesures, car les Écritures stipulent explicitement : « L'abomination de l'Éternel, ton Roi, ce sont tous ceux qui font cela » (Devarim 25:16). Ils ont ajouté : « La punition pour les poids et mesures malhonnêtes est pire que la punition pour les relations illicites » (Bava Basra 88b) et « un grossiste doit nettoyer ses mesures une fois tous les trente jours... » (ibid. 88a). Pourquoi tout cela ? Afin qu'il ne diminue pas les mesures par ignorance et qu'il ne soit pas puni [pour avoir volé ses clients par négligence].

À combien plus forte raison pour le péché de percevoir des intérêts, qui est considéré comme aussi grave que de renier le Roi d'Israël, à l'Éternel ne plaise. Nos sages de mémoire bénie ont commenté le verset : « Il a prêté à intérêt ; et il a pris un profit ; vivra-t-il donc ? Il ne vivra pas ! [Il a commis toutes ces abominations ; il mourra certainement ; son sang retombera sur lui] » (Yéhézkél 18:13) – « il ne vivra pas » fait référence à la vie au temps de la résurrection des morts, car lui et sa poussière sont abominables et détestables aux yeux de l'Éternel » (Shemot Raba 31:6). Je ne vois pas la nécessité d'approfondir ce sujet, car sa crainte est déjà gravée dans le cœur de chaque homme d'Israël.

Le principe général de ce qui a été dit est le suivant : tout comme le désir d'argent est très grand, ses écueils sont également très nombreux. Une analyse approfondie et une enquête minutieuse sont nécessaires pour qu'une personne s'en purifie véritablement. S'il s'en est purifié, il doit savoir qu'il a déjà atteint un niveau élevé.

Car beaucoup ont atteint la piété dans ses différents domaines, mais en matière de haine des pots-de-vin (c'est-à-dire des gains malhonnêtes), ils sont incapables d'atteindre le niveau de Shelemut (intégrité/perfection). C'est ce que Tzofar HaNaamati a dit à Job : « Si l'iniquité est dans ta main, éloigne-la, et ne permets pas à

l'injustice d'habiter dans tes tentes ; alors, tu lèveras la tête sans tache ; tu seras inébranlable et tu ne craindras rien » (Job 11:14-15).

J'ai parlé jusqu'à présent de certains détails de l'une des Mitsvot. Il ne fait aucun doute que chaque Mitsva comporte également des subdivisions et des détails de la même manière. Cependant, je n'aborderai que celles dans lesquelles la majorité des gens trébuchent habituellement.

RELATIONS INTERDITES : Abordons maintenant le sujet des relations interdites. Elles font également partie des péchés auxquels les gens s'adonnent avec avidité et occupent la deuxième place après le vol, comme l'ont dit nos sages, de mémoire bénie : « La majorité des gens se rendent coupables de vol et une minorité de relations illicites » (Bava Batra 165a).

Celui qui veut se purifier complètement de ce péché devra également fournir un effort qui n'est pas négligeable. Car l'interdiction ne concerne pas seulement l'acte lui-même, mais aussi tout ce qui y conduit. Cela est explicitement mentionné dans les Écritures : « Ne vous approchez pas pour découvrir la nudité » (Vayikra 18:6).

Et nos Sages ont dit : « Le Saint, béni soit-Il, dit : "Ne dis pas : puisque il m'est interdit d'avoir des rapports avec une femme, je vais l'étreindre et être exempt de péché, je vais la caresser et être exempt de péché, je vais l'embrasser et être exempt de péché". Le Saint, béni soit-Il, dit : « Tout comme lorsqu'un nazir fait le vœu de ne pas boire de vin, il lui est également interdit de manger des raisins ou des raisins secs, du jus de raisin dilué ou tout produit dérivé de la vigne, de même, pour une femme qui n'est pas ton épouse, il t'est interdit de la toucher de quelque manière que ce soit. Quiconque touche une femme autre que son épouse s'attire la mort... » (Shemot Raba 16:2).

Considérez combien sont merveilleuses les paroles de ce Midrach. Car il compare cette interdiction à celle du nazir : bien que

l'interdiction principale du nazir ne porte que sur le vin, la Torah lui interdit néanmoins tout ce qui est lié au vin. C'était une leçon que la Torah enseignait aux Sages sur la manière dont ils devaient « ériger une barrière autour de la Torah » afin qu'ils puissent utiliser l'autorité qui leur était accordée pour mettre en place des protections pour la Torah.

Car ils pouvaient tirer de l'exemple du nazir l'idée d'interdire tout ce qui est lié à l'interdiction principale. Ainsi, la Torah a fait de cette interdiction du nazir un exemple de la façon dont devaient procéder les Sages pour toutes les autres mitzvot, afin d'enseigner que telle est la volonté de l'Éternel. Ainsi, lorsque l'Éternel nous interdit une chose, nous pouvons déduire de ce qui est expliqué (le nazir) ce qui n'est pas expliqué, afin d'interdire également tout ce qui se rapproche de l'interdiction spécifiée.

De cette manière, les Sages ont interdit, en matière de relations interdites, tout ce qui ressemble à ces relations et s'en rapproche, quelle qu'en soit la forme, à savoir que ce soit par l'acte, par la vue, par la parole, par l'ouïe ou même par la pensée. Je vais maintenant vous apporter quelques preuves de tout cela à partir des paroles des Sages de mémoire bénie.

En acte : à savoir, toucher, embrasser, ou tout autre geste similaire ; nous avons déjà expliqué cela plus haut dans la citation que nous avons rapportée (de Shemot Raba 16:2). Il n'est pas nécessaire d'en dire davantage.

En regardant : Nos Sages, de mémoire bénie, ont dit : « “De main en main, il n'échappera pas au mal” (Mishlei 11:21), [cela enseigne] que quiconque compte de l'argent de sa main à celle d'une femme afin de la regarder, [même s'il possède la Torah et de bonnes actions comme Moïse notre maître], n'échappera pas au châtement de la Géhenne » (Berachot 61a). Et : « Pourquoi les Juifs de cette génération avaient-ils besoin d'expiation ? Parce qu'ils nourrissaient leurs yeux de luxure (Erva) » (Shabbat 64b) et « Rabbi Sheshes a

dit : “Pourquoi l’Écriture énumère-t-elle les ornements extérieurs avec les intérieurs ? Pour vous enseigner : Quiconque regarde le petit doigt d’une femme, c’est comme s’il regardait ses parties intimes” » (ibid.).

Ils enseignaient en outre : « “Tu te garderas de toute chose mauvaise” (Devarim 23:10) [cela enseigne] qu’il ne faut pas regarder fixement une belle femme, même si elle est célibataire, ni une femme mariée, même si elle est laide » (Avodah Zara 20b).

En matière de parole : il a été enseigné explicitement : « Celui qui parle excessivement à une femme attire le mal sur lui-même » (Avot 2:5).

En matière d’écoute : il a été enseigné : « La voix d’une femme est Erva (incitation sexuelle) » (Berachot 24a).

De plus, en ce qui concerne la question de la débauche de la bouche et de l’oreille, à savoir prononcer des paroles obscènes ou les écouter, nos sages ont déjà « crié comme des grues » en disant (sur le verset) : « Il n’y aura chez vous aucune chose indécente (Erva) » (Devarim 23:15) – cela fait référence à la débauche de la parole » (Yerushalmi Teruma 1:6).

Ils ont ajouté (Shabbat 33a) : « À cause du péché de la parole obscène, de nouveaux malheurs surgissent et les jeunes hommes d’Israël meurent » (Isaïe 9:16)

Et « quiconque prononce des paroles obscènes, la Géhenne s’approfondit pour lui [comme il est dit : « Une fosse profonde est pour la bouche qui profère la perversité »] (Mishlei 22:14)

Et encore : « Tous savent dans quel but une mariée entre sous le dais nuptial, mais quiconque en parle de manière obscène, même si un décret de soixante-dix ans de bonheur lui avait été scellé, celui-ci est renversé en malheur » (Shabbat 33a).

Ils ont ajouté : « Même les propos légers entre un homme et sa femme sont révélés à une personne au moment de son jugement » (Chagigah 5b).

Et concernant le fait d'écouter des obscénités, il est également enseigné : « même celui qui écoute et reste silencieux, comme il est écrit : « [La bouche des femmes étrangères est comme une fosse profonde ;] celui que l'Éternel abhorre y tombera » (Shabbat 33a).

Cela vous montre que tous les sens doivent être purs de toute obscénité et de tout ce qui s'y rapporte.

Si un homme te dit bêtement : « Ce que les sages ont dit au sujet du langage obscène, c'est seulement pour effrayer et éloigner une personne du péché, et cela ne concerne que ceux dont le sang bouillonne, c'est-à-dire que lorsqu'ils parlent de ces choses, ils sont pris de convoitise. Mais celui qui le dit simplement pour plaisanter, ce n'est pas grave et il n'y a pas lieu de s'en inquiéter. »

Répondez-lui que ses paroles sont celles de la mauvaise inclination. Car les Sages ont tiré leurs preuves d'un verset explicite des Écritures : « En punition de l'obscénité, les troubles se multiplient, des décrets cruels sont proclamés à nouveau, les jeunes d'Israël meurent... car chacun est un flatteur et un calomniateur, et chaque bouche profère des obscénités » (Isaïe 9:16). Ce verset ne mentionne ni l'idolâtrie, ni les relations illicites, ni le meurtre, mais la flatterie, la calomnie et le langage obscène. Ce sont là autant de péchés de la bouche dans la parole. Et à ce sujet, le décret a été prononcé : « les jeunes gens d'Israël meurent, et les orphelins et les veuves crient sans être exaucés... et Il n'aura pas de compassion. »

En réalité, la vérité est telle que l'ont dit nos sages, de mémoire bénie : prononcer des mots obscènes est en fait une débauche de la parole. C'est un aspect de la débauche et cela relève de la même interdiction que toutes les autres formes de débauche, à l'exception de l'acte même de relations illicites. Même si cela n'entraîne pas la

punition céleste de Karet (l'exclusion de l'âme) ni la mort prononcée par le Beit Din (comme l'acte de relations illicites), ces paroles sont néanmoins interdites en elles-mêmes. Cela s'ajoute au fait qu'elles conduisent et entraînent vers l'interdiction principale elle-même, à l'instar du cas du nazir dans le Midrash que nous avons évoqué précédemment.

Concernant la « pensée », nos Sages l'ont déjà mentionné au début de notre Beraïtha : « “Tu te garderas de toute chose mauvaise” (Devarim 23:10) – D'où R. Pinchas b. Yair a dit qu'une personne ne devrait pas avoir de pensées [impures] dans son cœur, et ainsi s'amener à l'impureté la nuit » (Ketubot 46a). Ils ont ajouté : « Les pensées de péché sont pires que le péché lui-même » (Yoma 29a) et l'Écriture dit explicitement : « Les mauvaises pensées sont une abomination pour l'Éternel » (Mishlei 15:26).

Nous avons parlé de deux péchés graves dans lesquels les gens sont près de trébucher en raison de la multitude de leurs ramifications et de la grande inclination du cœur de l'homme vers eux, due à la convoitise qu'ils suscitent.

ALIMENTS INTERDITS : Le péché qui se classe troisième après le vol et les relations interdites en matière de désir est celui des aliments interdits, qu'il s'agisse de viande non casher elle-même, de mélanges de celle-ci, de viande et de lait, de sang, d'aliments cuisinés par des non-juifs, d'ustensiles utilisés par des non-juifs, de leurs libations de vin et de vin ordinaire. Pour toutes ces choses, la pureté exige une grande minutie et un effort de maîtrise de soi. Car il y a dans le cœur une convoitise pour les bons mets, et les interdictions concernant les mélanges ou autres entraînent des pertes financières.

Les détails de ces interdictions sont nombreuses, toutes étant des lois bien connues qui sont expliquées dans les livres de décisions halakhiques. Celui qui se montre indulgent à leur égard alors que les sages ont décrété qu'il fallait être strict ne fait que détruire son âme,

comme l'ont dit les sages dans la Sifra (parasha Shmini) : « Ne vous souillez pas, ne devenez pas Tamei (spirituellement contaminés) par eux » (Vayikra 11:43) ; si vous vous souillez par eux, vous finirez par devenir Tamei par eux ».

En effet, les aliments interdits introduisent la Tuma (impureté spirituelle) dans le cœur et l'âme d'une personne, de sorte que la sainteté de l'Éternel, béni soit-Il, s'éloigne et se retire d'elle. C'est également ce qu'ils ont déclaré (Yoma 39a) : « en devenant souillés par eux » (Vayikra 11:43) – ne lisez pas *ve-nitmetem* [que vous serez souillés], mais *ve-nitamtem* [que vous deviendrez insensibles] ».

Car le péché engourdit le cœur de l'homme, lui faisant perdre la vraie connaissance et l'esprit de sagesse que le Saint, béni soit-Il, accorde aux pieux, comme il est écrit : « Car l'Éternel donne la sagesse » (Mishlei 2:6). Ainsi, il se retrouve à l'état animal et matériel, plongé dans la grossièreté de ce monde.

Les aliments interdits sont pires à cet égard que tous les autres péchés, car ils pénètrent littéralement dans le corps d'une personne et deviennent chair de sa chair. Et afin de nous enseigner que ce ne sont pas seulement les animaux et les créatures non casher qui contiennent cette Tuma (contamination spirituelle), mais aussi les animaux casher eux-mêmes qui sont disqualifiés (Treifot). L'Écriture dit : « pour distinguer entre l'impur (Tamei) et le pur (Tahor) » (Vayikra 11:47), et l'explication donnée par nos rabbins de mémoire bénie :

« Il n'est pas nécessaire de nous enseigner la distinction entre un âne et une vache. Pourquoi alors l'Écriture dit-elle : “entre l'impur et le pur” ? [Réponse :] Il s'agit plutôt de la distinction entre ce qui est impur pour vous et ce qui est pur pour vous, à savoir entre un animal casher dont la majeure partie de la trachée a été coupée et un animal dont seule la moitié de la trachée a été coupée. Et quelle est la différence entre la majeure partie et la moitié ? – l'épaisseur d'un cheveu » (Sifra Shemini ch. 12).

La raison pour laquelle ils ont conclu leur enseignement par les mots « et quelle différence y a-t-il entre la majeure partie, etc » est de démontrer combien est merveilleux le pouvoir de la Mitsva, par lequel une simple largeur de cheveu sépare la Tuma (impureté) de la Tahara (pureté).

En effet, toute personne dotée d'un peu de bon sens considérera la nourriture interdite comme un poison ou comme de la nourriture mélangée à du poison. Car, si un tel cas se présentait, ferait-il preuve d'indulgence envers lui-même et mangerait-il de cette nourriture ?

S'il y avait une raison de soupçonner, même la plus infime, ferait-il preuve d'indulgence ? Certainement pas. Et s'il faisait preuve d'indulgence, les gens le considéreraient comme un parfait imbécile !

L'interdiction concernant la nourriture, comme nous l'avons expliqué, est littéralement un poison pour le cœur et l'âme. Si tel est le cas, alors qui parmi les personnes sensées ferait preuve d'indulgence dans une situation où il y a suspicion d'interdiction concernant la nourriture ? À ce sujet, il est écrit : « Et mets un couteau dans ta bouche, si tu es une personne encline à l'appétit » (Mishlei 23:2).

Parlons maintenant des péchés courants qui découlent de l'interaction avec les gens et de la vie en leur milieu, tels que l'oppression par la parole, l'humiliation, le fait d'égarer les aveugles par de [mauvais] conseils, la médisance, la haine, la vengeance, les serments, le mensonge et la profanation du Nom de l'Éternel. Car qui peut dire : « Je suis pur de tout cela. Je me suis purifié de ces péchés » ? Car leurs ramifications sont extrêmement nombreuses et subtiles, de sorte que s'en prémunir exige un grand effort.

LES MOTS QUI BLESSENT : Le péché d'oppression par la parole (Ona'as Devarim) comprend le fait de dire à quelqu'un, en

privé, quelque chose [d'implicite] qui puisse lui causer de la honte. À plus forte raison, dire quelque chose d'explicite qui lui cause de la honte ou lui faire un acte qui lui cause de la honte.

Voici ce qu'ont dit nos sages : « S'il était un Baal Teshuva (repentant), ne lui dis pas : “Souviens-toi de tes actes passés...” ; si la maladie le frappe, ne lui dis pas comme l'ont dit les amis de Job : “Souviens-toi, je t'en prie, de qui a jamais péri en étant innocent ?” (Job 4:7). Si des marchands de passage te demandent du blé, ne leur dis pas : « Allez chez untel qui vend du blé », alors que tu sais qu'il n'a jamais vendu de blé de sa vie » (Bava Metzia 58b).

Nos sages de mémoire bénie ont déjà dit : « L'oppression verbale est plus grave que l'oppression financière... » (ibid.). Cela est d'autant plus vrai si l'humiliation est faite en public, comme nous l'avons appris explicitement : « Celui qui fait rougir son prochain (l'humilie) en public n'aura aucune part dans le Monde à Venir » (Avot 5:11), et Rabbi Chisda a enseigné (Bava Metzia 59a) : « toutes les portes [de la prière] étaient fermées à clé, sauf celles [des cris] de l'oppression verbale ». Rabbi Eliezer enseignait : « pour chaque péché, le Saint, béni soit-Il, exige un paiement par l'intermédiaire d'un messenger, sauf pour le péché d'oppression verbale ».

Et ils enseignaient : « Pour trois péchés, le Pargud (le rideau céleste) ne se ferme jamais... », et l'un d'entre eux est l'oppression verbale. Même pour accomplir une mitsva, au sujet de laquelle l'Écriture dit : « Tu réprimanderas certainement ton prochain » (Vayikra 19:14), et nos sages, de mémoire bénie, ont dit : « On pourrait supposer [que cela est obligatoire] au point même que son visage pâlisse ; c'est pourquoi le verset poursuit : « mais ne porte pas de péché à cause de lui » » (Erchin 16b).

À partir de toutes ces déclarations, vous pouvez voir à quel point les ramifications de ce péché s'étendent et à quel point son châtement est sévère.

DONNER DES CONSEILS TROMPEURS : Concernant le fait de donner des conseils [trompeurs], il nous a été enseigné dans la Torat Kohanim (2:14) : « “Tu ne mettras pas d’obstacle devant l’aveugle” (Vayikra 19:14), c’est-à-dire devant celui qui est aveugle en une certaine matière. [Par exemple], si quelqu’un te demande : « La fille de untel a-t-elle le droit d’épouser un Cohen ? », ne lui réponds pas « oui » alors que ce n’est pas le cas. S’il t’a consulté pour obtenir un conseil, ne lui donne pas un conseil qui ne lui convient pas... Ne lui dis pas : « Vends ta maison et achète un âne », alors qu’en réalité tu as l’intention de le contourner et de le lui acheter. Peut-être diras-tu : « Je lui donne un bon conseil » – c’est là une question [cachée] qui relève de la réflexion, c’est pourquoi le verset met en garde : « Tu craindras ton Roi » (qui connaît tes pensées).

Nous apprenons donc que, qu’il s’agisse d’une affaire dans laquelle on peut avoir un intérêt personnel ou non, on est tenu de présenter à celui qui vient nous demander conseil la vérité pure et claire.

On constate que la Torah avait une parfaite compréhension de la pensée des trompeurs. Car nous ne parlons pas ici d’imbéciles dont les mauvais conseils sont évidents et perceptibles. Mais plutôt de trompeurs avisés, qui donnent à leur prochain des conseils qui, en apparence, semblent véritablement lui être bénéfiques, mais qui, en fin de compte, ne sont pas à son avantage mais plutôt à son détriment, ne profitant qu’au conseiller. C’est pourquoi ils ont dit : « Peut-être diras-tu : “Je lui donne un bon conseil”... c’est là une question de pensée cachée... [“tu craindras ton Roi”] ».

Oh, à quel point les gens trébuchent-ils chaque jour dans ces péchés, appelés et poussés par la force du désir de profit ! La sévérité de leur châtement a déjà été révélée dans les Écritures : « Maudit soit celui qui égare un aveugle sur la route » (Devarim 27:18).

L'obligation de l'homme intègre, lorsque quelqu'un vient lui demander conseil, est de lui conseiller ce qu'il aurait lui-même fait dans une situation similaire, sans tenir compte d'aucun but, lointain ou immédiat, autre que le bien de la personne qui demande conseil.

Et s'il s'avère qu'il anticipe une perte pour lui-même à la suite de ce conseil, alors s'il est en mesure d'avertir directement celui à qui il donne conseil, il doit le faire. Sinon, il doit se retirer de l'affaire et ne donner aucun conseil. En tout état de cause, il ne doit pas donner de conseil dont le but soit autre que le bien de celui à qui il s'adresse, à moins que l'intention de ce dernier ne soit mauvaise, auquel cas il est certainement une mitsva de le tromper. Et l'Écriture dit déjà : « Mais avec le pervers, Tu agis avec perversité » (Tehilim 18:27), et l'histoire de Hushai l'Arkite le démontre.

CALOMNIE ET PAROLES MÉCHANTES : La médisance et la calomnie – leur gravité est déjà connue, tout comme leurs nombreuses ramifications, car elles sont extrêmement nombreuses. Leur ampleur est telle que nos Sages de mémoire bénie ont dit, comme je l'ai cité plus haut : « Tous trébuchent dans la poussière de la calomnie » (Bava Batra 165a).

Ils ont enseigné (Erchin 15b) : « Qu'est-ce que [la poussière de] la calomnie ? [Réponse :] Par exemple, dire : « Où pourrait-il y avoir du feu, sinon dans la maison de untel ? » (sous-entendant qu'il y a toujours de la viande et du poisson là-bas) ». Ou faire l'éloge d'une personne devant quelqu'un qui la déteste. Il en va de même pour tous les cas similaires ; même s'ils peuvent sembler être des paroles insignifiantes, bien éloignées de la médisance, en vérité, ils font partie de la « poussière » de la calomnie.

Le principe général est que la mauvaise inclination a de nombreuses voies. Mais toute parole susceptible de causer du tort ou de la honte à son prochain, qu'elle soit prononcée en sa présence ou non, relève du péché de la mauvaise parole, qui est haïe et méprisée devant l'Éternel, et au sujet de laquelle les Sages ont dit :

« Quiconque tient de mauvais propos, c'est comme s'il reniait l'Éternel » (Erchin 15b) ; et l'Écriture dit : « Celui qui calomnie son prochain en secret, je l'abattraï » (Tehilim 101:5).

HAINE ET VENGEANCE : La haine et la vengeance sont également extrêmement difficiles à surmonter pour le cœur meurtri des êtres humains. Car l'être humain ressent vivement les insultes et en éprouve une grande douleur. La vengeance lui est alors plus douce que le miel, car elle seule est sa paix.

C'est pourquoi celui qui a la force de renoncer à ce que sa nature le pousse à faire, de passer outre l'injustice, de ne pas haïr celui qui a allumé la haine dans son cœur, de ne pas exercer de vengeance quand il en a l'occasion ni de lui en vouloir, mais plutôt d'oublier tout l'incident et de l'effacer de son cœur comme s'il ne s'était jamais produit – celui-là est puissant et courageux.

Une telle patience n'est facile qu'aux anges qui n'ont pas en eux ces traits de caractère, mais pas aux êtres humains « qui habitent dans des maisons d'argile, dont les fondations sont dans la poussière » (Job 4:19). Mais c'est un décret du Roi, et les versets scripturaires l'énoncent en un langage explicite et clair, ne nécessitant aucune explication : « Tu ne haïras pas ton frère dans ton cœur » (Vayikra 19:17), « Tu ne te vengeras pas et tu ne garderas pas de rancune contre les membres de ton peuple » (Vayikra 19:18).

La signification de la vengeance et de la rancune est bien connue.

La vengeance consiste à s'abstenir de faire du bien à quelqu'un qui lui a refusé le bien ou qui lui a fait du tort.

Garder rancune, c'est rappeler au malfaiteur le tort qu'il lui a causé alors même qu'on lui fait du bien.

Mais le Yetzer (la mauvaise inclination) s'insinue et attise le cœur, cherchant constamment à laisser au moins une trace ou un souvenir du tort. S'il ne parvient pas à laisser un souvenir important, il tentera d'en laisser un plus modeste. Par exemple, il dira à une personne : « Si tu veux donner à cette personne ce qu'elle n'a pas voulu te donner quand tu en avais besoin, au moins ne le fais pas avec une expression agréable sur le visage. » Ou « Si tu ne veux pas lui faire de mal, au moins ne lui rends pas un grand service et ne l'aide pas outre mesure. » Ou encore : « Même si tu veux l'aider grandement, au moins ne le fais pas en sa présence, ou ne recommence pas à fréquenter cette personne et à entretenir ton amitié avec elle. Si tu lui as pardonné et que tu ne te montres pas comme un ennemi, cela suffit. » Ou bien : « Même si tu veux continuer à être son ami, au moins ne lui montre pas autant d'affection qu'auparavant. »

Tous ces arguments font partie des efforts assidus du Yetzer, par lesquels il s'efforce de séduire le cœur des gens. La Torah est donc venue énoncer un principe général qui englobe tout : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Vayikra 19:18) – « comme toi-même », sans aucune différence, « comme toi-même » sans aucune distinction, sans stratégies ni ruses, littéralement « comme toi-même ».

LES SERMENTS : En ce qui concerne les serments, même si normalement toute personne qui n'est pas du genre grossier se garde de prononcer le Nom de l'Éternel en vain, et a fortiori pour les serments, il existe néanmoins quelques ramifications mineures de ce péché qui, bien qu'elles ne comptent pas parmi les péchés les plus graves, méritent néanmoins que celui qui souhaite être pur s'en garde.

Voici ce qu'ont dit les sages dans le Talmud (Shavouot 36a) : « R. Éléazar a dit : “Non” est un serment ; “Oui” est un serment... Raba a dit : Mais seulement s'il a dit “Non ! Non !” deux fois ; ou s'il a dit “Oui ! Oui !” deux fois ».

De même, ils ont dit (Bava Metzia 49a) : « [Que nous enseigne le verset (Vayikra 19:36) :] « Tu auras un hin juste », « hin » n'est-il pas inclus dans « ephah » ? [Réponse] c'est pour vous enseigner que votre « oui » [hen] doit être juste et que votre « non » doit être juste ! [Abaye a dit : Cela signifie qu'il ne faut pas dire une chose avec la bouche et une autre avec le cœur] ».

LE MENSONGE : Le mensonge est également un mal qui s'est largement répandu parmi les gens. Il en existe différents degrés.

Il y a des gens dont le métier est de mentir. À savoir, ces gens qui vont de par le monde et inventent des mensonges de toutes pièces afin d'animer la conversation ou d'être considérés comme intelligents et cultivés. À propos de ce type de personnes, il est écrit : « Les lèvres mensongères sont une abomination pour l'Éternel » (Mishlei 12:22). Et aussi : « Vos lèvres profèrent le mensonge, votre langue murmure la perversité » (Isaïe 59:3). Nos sages, de mémoire bénie, ont déjà rendu leur jugement : « quatre catégories de personnes ne reçoivent pas la présence divine » (Sanhédrin 103a, Sota 42a), et l'une d'entre elles est celle des menteurs.

Il existe d'autres menteurs proches du premier groupe en termes de gravité [du mensonge], mais qui ne leur ressemblent pas exactement. Il s'agit notamment de ceux qui mentent dans leurs rapports et leurs déclarations. Le métier de ces personnes n'est pas d'aller partout inventer des histoires et des faits qui n'ont jamais existé et n'existeront jamais. Mais lorsqu'ils en viennent à raconter quelque chose, ils y mêlent tous les mensonges qui leur passent par la tête. Ils s'y habituent jusqu'à ce que cela fasse partie de leur nature. Ce sont là les menteurs dont la parole est impossible à croire. C'est ce qu'ont dit nos sages, de mémoire bénie : « La punition du menteur est que, même lorsqu'il dit la vérité, on ne l'écoute pas » (Sanhédrin 89b). Car ce mal s'est tellement enraciné dans leur nature que leurs paroles ne peuvent sortir de leur bouche sans mensonge. C'est à ce sujet que le prophète s'est affligé et a dit : « Ils ont appris à

leur langue à dire des mensonges, ils s'épuisent à commettre l'iniquité » (Yirmiya 9:4).

Il en est d'autres encore dont la maladie est plus légère que celle des deux premiers. À savoir, ceux qui ne sont pas aussi enracinés dans le mensonge, mais qui ne se soucient pas de s'en éloigner. Ils mentiront lorsque l'occasion se présentera, souvent sur le ton de la plaisanterie ou de manière similaire, sans mauvaise intention.

Mais le plus sage des hommes (Salomon) nous a enseigné que tout cela est contraire à la volonté du Créateur, béni soit-Il, et aux attributs de Ses pieux, comme il est écrit : « Le juste hait la parole mensongère » (Proverbes 13:5). C'est également ce que la Torah nous commande : « Éloigne-toi de toute affaire mensongère » (Exode 23:7). Remarquez que le verset ne dit pas « gardez-vous du mensonge », mais plutôt « éloignez-vous de toute fausseté », afin de nous faire comprendre à quel point il faut prendre ses distances et fuir loin du mensonge, comme le dit l'Écriture : « Le reste d'Israël ne commettra pas d'iniquité et ne prononcera pas de mensonges, et on ne trouvera pas de langue trompeuse dans leur bouche » (Tsephania 3:13).

Et nos sages, de mémoire bénie, ont dit : « Le sceau du Saint, béni soit-Il, est la vérité » (Shabbat 55a). Si la « vérité » est ce que le Saint, béni soit-Il, a choisi comme sceau, alors sans aucun doute, quelle abomination son contraire doit-il être à Ses yeux !

Le Saint, béni soit-Il, nous a vivement exhortés à dire la vérité, comme par exemple : « Que chacun dise la vérité à son prochain » (Zacharie 8:16). Et « par la miséricorde, le trône sera établi ; et il s'assiéra dessus dans la Vérité » (Ésaïe 16:5). Et « car Il a dit : "C'est bien mon peuple, des fils qui ne mentiront pas" » (Ésaïe 63:8) – ce qui nous enseigne que l'un dépend de l'autre.

Et « [Je suis revenu à Sion, et j’habiterai au milieu de Jérusalem] ; et Jérusalem sera appelée la Cité de la Vérité » (Zacharie 8:3) – pour en magnifier l’importance. Et nos sages de mémoire bénie ont dit (Makot 24a) : « “Celui qui dit la vérité dans son cœur” (Psaumes 15:2), comme Rav Safra... » Pour vous enseigner jusqu’où s’étend l’obligation de la vérité.

Les sages ont interdit à un érudit de la Torah de modifier sa parole, sauf dans trois cas.

La vérité est l’un des piliers sur lesquels repose le monde (Avot 1:18). Par conséquent, celui qui profère le mensonge est comme s’il détruisait les fondements du monde, et inversement, celui qui est scrupuleux envers la vérité, c’est comme s’il en soutenait les fondements.

Nos sages de mémoire bénie ont rapporté (Sanhédrin 97a) l’histoire d’une certaine ville dont les habitants étaient si soucieux de la vérité que l’ange de la mort n’avait aucun pouvoir sur eux. Mais parce que la femme d’un certain rabbin avait changé ses paroles, même si son intention était bonne, l’ange de la mort a commencé à prévaloir sur eux. Ils ont chassé la femme de là pour cette raison et leur tranquillité d’antan a été rétablie.

Il n’est pas nécessaire d’approfondir davantage ce sujet, car la raison l’impose et la connaissance l’exige.

PROFANATION DU NOM DE L’ÉTERNEL. (Chiloul Ha-Shem) : Les ramifications du péché de « profanation du Nom » (Chiloul Ha-Shem) sont également nombreuses et graves. Car une personne doit se soucier au plus haut point de l’honneur de son Maître. Dans tout ce qu’elle fait, elle doit veiller et réfléchir avec le plus grand soin à ce qu’il n’en résulte rien qui puisse causer une profanation de l’honneur du Ciel, l’Éternel nous en préserve.

Nous avons appris : « Que l'on ait agi par erreur ou que l'on ait agi délibérément, c'est la même chose lorsque le résultat est la profanation du Nom de l'Éternel » (Avot 4:4).

Nos sages, de mémoire bénie, ont enseigné : « Qu'est-ce qui constitue une profanation du Nom ? Rav a dit : Si, par exemple, je prenais de la viande chez le boucher sans le payer immédiatement... Rabbi Yochanan a dit : Dans mon cas [c'est une profanation si] je marche quatre coudées sans la Torah et les Tefillin. » (Yoma 86a).

L'explication de cette question est que chaque personne, selon son niveau et selon ce qu'elle représente aux yeux de sa génération, doit veiller à ne pas faire quelque chose qui ne sied pas à sa personne. Plus son importance et sa sagesse sont grandes, plus elle doit redoubler de vigilance et de minutie dans le service divin. Si elle ne le fait pas, voici, le Nom du Ciel sera profané par son intermédiaire, l'Éternel nous en préserve. Car c'est un honneur pour la Torah que celui qui approfondit son étude, en approfondisse également la droiture et le raffinement des traits de caractère. Tout manquement chez ceux qui approfondissent l'étude de la Torah jette le discrédit sur l'étude elle-même. C'est là, l'Éternel nous en préserve, une profanation du Nom de l'Éternel, béni soit-Il, qui nous a donné Sa sainte Torah et nous a ordonné de nous y consacrer afin d'atteindre notre perfection par elle.

OBSERVANCE DU SHABBAT ET DES FÊTES : Le respect du Shabbat et des fêtes est également rigoureux, car les lois sont très nombreuses. Ainsi, nos Sages ont dit : « C'est une grande loi du Shabbat » (Shabbat 12a).

Même les questions relatives au Shevut (repos), bien qu'elles soient d'origine rabbinique, n'en constituent pas moins des principes importants, comme l'ont dit les Sages : « Ne prenez jamais à la légère [le principe] du Shevut (repos). Car l'imposition des mains [sur un sacrifice pour un jour de fête] n'est [interdite] qu'en raison de

Shevut, et pourtant les plus grands hommes de l'époque en ont débattu » (Chagigah 16b).

Les détails de ces lois, selon leurs différences, sont expliqués par les décideurs halakhiques (Poskim) dans leurs ouvrages. Tous ces détails s'imposent à nous tous de la même manière en ce qui concerne leur obligation et la vigilance requise. Ce qui est difficile à respecter pour le grand public, c'est de s'abstenir de toute activité commerciale et de toute conversation. Cette interdiction est énoncée dans les paroles du prophète (Isaïe 58:13) : « Si tu l'honores, en t'abstenant de tes propres voies, en ne poursuivant pas tes affaires et en ne parlant pas d'elles ». Le principe général est que tout ce qu'il est interdit de faire le jour du Shabbat, il est interdit de le rechercher ou de le mentionner verbalement.

C'est pourquoi nos Sages ont interdit à l'homme d'examiner ses biens pour voir ce dont il aurait besoin le lendemain (Shabbat 150a) ou de se rendre à la frontière de la province afin de partir rapidement après la tombée de la nuit pour les bains publics (Eruvin 39a). Et les Sages interdisent de dire « Je ferai telle ou telle chose demain », « ou j'achèterai telle ou telle marchandise demain » (ibid.), ou toute autre expression similaire.

Jusqu'ici, j'ai parlé de certaines des mitsvot devant lesquelles la plupart des gens trébuchent. À partir de celles-ci, nous pouvons appliquer ce que nous avons appris à tous les autres préceptes négatifs. Car il n'y a pas d'interdiction de la Torah qui ne comporte des ramifications et des détails, certains plus sévères, d'autres moins. Celui qui aspire à la pureté doit être pur et immaculé dans chacune d'elles.

Nos sages ont déjà déclaré (Shir HaShirim Raba 6:6) : « tes dents sont comme un troupeau de brebis [aucune d'entre elles n'a perdu son petit] » – tout comme une brebis est modeste [ainsi les Israélites étaient-ils modestes et vertueux dans la guerre contre Madian], Rav Huna a dit au nom de Rav Acha : « aucun d'entre eux

n'a mis les tefilines de la tête avant celles du bras. Car si l'un d'entre eux l'avait fait, Moïse ne les aurait pas loués et ils ne seraient pas sortis de cette guerre en paix ».

Comme il est dit : « Celui qui parle entre « Yishtabach » et « Yotzer » a un péché sur la main, et il quitte le champ de bataille à cause de cela » (Shulchan Aruch O.C. 51:4).

Vous voyez donc à quel point la minutie et la pureté doivent être véritablement atteintes dans nos actes.

LA PURETÉ DES TRAITS DE CARACTÈRE : Tout comme la pureté est nécessaire [à acquérir] pour les actes, elle l'est également pour les traits de caractère. On peut presque dire que la pureté des traits de caractère est plus difficile à acquérir que celle des actes. Car la nature humaine influence davantage les traits de caractère qu'elle n'influence les actes, et le tempérament et la disposition naturels de chacun peuvent soit grandement aider, soit grandement entraver dans ce domaine. Ainsi, toute guerre menée contre sa propre nature devient une bataille acharnée. C'est ce à quoi nos sages faisaient référence en disant : « Qui est puissant ? Celui qui vainc son inclination (Yetzer) » (Avot 4:1).

Les traits de caractère sont très nombreux. Tout comme il existe de nombreuses actions différentes qu'un homme peut accomplir dans le monde, il existe également [de nombreux] traits de caractère, car les actions d'un homme s'inspirent de ceux-ci.

Cependant, tout comme nous n'avons abordé que les Mitsvot les plus nécessaires, à savoir celles dans lesquelles les gens trébuchent habituellement, de même, en ce qui concerne les traits de caractère, nous aborderons les traits principaux plus en détail en raison de notre accoutumance à ceux-ci. Il s'agit de l'arrogance, de la colère, de la jalousie et de la luxure.

Ce sont tous des traits de caractère mauvais dont la nature malfaisante est reconnue et bien connue. Aucune preuve n'est nécessaire pour le démontrer, car ils sont à la fois mauvais en eux-mêmes et mauvais dans leurs conséquences. Ils se situent tous en dehors du domaine de l'intellect et de la sagesse, et chacun d'entre eux suffit à lui seul à conduire une personne à de graves péchés.

Concernant l'arrogance, l'Écriture met explicitement en garde en disant : « alors ton cœur s'enorgueillira, et tu oublieras le Seigneur, ton Roi » (Devarim 8:14).

Au sujet de la colère, nos sages de mémoire bénie ont dit (Shabbat 105b, Zohar 3:179) : « Quiconque se met en colère doit être considéré à vos yeux comme quelqu'un qui adore des idoles ».

Concernant la jalousie et la convoitise, nous avons appris explicitement : « La jalousie, la convoitise et l'orgueil éloignent l'homme du monde » (Avot 4:21).

L'étude approfondie nécessaire à leur sujet doit être telle qu'on s'en échappe, ainsi que de toutes leurs ramifications, car elles sont toutes sans exception comme « des sarments dégénérés d'une vigne étrangère » (Yirmiyahu 2:21). Parlons de chacune d'elles une par une.

L'ARROGANCE : En général, l'arrogance consiste pour un homme à s'attribuer de l'importance et à s'imaginer qu'il est digne d'éloges.

Cela peut découler de nombreuses raisons différentes. Certaines personnes se considèrent comme très intelligentes. D'autres se trouvent belles. D'autres encore se considèrent comme importantes, grandes ou sages. Le principe général est le suivant : si une personne pense posséder l'une des bonnes choses de ce monde, elle court le danger immédiat de tomber dans ce piège de l'arrogance. Et une fois qu'une personne s'est convaincue dans son

cœur qu'elle est importante et digne d'éloges, les conséquences de cette pensée ne se limiteront pas à une seule chose. Au contraire, de nombreuses ramifications différentes en découleront, certaines allant même à l'encontre les unes des autres. Mais elles proviennent toutes d'une même cause et mènent au même résultat.

Voici un type de personne arrogante qui se convaincra que, puisqu'elle est digne d'éloges et se distingue de manière unique par ses qualités, comme elle l'imagine, il est donc normal qu'elle se comporte également d'une manière unique, distinguée et lente. Que ce soit dans sa démarche, lorsqu'elle s'assoit ou se lève, ou bien dans ses paroles, ses gestes ou toutes ses actions, elle ne marchera que très lentement, le pied droit touchant le talon gauche. Elle ne s'assiera qu'en position allongée. Elle ne se lèvera que lentement, comme un serpent.

Ce genre de personnage ne parlera pas à tout le monde, mais seulement aux personnes honorables, et même avec elles, il ne prononcera que de courtes phrases, à la manière des Terafim². Dans toutes ses autres actions, ses mouvements, ses actes, sa façon de manger et de boire, ses vêtements et dans toutes ses autres actions – il se comportera avec une grande lourdeur, comme si toute sa chair était du plomb et ses os faits de pierre ou de sable.

Il existe un autre type de personne arrogante qui pense que, puisqu'elle est digne d'éloges et possède de nombreuses vertus supérieures, elle doit donc faire trembler la terre, afin que tous tremblent devant elle. Elle ne consentira pas à ce que les gens s'approchent pour lui parler ni lui demander quoi que ce soit. Et si elles osent s'approcher de lui, il les confondra par sa voix et les déconcertera par le souffle de ses lèvres en leur répondant durement. Son visage semble renfrogné en tout temps.

Il existe une autre personne arrogante qui pense en son for intérieur qu'elle est déjà si grande et si distinguée que l'honneur lui

2 Petites idoles que l'on consultait parfois pour en tirer des présages

est lié à jamais et qu'elle n'en a absolument pas besoin. Pour le montrer aux autres, elle accomplit des actes comme les humbles tout en proclamant ses qualités, essayant de paraître extrêmement modeste et absolument humble. Mais son cœur gonfle en elle en disant : « Je suis si exaltée et si honorable que je n'ai plus besoin d'honneur. Je peux tout aussi bien y renoncer, car il est déjà abondant en moi ».

On peut trouver une autre personne arrogante qui souhaite être distinguée pour ses qualités et unique en son genre, au point qu'il ne lui suffit pas d'être louée par le monde entier pour les vertus qu'elle pense posséder. Elle souhaite plutôt qu'on la loue encore davantage pour être la plus humble des humbles. Ainsi, cette personne tire fierté de son humilité et désire l'honneur en faisant semblant de le fuir. Cette personne arrogante se placera parmi ceux d'un statut bien inférieur au sien ou parmi les hommes déshonorés, pensant que c'est ainsi qu'elle fait preuve d'une humilité absolue. Elle ne souhaite aucun titre de grandeur et refuse tout éloge, tout en se disant : « Il n'y a personne de plus sage et de plus humble que moi dans le monde entier ».

Ces personnes arrogantes, bien qu'elles puissent paraître humbles, ne manquent pourtant pas d'écueils qui, à leur insu, révèlent leur arrogance comme la flamme qui jaillit entre les débris. Nos sages de mémoire bénie ont déjà fait une analogie à ce sujet : « C'est comme une maison remplie de paille. Les murs avaient des fissures par lesquelles la paille s'engouffrait. Au bout de quelques jours, la paille qui se trouvait dans les fissures commença à ressortir à l'extérieur. Ainsi, tout le monde comprit que la maison était remplie de paille » (Bamidbar Rabba 18:17).

Il en va de même ici : ces hommes arrogants sont incapables de se cacher en permanence. Leurs mauvaises pensées transparaîtront à travers leurs actes. Leurs manières sont faites de fausse humilité et d'une modestie trompeuse.

On peut rencontrer d'autres personnes arrogantes dont l'arrogance reste enfouie dans leur cœur. Elles ne l'exprimeront pas par leurs actes, mais elles penseront en leur for intérieur qu'elles sont déjà de grands sages, qui connaissent les choses dans leur profondeur véritable, et que peu de gens atteindront jamais une sagesse comme la leur. C'est pourquoi ils ne prêteront pas attention aux paroles des autres, pensant que tout ce qui leur est difficile à comprendre ne sera pas facile pour les autres. De même, ils penseront que ce que leur esprit leur dicte est si clair et évident pour eux qu'il n'est pas nécessaire de prendre en considération les points de vue de ceux qui ne sont pas d'accord avec eux, ni ceux des sages anciens ni ceux des sages plus récents. Ils n'ont aucun doute quant à leur raisonnement.

Tous ces cas mentionnés ci-dessus découlent de l'arrogance, qui fait reculer les sages, les rendant insensés, corrompant le cœur de ceux qui sont au sommet de la sagesse.

À combien plus forte raison pour les disciples [des sages] qui n'ont pas suffisamment étudié auprès des sages, de sorte que leurs yeux sont à peine ouverts et qu'ils se considèrent déjà comme égaux aux plus sages parmi les sages.

À leur sujet, il est écrit : « Un cœur orgueilleux est une abomination pour l'Éternel » (Mishlei 16:5). Celui qui veut atteindre la qualité de la Pureté doit se purifier de tout cela. Il doit savoir et comprendre que l'arrogance est littéralement une cécité par laquelle l'intellect de l'homme ne parvient pas à voir ses propres défauts ni à reconnaître sa propre humilité.

Car si un homme était capable de voir et de percevoir la vérité, il se retirerait et s'éloignerait de toutes ces voies mauvaises et tortueuses. Nous en discuterons davantage, avec l'aide de l'Éternel, lorsque nous arriverons à la qualité d'Humilité qui, en raison de la grande difficulté à l'atteindre, a été placée parmi les dernières qualités de l'échelle de Rabbi Pinchas ben Yair.

LA COLÈRE : Abordons maintenant la colère. Il existe une personne encline à la colère à propos de laquelle nos sages ont dit : « Quiconque se met en colère, c'est comme s'il adorait des idoles » (Zohar Korach daf 179, Rambam Deos 2:3, Shab.105b). Cette personne se met en colère contre tout ce qui est fait contre sa volonté. Elle est remplie de fureur jusqu'à ce que son cœur ne soit plus avec elle et que son jugement soit perdu.

Un homme comme celui-ci suffirait à détruire le monde entier s'il en avait la capacité. Car l'intellect ne règne pas sur lui le moins du monde. Il a littéralement perdu la raison, tout comme les bêtes de proie. À son sujet, il est écrit : « Toi qui déchires ton âme dans ta colère, la terre deviendra-t-elle désolée à cause de toi ? » (Job 18:4). Certes, il peut facilement commettre n'importe quel péché dans le monde vers lequel sa rage le conduit, car il n'a d'autre force qui le guide que sa colère et ira où celle-ci le mènera.

Il existe un autre type de colérique, très différent du précédent. La colère de cette personne ne s'enflamme pas pour chaque chose, petite ou grande, qui ne se passe pas selon sa volonté. Mais lorsque son seuil de colère est atteint, elle éclate dans une grande fureur. C'est ce qu'ont dit nos sages, de mémoire bénie : « difficile à mettre en colère et difficile à apaiser » (Avot 5:11). Ce type est aussi certainement très mauvais, car de grands dommages peuvent se produire par son intermédiaire lors de son [éclat] de colère, et il ne sera plus capable de redresser ce qu'il a tordu.

Il existe un autre type de colérique, moins sévère que le précédent. Il ne se met pas facilement en colère, et même si sa colère est déclenchée, ce ne sera qu'une petite colère et il ne s'écartera pas des voies de la raison. Mais il nourrit tout de même son sentiment de colère. Cet homme est moins susceptible de causer du tort que les types précédents, mais il n'a néanmoins certainement pas atteint la Pureté, car il n'a même pas encore atteint la Vigilance, puisque tant que la colère laisse une empreinte sur lui, il n'est pas sorti de la catégorie des « personnes colériques ».

Il existe un autre type encore plus modéré. Cette personne est difficile à mettre en colère et sa colère ne cause ni dommage ni destruction. Il s'agit plutôt d'une légère colère. Combien de temps dure-t-elle ? Elle ne dure qu'un instant, pas plus. Du moment où son élan naturel de colère est suscité jusqu'au moment où sa raison s'élève contre elle. C'est ce à quoi nos sages, de mémoire bénie, faisaient référence en disant : « difficile à mettre en colère et facile à apaiser ». Voici, c'est assurément une bonne part, car il est dans la nature humaine d'être poussé à la colère ; et si l'on parvient à la maîtriser de telle sorte qu'au moment même de la colère, elle ne s'enflamme pas outre mesure, et si on la surmonte de telle sorte que même cette petite colère ne s'attarde pas longtemps en soi, mais passe rapidement et s'en va – on est assurément digne d'éloges.

Nos sages de mémoire bénie ont dit (Chullin 89a) : « “Qui suspend la terre sur le néant (belima)” (Iyov 26:7) – [la terre subsiste grâce au mérite de] celui qui retient (bolem) sa bouche lors d'une dispute ». À savoir, sa nature l'a poussé à la colère et, en se maîtrisant, il retient sa langue.

Le niveau de Hillel l'Ancien, cependant, était au-dessus de tout cela, car il ne s'irritait de rien et pas même un soupçon de colère ne s'éveillait en lui. C'est assurément quelqu'un qui est absolument pur de toute colère.

Nos sages de mémoire bénie nous ont mis en garde contre la colère, même pour l'accomplissement d'une mitsva (voir Shabbat 34a, 105b), pas même un enseignant envers son élève ou un père envers son fils. Cela ne signifie pas qu'il ne doit pas les réprimander ; au contraire, il doit certainement les réprimander, mais pas par colère, et dans le seul but de les guider sur le droit chemin. Toute colère qu'il leur montre ne doit être que de l'apparence, et non une colère du cœur. Shlomo a dit : « Ne sois pas prompt à t'irriter [car la colère repose dans le cœur des insensés] » (Kohelet 7:9) et il est écrit : « Car la colère tue l'insensé » (Iyov 5:2), et nos sages de

mémoire bénie ont dit : « On reconnaît un homme à trois choses : à sa coupe, à son porte-monnaie et à sa colère » (Eruvin 65b).

LA JALOUSIE : La jalousie n'est rien d'autre qu'un manque de compréhension et de la folie. Car la personne jalouse ne gagne rien pour elle-même et ne cause aucune perte à celui dont elle est jalouse. Elle ne cause de la perte qu'à elle-même, comme le dit le verset que nous avons mentionné : « La jalousie tue le fou » (Iyov 5:2).

Il y a ceux dont la folie est devenue si grande que s'ils voient quelque chose de bon chez leur prochain, ils pourrissent de l'intérieur. Ils s'inquiètent et souffrent tellement que même les bonnes choses qu'ils possèdent ne leur procurent aucun plaisir, à cause de la douleur que leur cause ce qu'ils voient entre les mains de leur prochain. C'est ce que le sage a dit : « La jalousie est la pourriture des os » (Mishlei 14:30).

Il y a d'autres types de personnes qui ne souffrent pas autant de la jalousie. Mais néanmoins, elles ressentent, sinon une certaine souffrance, du moins un refroidissement de l'esprit lorsqu'elles voient quelqu'un accéder à une position plus élevée, à moins qu'il ne s'agisse d'un de leurs amis bien-aimés et les plus proches. Elles ressentiront d'autant plus cette souffrance si elles n'apprécient pas particulièrement cette personne, et encore plus si c'est un étranger venu d'un pays lointain.

Il est possible que vous les voyiez dire des choses comme s'ils étaient heureux et reconnaissants de sa bonne fortune, mais leur cœur est amer à l'intérieur. C'est quelque chose qui arrive couramment à la plupart des gens. Car même s'ils ne sont pas submergés par la jalousie (comme le premier groupe), ils n'en sont pas pour autant complètement exempts. Cela se produit surtout s'il s'agit de quelqu'un de son propre métier qui réussit, car « tout artisan déteste son semblable » (Bereshit Rabba 19:2), et d'autant plus si ce semblable a plus de succès que lui-même.

Mais s'ils savaient et comprenaient que « nul ne peut toucher à ce qui est destiné à son prochain, fût-ce d'un cheveu » (Yoma 38b), et que tout vient de l'Éternel selon Son jugement merveilleux et Sa sagesse insondable, ils n'auraient aucune raison de souffrir du bonheur de leurs voisins.

C'est ce que le prophète nous prédit pour l'ère future : le Saint, béni soit-Il, ôtera d'abord ce trait de caractère déplaisant de nos cœurs afin que le bien d'Israël soit parfait. À ce moment-là, personne ne souffrira du bien d'autrui, et il ne sera plus nécessaire pour une personne qui réussit de se cacher, elle-même et ses affaires, à cause de la jalousie des autres.

C'est ce que dit le prophète : « Et l'envie d'Éphraïm cessera, et les adversaires de Juda seront exterminés ; Éphraïm n'envierait plus Juda... » (Ésaïe 11:13). Telle est la paix et la satisfaction qui règnent parmi les anges ministres, qui se réjouissent tous de leur service, chacun à sa place, sans que nul n'éprouve la moindre jalousie envers l'autre, car ils connaissent tous la vérité dans son intégralité, se délectant du bien qui est entre leurs mains et heureux de leur sort.

LA CONVOITISE DE LA RICHESSE ET DE L'HONNEUR : Vous remarquerez que les sœurs de la jalousie sont le désir et la convoitise. C'est ce qui fatigue le cœur d'un homme jusqu'au jour de sa mort, comme l'ont dit nos sages : « Nul ne meurt ayant satisfait la moitié de ses convoitises » (Kohelet Raba 1:13).

La racine de la convoitise se divise en deux branches principales. La première est la convoitise de l'argent et la seconde est la convoitise de l'honneur ; toutes deux sont très mauvaises et entraînent pour l'homme de nombreuses conséquences néfastes.

LA CONVOITISE DE L'ARGENT : C'est la convoitise de l'argent qui enchaîne l'homme aux fers de ce monde, lui imposant de lourdes chaînes de labeur et de préoccupation sur ses bras, comme le

dit l'Écriture : « Celui qui aime l'argent ne sera jamais rassasié d'argent » (Kohelet 5:9).

C'est ce qui éloigne une personne du service de l'Éternel, car tant de prières sont perdues et tant de mitzvot sont négligées à cause d'une préoccupation excessive et d'une grande recherche du profit. À combien plus forte raison en ce qui concerne l'étude de la Torah, comme l'ont dit nos Sages (Eruvin 55a) : « “Ce n'est pas au-delà de la mer” (Devarim 30:13) – pour ceux qui voyagent au-delà des mers pour leurs affaires ».

De même, nous avons appris : « et tous ceux qui se livrent à de nombreux affaires ne deviennent pas sages » (Avot 2:5). La convoitise de l'argent l'expose à de nombreux dangers et affaiblit sa force par de nombreuses inquiétudes, même après qu'il en a acquis une grande quantité, comme nous l'avons appris : « Celui qui accroît ses biens, accroît ses soucis » (Avot 2:7). C'est la convoitise de l'argent qui le conduit souvent à transgresser les mitzvot de la Torah et même les préceptes naturels de la raison.

LA SOIF D'HONNEUR : Plus grande encore est la soif d'honneur. Car il était déjà possible à un homme de vaincre son Yetzer (inclination au mal) pour l'argent et les autres plaisirs, mais l'honneur est la difficulté [ultime]. Car il lui est impossible de supporter de se voir inférieur à ses pairs. À cause de cela, beaucoup ont trébuché et se sont perdus.

Voici, Yeravam ben Nevat a perdu sa part dans le Monde à Venir uniquement à cause de l'honneur. C'est ce qu'ont dit nos sages : « Le Saint, béni soit-Il, l'a saisi par son vêtement et lui a dit : « Repens-toi, et toi, moi et le fils de Yishai (David), nous nous promènerons ensemble dans le Jardin d'Éden ». Yeravam demanda : « Qui sera à la tête ? » l'Éternel répondit : « Le fils de Yishai sera à la tête. » Yeravam répondit : « Si c'est ainsi, je ne veux pas. »

Qu'est-ce qui a causé la destruction de Koré et de son assemblée ? Uniquement l'honneur, comme l'Écriture le dit explicitement : « Cherchez-vous aussi le sacerdoce ? » (Bamidbar 16:10). Nos sages nous ont dit que tout cela est né du fait que Koré a vu Elitzafan ben Uziel promu à la tête de la tribu, et qu'il voulait être à la tête à sa place (Bamidbar Rabbah 18:2).

Et selon nos sages de mémoire bénie, qu'est-ce qui a poussé les espions à tenir des propos malveillants sur le pays, entraînant leur mort et celle de toute une génération ? Ils craignaient que d'autres ne prennent leur place lorsqu'ils entreraient en Israël, diminuant ainsi leur honneur, à savoir qu'ils ne seraient plus les chefs d'Israël (Zohar Bamidbar 158a).

Qu'est-ce qui a poussé Shaul à commencer à tendre des embuscades à David ? Seulement l'honneur, comme il est écrit : « Et les femmes chantaient les unes aux autres en célébrant : "Shaul a abattu ses milliers, et David ses dizaines de milliers"... Et Shaul en voulut à David à partir de ce jour-là » (Shmuel 18:7-9).

Qu'est-ce qui a poussé Yoav à tuer Amasa ? Seulement l'honneur. Car David lui avait dit : « Tu seras commandant de l'armée devant moi tous les jours [à la place de Yoav] » (Shmuel II 19:14).

Le principe général : l'honneur est ce qui anime le cœur d'un homme plus puissamment que toute autre convoitise et tout autre désir au monde. Sans cela, il suffirait à un homme de manger ce qu'il peut, de porter ce qui couvre sa nudité et d'habiter une maison qui le protège du mal. Sa subsistance lui serait facile et il ne ressentirait aucun besoin de se fatiguer pour acquérir des richesses.

Mais comme il ne supporte pas de se voir inférieur et moins important que ses pairs, il se place carrément sous le poids de la poutre. Ainsi, son labeur n'a pas de fin. C'est pourquoi nos Maîtres, de mémoire bénie, nous ont enseigné : « La jalousie, la convoitise et

l'honneur éloignent l'homme du monde » (Avot 4:21), et nous ont mis en garde : « Ne recherche pas la grandeur pour toi-même, et ne convoite pas l'honneur » (Avot 6:5).

Combien de personnes s'affament ? Combien de personnes s'abaissent à vivre de la charité plutôt que d'exercer un métier qui n'est pas honorable à leurs yeux, par crainte de voir leur honneur diminuer ? N'y a-t-il pas de plus grande folie que cela ?

Ils préfèrent l'oisiveté, qui mène à la maladie mentale, à l'immoralité (Kesuvos 59b), au vol (Shab. 33a) et à tous les péchés fondamentaux, plutôt que d'abaisser leur stature et de ternir leur honneur imaginaire.

Cependant, nos sages de mémoire bénie, qui nous ont toujours instruits et guidés sur les chemins de la vérité, ont dit : « Aime le travail et hais la Rabanut³ » (Avot 1:10), et encore : « Écorche les carcasses sur la place du marché et gagne ton salaire, et ne dis pas : "Je suis un homme important, je suis un Kohen, [et cela est indigne de ma dignité]" ». (Pesachim 113a), et encore : « Il faut toujours se louer pour un travail qui nous est étranger plutôt que de dépendre [de l'aide] des autres » (Bava Basra 110a).

MOT DE LA FIN : Le principe général : le désir d'honneur est l'un des plus grands obstacles devant un homme, et il est impossible d'être un serviteur fidèle à son Maître tant qu'il se soucie de son propre honneur. Car alors, il devra porter atteinte à l'honneur du Ciel à cause de cette folie. C'est ce qu'a dit le roi David, que la paix soit sur lui : « Je serai encore moins que cela et je m'abaissurai à mes propres yeux » (Shmuel II 6:22).

Le véritable honneur n'est rien d'autre que la véritable connaissance de la Torah. Et de même, nos sages de mémoire bénie ont dit : « Il n'y a pas d'honneur si ce n'est la Torah, comme il est dit

3 Fonction dirigeante

(Proverbes 3:35) : « Les sages hériteront de l'honneur » » (Pirkei Avot 6:3).

Tout ce qui s'écarte de cela n'est qu'un honneur imaginaire et faux, une vanité qui n'apporte rien de bon [Yirmiyahu 16:19]. Il convient à celui qui aspire à la pureté de se purifier et de s'en débarrasser complètement. Alors, il réussira.

Voici, jusqu'à présent j'ai abordé de nombreux détails concernant les particularités de la Pureté. Ce qui a été dit doit servir d'exemple pour toutes les autres Mitsvot et qualités : « Que le sage écoute et s'enrichisse de savoir, et que celui qui comprend reçoive conseil » (Mishlei 1:5).

Je ne peux nier que l'atteinte de la pureté exige un peu d'effort. Même ainsi, je dirai qu'elle ne nécessite pas autant d'effort qu'il n'y paraît. C'est plus difficile en théorie qu'en pratique. Si une personne prend cela à cœur et s'efforce constamment de faire partie de ceux qui possèdent cette bonne qualité, voici qu'en s'y habituant un peu, cela lui viendra beaucoup plus facilement qu'elle ne pourrait jamais l'imaginer. C'est quelque chose dont l'expérience peut attester la vérité.

Chapitre 12

Le véritable moyen d'acquérir la pureté est la diligence dans l'étude des paroles de nos sages, de mémoire bénie, tant en matière de Halakha (loi juive) qu'en matière de mussar (éthique).

Car une fois qu'une personne a véritablement compris l'obligation de la pureté et sa nécessité, ayant déjà atteint la vigilance et le zèle en s'adonnant aux moyens qui permettent de les acquérir et en s'éloignant de ce qui y nuit, voici qu'il n'aura plus aucun obstacle l'empêchant d'atteindre la pureté, si ce n'est la connaissance des détails précis des mitsvot afin de se préserver dans chacune d'elles.

Par conséquent, il doit nécessairement acquérir une connaissance approfondie des Halakhot dans toute leur profondeur afin de connaître l'étendue des ramifications des mitsvot.

De plus, comme on est enclin à l'oubli de ces détails précis, il lui faudra étudier avec assiduité les livres qui les expliquent afin de les raviver dans son esprit. Alors, à coup sûr, il sera incité à les accomplir.

De même, en ce qui concerne les traits de caractère, il est nécessaire qu'il lise les enseignements du mussar, qu'ils proviennent des sages anciens ou plus récents. Car très souvent, même après avoir décidé de faire partie des personnes méticuleusement pures, il peut arriver qu'il pêche dans des détails qu'il n'a jamais appris.

Car l'homme ne naît pas sage et ne peut tout savoir. Mais en étudiant ces questions, il prendra conscience de ce qu'il ignorait, et il réfléchira à ce qu'il n'avait pas saisi auparavant, même à des questions qui ne figurent pas dans les livres eux-mêmes. Car lorsque son esprit est éveillé à la question, il va l'observer sous tous les

angles et en tirer de nouvelles compréhensions de la source de la vérité.

Cependant, les facteurs qui entraînent la perte de cette qualité sont tous ceux qui nuisent à la vigilance, en plus du manque de maîtrise des lois et de l'éthique (Mussarim), comme je l'ai écrit plus haut. Nos sages ont déjà déclaré : « Un homme ignorant ne peut être pieux » (Avot 2:5). Car celui qui ne sait pas ne peut pas agir. De même, ils ont enseigné : « Grande est l'étude, car elle conduit à l'action » (Kidushin 40b).

Chapitre 13

La séparation est le commencement de la piété. Tout ce que nous avons expliqué jusqu'à présent concernait les conditions nécessaires pour qu'un homme devienne un tsadik (une personne juste). À partir de maintenant, nous aborderons les conditions nécessaires pour devenir un hassid (une personne pieuse).

Nous constatons que la séparation est à la piété ce que la vigilance est au zèle. Car la première concerne le fait de « se détourner du mal » (Tehilim 34:14), tandis que la seconde concerne le fait de « faire le bien » (ibid.).

Le principe général de la Séparation est ce qu'ont dit nos sages de mémoire bénie : « sanctifie-toi [en t'abstenant] de ce qui t'est permis » (Yevamot 20a). C'est là le sens même du mot « Séparation ». C'est-à-dire : se séparer et prendre ses distances par rapport à la chose, en s'interdisant quelque chose qui est permis. L'intention est ici de ne pas en venir à enfreindre l'interdiction elle-même.

L'intention est qu'une personne s'éloigne et se sépare de tout ce qui pourrait mener à quelque chose susceptible d'engendrer le mal, même si pour l'instant cela ne cause pas de mal et même si ce n'est pas en soi mauvais.

Si vous réfléchissez et examinez la question, vous verrez qu'il y a ici trois niveaux différents :

(1) Les choses interdites elles-mêmes.

(2) Leurs « barrières », à savoir les décrets et les mesures de protection institués par nos sages, de mémoire bénie, promulgués pour chaque Juif.

(3) Les mesures de distanciation qu'il incombe à chaque Parush (homme de la Séparation) de prendre pour lui-même afin de se retirer et d'ériger des barrières personnelles [supplémentaires], à savoir s'abstenir des choses permises elles-mêmes qui ne sont pas interdites à tout Juif et s'en séparer afin de se tenir à une grande distance du mal.

Si vous demandez : sur quelle base devrions-nous ajouter des interdictions supplémentaires ? Nos sages, de mémoire bénie, ont déjà dit : « Ce que la Torah a interdit ne vous suffit-il pas pour que vous cherchiez à vous interdire des choses supplémentaires ? ! » (Yerushalmi Nedarim 9:1). Il est certain que ce que nos sages, dans leur grande sagesse, ont jugé nécessaire d'interdire et d'ériger des barrières, ils l'ont déjà fait. Ainsi, ce qu'ils ont laissé autorisé, c'est parce qu'ils ont jugé bon que cela soit autorisé et non interdit.

Pourquoi alors devrions-nous adopter aujourd'hui de nouveaux décrets qu'ils n'ont pas jugé bon d'édicter ? De plus, cette question n'a pas de fin. Ainsi, un homme serait bientôt désolé et affligé, ne tirant aucun plaisir de ce monde, alors que nos sages, de mémoire bénie, ont dit : « À l'avenir, une personne sera tenue pour responsable devant l'Éternel de tout ce que ses yeux ont vu et dont elle n'a pas voulu manger » (Yerushalmi Kidushin 4:12). Et ce, d'autant plus que cela lui était permis et qu'elle en avait la capacité. Ils ont étayé cela par une citation des Écritures : « Tout ce que mes yeux désiraient, je ne les en ai pas privés » (Kohelet 2:10).

La réponse à cela est que la séparation est certainement nécessaire et essentielle. Nos sages de mémoire bénie nous ont exhortés à ce sujet en disant (Torat Kohanim 19:2) : « “Vous serez saints” (Vayikra 19:2) – vous serez des Perushim (des hommes de séparation) ».

Ils ont ajouté : « Quiconque jeûne est qualifié de « saint » ; nous pouvons en déduire cela du cas d'un nazir » (Taanit 11a).

Ils ont ajouté (Pesikta D'Rav Kahana 6:2) : « “Le juste mange pour rassasier son âme” – cela fait référence à Hizkiya, roi de Juda, dont le repas se composait de deux bottes de légumes et d'une litre de viande. Les Juifs se moquaient de lui en disant : “Est-ce là un roi ?” ».

Ils ont ajouté au sujet du saint Rabeinu HaKadosh, qui avant sa mort leva ses dix doigts et dit : « Il t'est révélé et connu que je n'ai tiré aucun plaisir de ce monde, pas même de mon petit doigt. »

Ils ont ajouté (Yalkut Shimoni 247:830) : « Avant qu'un homme ne prie pour que les paroles de la Torah pénètrent dans ses entrailles, il devrait d'abord prier pour que la nourriture et la boisson n'y pénètrent pas. »

Toutes ces déclarations enseignent clairement la nécessité de la séparation et son obligation. Cependant, dans tous les cas, nous devons concilier les déclarations qui indiquent le contraire.

L'explication est que la question comporte certainement de nombreuses distinctions fondamentales. Il y a la [bonne] séparation qui nous est commandée et il y a la [mauvaise] séparation dont on nous met en garde pour ne pas y trébucher. C'est ce que dit le roi Salomon : « Ne sois pas trop juste » (Kohelet 7:16).

Nous allons maintenant expliquer le bon type de séparation. Une fois qu'il nous est apparu clairement que toutes les affaires de ce monde sont des épreuves pour l'homme, comme nous l'avons écrit précédemment et démontré par des preuves, et de même après avoir véritablement pris conscience de la grande fragilité de l'homme et de sa disposition au mal, il sera forcément évident que l'homme doit faire tout ce qu'il peut pour s'épargner ces affaires afin de se protéger du mal qui les accompagne. Car il n'y a pas de plaisir mondain qui n'entraîne pas quelque péché dans son sillage.

Par exemple : la nourriture et la boisson, lorsqu'elles sont exemptes de toute interdiction alimentaire, sont permises. Mais se remplir le ventre entraîne le rejet du joug du Ciel, et boire du vin entraîne la débauche et d'autres maux. À plus forte raison lorsqu'une personne s'habitue à se rassasier [le ventre] de nourriture et de boisson. Car alors, s'il lui arrive ne serait-ce qu'une seule fois de ne pas satisfaire son habitude, cela lui causera une grande douleur et le troublera.

De ce fait, il se plonge dans le tourbillon des affaires et de l'acquisition de biens afin que sa table soit dressée comme il le souhaite. De là, il est entraîné vers les mauvaises actions et le vol, puis vers les [faux] serments et tous les autres péchés qui s'ensuivent. Il s'éloigne ainsi du service divin, de l'étude de la Torah et de la prière.

Mais s'il ne s'était pas laissé entraîner dès le début par ces plaisirs, il se serait épargné tout cela.

C'est ainsi que nos sages ont dit à propos du fils rebelle : « La Torah a prévu son issue finale... » (Sanhédrin 72a).

De même, concernant la débauche, ils ont dit : « Quiconque voit la Sotah dans sa honte doit faire un vœu naziréen contre le vin » (Sotah 2a).

Remarquez qu'il s'agit là d'une excellente stratégie pour qu'un homme se préserve de sa mauvaise inclination. Car lorsqu'un homme est engagé dans un péché, il lui est très difficile de le vaincre et de le dompter. Il est donc nécessaire que, tant qu'un homme est encore loin du péché, il garde ses distances. Car alors, il sera difficile pour la mauvaise inclination de l'attirer vers le péché.

Les relations conjugales sont tout à fait autorisées, mais les sages ont décrété l'immersion dans un mikvé pour ceux qui ont eu des émissions séminales, afin que les érudits de la Torah ne soient

pas fréquemment avec leurs épouses comme des coqs. Car même si l'acte conjugal en lui-même est permis, il imprègne néanmoins cette convoitise dans sa nature, et de là, il peut être attiré vers l'interdit, comme l'ont dit nos sages : « Il y a un petit organe chez l'homme. Si on le rassasie, il a faim. Mais si on le prive de nourriture, il se rassasie » (Sanhédrin 107a).

Non seulement cela, mais même à l'heure et au moment opportuns, ils dirent de Rabbi Eliezer : « Il découvre une largeur de main et en cache deux, et agit comme s'il était poussé par un démon » (Nedarim 20b), afin de ne pas en tirer de plaisir à ce moment-là.

En ce qui concerne les vêtements et les ornements, la Torah n'a pas émis d'avertissements quant à leur beauté ou leur style, mais seulement pour qu'ils ne contiennent pas de mélange de laine et de lin et qu'ils soient munis de tsitsit. Sinon, ils sont tous autorisés.

Mais qui ignore que les vêtements et les ornements raffinés conduisent l'homme à l'arrogance ? et que la débauche s'y mêle, sans compter qu'ils suscitent la jalousie, la convoitise et l'oppression d'autrui, générées par tout ce que l'homme juge précieux à atteindre. Nos sages ont déjà dit : « Dès que la mauvaise inclination voit un homme balancer ses talons [en marchant], lisser ses vêtements et boucler ses cheveux, elle dit : « Celui-là est à moi ! » (Bereshit Rabba 22:6).

Les promenades et les conversations qui ne portent pas sur des sujets interdits sont certes autorisées selon la Torah. Mais combien de négligence dans l'étude de la Torah (bitoul Torah) en découle, combien de calomnies, combien de mensonges, combien de frivolité. Et l'Écriture dit : « Dans la multitude des paroles, le péché ne manque pas [mais celui qui retient ses lèvres est sage] » (Mishlei 10:19).

Le principe général : puisque toutes les affaires de ce monde ne sont que de graves dangers, comment celui qui veut y échapper et s'efforce de s'en éloigner ne serait-il pas jugé digne d'éloges ?

C'est là le bon type de séparation, à savoir celui où l'on ne prend du monde, dans tous les usages qu'on en fait, que ce dont on est contraint en raison des besoins de sa nature.

C'est ce dont Rebbi Yehuda se glorifiait lui-même dans la déclaration que j'ai citée, à savoir qu'il ne tirait aucun plaisir de ce monde, pas même pour son petit doigt, bien qu'il fût prince d'Israël et que sa table fût nécessairement une table royale en raison de la dignité de sa position, comme l'ont enseigné nos sages de mémoire bénie : « deux nations sont dans ton sein » (Bereshit 25:23) – cela fait référence à Rabbi et à Antonin, de la table desquels ni la laitue, ni le radis, ni le concombre n'étaient jamais absents, ni en été ni en hiver » (Avoda Zara 11a). Il en allait de même pour Hizkiya, roi de Juda.

Les autres enseignements que j'ai cités soutiennent tous qu'il incombe à un homme de se détacher de tout ce qui est [au service] du plaisir mondain afin de ne pas tomber dans son piège.

Si vous demandez : si cela est si nécessaire et essentiel, pourquoi les sages n'ont-ils pas décrété cela comme ils l'ont fait pour les diverses barrières et prescriptions ? La réponse est claire et simple, car « nos sages n'imposent pas de prescription au peuple à moins que la majorité du public ne soit en mesure de s'y conformer » (Bava Kama 79b). La majorité du public n'est pas capable d'être pieuse ; il lui suffit donc d'être juste.

Mais quant au petit reste de la nation qui désire se rapprocher de Lui, béni soit-Il, et faire profiter, par son accomplissement, le reste des masses qui dépendent d'eux – il leur incombe d'accomplir la Mishna (le code) des pieux que les autres ne sont pas capables d'accomplir.

Ces devoirs sont les ordres de séparation susmentionnés. C'est ce que l'Éternel a choisi. Car il est impossible, au sein de la nation, que chaque individu soit d'un niveau égal, car il existe divers rangs, chaque homme selon son niveau de compréhension.

Voici, il devrait au moins y avoir quelques individus précieux qui se sont préparés complètement, et grâce à ces quelques-uns, ceux qui ne sont pas préparés mériteront également de recevoir Son amour, béni soit-Il, et la présence de Sa Shekhina (présence divine).

Comme nos sages, de mémoire bénie, l'ont expliqué à propos des quatre espèces du Loulav : « Que celles-ci viennent et expient pour ceux-là » (Vayikra Rabba 30).

Et nous trouvons à propos d'Élie, qui répondit à Rabbi Yehoshua ben Levi dans l'histoire d'Ula, fils de Koshev, lorsque ce dernier dit : « N'est-ce pas une Mishna ? » Et Élie le réprimanda : « Mais est-ce une Mishna pour les pieux ? » (Yerushalmi Terumot 8:10).

La mauvaise forme de séparation, quant à elle, est celle des gentils insensés qui s'abstiennent non seulement de prendre au monde ce qui est non essentiel, mais aussi de prendre ce qui est essentiel. Ils infligent à leur corps des souffrances et d'étranges afflictions que l'Éternel ne désire pas du tout. Au contraire, nos sages ont dit : « Il est interdit à un homme de s'infliger des souffrances » (Taanit 22b). Et concernant la charité, ils ont dit : « Quiconque a besoin de prendre mais ne prend pas est comme celui qui verse le sang » (Yerushalmi, fin de Peah). De même, ils ont interprété : « “une âme vivante” – l'âme que je t'ai donnée, garde-la en vie » (Taanit 22b). Et « quiconque jeûne est appelé pécheur » (Taanit 11b), ce qu'ils ont précisé comme étant le cas où une personne est incapable de le supporter.

Et Hillel appliquait le verset : « L'homme pieux fait du bien à son âme » (Mishlei 11) au repas du matin. Il se lavait également le

visage et les mains en l'honneur de son Créateur, en déduisant cela de la pratique consistant à laver les statues des rois » (Vayikra Rabba 34).

Voici donc un véritable principe général : toute chose matérielle qui n'est pas essentielle à un homme, il convient qu'il s'en sépare ; et tout ce qui lui est essentiel pour quelque raison que ce soit, s'il s'en sépare, il est pécheur, puisque cette chose lui est nécessaire.

Voici une ligne directrice fidèle. Mais l'évaluation de cette règle relève du jugement individuel et « selon sa compréhension, l'homme est loué » (Mishlei 12:8). Car il est impossible de discuter de tous les détails de la Séparation, car ils sont si nombreux que l'esprit d'un homme ne peut les saisir tous. Il faut plutôt traiter chaque question en son temps.

Chapitre 14

Il existe trois divisions principales de la Séparation : il y a la Séparation relative aux plaisirs, la Séparation relative aux lois et la Séparation relative aux conduites.

La séparation relative aux plaisirs est celle dont nous avons parlé au chapitre précédent. À savoir, ne prendre du monde que ce que la nécessité impose. Cela englobe tout ce qui est agréable à l'un des sens, que ce soit par la nourriture, les relations conjugales, les vêtements, les promenades, l'écoute ou toute autre chose similaire – n'y prendre part que les jours où leur jouissance est une mitsva.

La séparation dans les lois consiste à toujours être rigoureux à leur égard. Il faut se soucier même de l'opinion isolée si sa raison est fondée, bien que la Halakha ne suive pas cette opinion. La condition, cependant, est que cette rigueur ne devienne pas une indulgence.

De même, il faut être strict en cas de doute, même dans des situations où l'on pourrait se montrer indulgent. Nos Sages, de mémoire bénie, ont expliqué la déclaration d'Yechezkel (Choulân 37b) : « “Voici, mon âme n'est jamais devenue Tameï (spirituellement impure)” (Yéhézekel 4:14) – car je n'ai jamais mangé la chair d'un animal sur lequel un Sage avait été appelé à statuer, ni la chair d'un animal à propos duquel on dit : “Abats-le, abats-le [de toute urgence]”. Voici, toutes ces choses sont certes permises selon la Halakha, mais il était strict envers lui-même et s'en abstenait.

J'ai déjà expliqué plus haut que ce qui est permis aux masses populaires ne peut s'appliquer aux Perushim (ceux qui pratiquent la séparation), car il leur incombe de se tenir à l'écart de ce qui est répugnant, ou de ce qui s'y apparente. Comme l'a dit Mar Ukba : « En cette matière, je suis comme du vinaigre tiré du vin comparé à mon père. Car si mon père devait manger de la viande aujourd'hui, il

ne mangerait pas de fromage avant cette même heure demain, alors que moi, je ne mange pas [de fromage] au cours du même repas, mais je le mange lors de mon repas suivant. » (Chulin 105a). Il ne fait aucun doute que la Halakha n'était pas telle que la pratiquait son père, car si tel avait été le cas, Mar Ukba n'aurait pas agi à l'encontre de cela. Au contraire, son père était rigoureux en la matière en raison de sa séparation. C'est pourquoi Mar Ukba se qualifiait lui-même de « vinaigre issu du vin », car il n'était pas à la hauteur de son père en matière de séparation.

La séparation dans la conduite consiste à s'isoler et à se séparer de la compagnie sociale afin de tourner son cœur vers le service divin et de se livrer à une réflexion appropriée. Cela à condition de ne pas tomber dans l'extrême opposé. Car nos sages, de mémoire bénie, ont déjà dit : « L'esprit d'une personne doit toujours s'associer aux autres » (Ketuvot 17a). De même, ils ont dit : « [Quelle est la signification du verset] « L'épée est sur les fanfarons (baddim) et ils deviendront insensés » (Yirmiyahu 50:36) – L'épée est sur les ennemis des disciples des sages, qui s'assoient à l'écart [bad bebad] et étudient la Torah. [De plus, ils deviennent stupides] » (Makot 10a). Au contraire, il faut s'associer aux gens de bien aussi longtemps que nécessaire, pour son étude de la Torah ou pour subvenir à ses besoins, puis s'isoler ensuite pour s'attacher à son Roi, et pour atteindre les voies des justes et le véritable service.

Cette [sorte de séparation] implique de réduire au minimum ses conversations et de se garder des propos futiles, de ne pas regarder au-delà de ses quatre coudées, et autres choses [nobles] auxquelles un homme peut s'habituer jusqu'à ce qu'elles deviennent une seconde nature en lui.

Même si je vous ai exposé ces trois divisions sous forme de principes généraux succincts, vous pouvez néanmoins constater qu'elles englobent de nombreuses activités humaines. Et je vous ai déjà mentionné [au chapitre précédent] qu'il est impossible d'exposer les détails de leur application, car le jugement personnel

est nécessaire pour les appliquer correctement, conformément à la justice et à la vérité des principes généraux.

Chapitre 15

La meilleure façon d'acquérir la Séparation est pour un homme de réfléchir à la bassesse des plaisirs de ce monde, à leur vilénie intrinsèque et aux grands maux qui sont sur le point d'en résulter.

Car ce qui incline la nature humaine vers ces plaisirs au point qu'il faille une si grande force et tant de stratégies pour s'en séparer, c'est l'attrait des yeux, qui ont tendance à se laisser séduire par l'apparence superficielle des choses qui semblent bonnes et agréables. C'est cette séduction qui a provoqué le premier péché, comme en témoigne l'Écriture : « La femme vit que l'arbre était bon à manger, et qu'il était désirable aux yeux... et elle prit de son fruit, et en mangea » (Bereshit 3:6).

Mais lorsqu'il devient clair pour une personne que ce bien est complètement faux, imaginaire et éphémère, tandis que son mal est véritablement réel ou sur le point de se produire, elle en sera certainement rebutée et n'en désirera plus le moins du monde. C'est donc tout ce qu'une personne doit enseigner à son intellect : reconnaître la faiblesse (l'insignifiance) de ces plaisirs et leur fausseté, jusqu'à ce que, de lui-même, il en soit dégoûté et n'ait aucune difficulté à s'en débarrasser.

Le plaisir de [manger] la nourriture est le plus tangible et le plus ressenti. Pourtant, y a-t-il quelque chose de plus fugace et éphémère que cela ? Car sa durée n'est que le temps qu'il faut pour passer la gorge d'une personne. Une fois que la nourriture a franchi ce point et descend dans les intestins, tout souvenir d'elle disparaît et est oublié comme si elle n'avait jamais existé. Ainsi, elle sera tout aussi rassasiée si elle mangeait des cygnes engraisés que si elle avait mangé du pain grossier en quantité suffisante. À plus forte raison si elle considère les nombreuses maladies provoquées par l'alimentation, et à tout le moins, la lourdeur que l'on ressent après

un repas et les vapeurs qui obscurcissent son intellect. En réfléchissant à toutes ces choses, une personne ne désirera certainement pas ce plaisir, puisque son bien n'est pas vraiment bon tandis que son mal est vraiment mauvais.

Il en va de même pour les autres plaisirs de ce monde. S'il y réfléchissait, il verrait que même le bien imaginaire qu'ils recèlent ne dure qu'un bref instant, tandis que le mal qui peut en découler est grave et prolongé, de sorte qu'aucune personne intelligente ne consentirait à s'exposer à ces dangers néfastes pour le peu de bien qu'ils procurent. Cela est évident.

Lorsque l'on s'habitue à cette vérité et que l'on y réfléchit continuellement, lentement, petit à petit, on se libère de cette prison de folie dans laquelle les ténèbres du monde physique nous ont enchaînés, et l'on ne se laisse plus du tout tromper par les attraits des faux plaisirs. Alors, on en vient à les trouver répugnants et on se rend compte qu'il ne faut rien prendre du monde d'autre que l'essentiel, comme je l'ai expliqué plus haut.

Mais tout comme la réflexion sur ce sujet amène à acquérir le trait de la Séparation, l'ignorer entraîne son contraire. Ainsi, fréquenter les aristocrates et les nantis qui courent après l'honneur et multiplient les vanités. Car lorsqu'on voit leur honneur et leur grandeur, il est impossible que la convoitise ne s'éveille pas en soi pour les désirer. Et même s'il ne laisse pas sa mauvaise inclination le vaincre, il n'échappera pas pour autant à un combat et sera ainsi en danger. C'est ce que dit Shlomo : « Mieux vaut aller dans une maison de deuil que dans une maison de festin » (Kohelet 7:2).

Plus importante que tout le reste est la solitude. Car lorsque l'homme éloigne les affaires de ce monde de ses yeux, il éloigne aussi de son cœur le désir qui s'y rapporte. Le roi David, que la paix soit sur lui, a loué la solitude en disant : « Oh, si j'avais des ailes comme une colombe ! Je m'envolerais et je trouverais le repos ; oui, je m'en irais loin ; je logerais dans le désert pour toujours » (Tehilim

55:7-8). Et nous constatons que les prophètes Élie et Élisée s'établissaient dans les montagnes en raison de leur pratique de la solitude. Et les premiers sages pieux, de mémoire bénie, ont suivi leurs traces. Car ils ont trouvé que la solitude était le meilleur chemin pour atteindre la perfection dans la Séparation, afin que les vanités de leurs voisins ne les conduisent pas à devenir eux aussi vaniteux comme eux.

Ce dont une personne doit se méfier lorsqu'elle cherche à atteindre la Séparation, c'est de ne pas vouloir passer d'un extrême à l'autre d'un seul coup. Car cela ne réussira certainement pas. Elle doit plutôt progresser graduellement au sein de la Séparation, petit à petit, en acquérant un peu aujourd'hui et en ajoutant un peu plus demain, jusqu'à ce qu'elle s'y habitue si complètement que cela devienne pour elle une seconde nature.

Chapitre 16

La pureté est la rectification du cœur et des pensées. Nous trouvons ce terme utilisé par le roi David qui a dit : « Crée en moi un cœur pur, ô Éternel » (Tehilim 51:12).

Il s'agit pour l'homme de ne laisser aucune place dans ses actes à la mauvaise inclination, mais au contraire, que tous ses actes proviennent de la sagesse et de la crainte de l'Éternel, et non du péché et de la convoitise.

Cela s'applique même aux actes corporels et matériels. Car même après qu'une personne s'est habituée à la Séparation, c'est-à-dire à ne rien prendre du monde en dehors de l'essentiel, elle doit encore purifier son cœur et ses pensées, afin que même dans le peu qu'elle prend, elle n'ait aucune intention de plaisir ou de convoitise, mais plutôt celle du bien qui résulte des actes, en ce qui concerne la sagesse et le service divin.

C'est ce qu'on a dit à propos de Rabbi Eliezer : « Il exposait une largeur de main et en cachait deux, et il était comme quelqu'un poussé par un démon » (Nedarim 20b). Il n'en tirait aucun plaisir, et n'accomplissait l'acte qu'avec l'intention de la mitsva et du service divin. Salomon a dit à ce sujet : « Reconnais-Le dans toutes tes voies, et Il aplanira tes sentiers » (Mishlei 3:6).

Cependant, sachez que tout comme la pureté de la pensée s'applique aux actes corporels qui sont intrinsèquement proches de la mauvaise inclination, la pureté consistant à éloigner ces actes de la mauvaise inclination afin qu'ils n'en découlent pas, de même la pureté de la pensée s'applique aux bonnes actions qui sont proches du Créateur, béni soit-Il, la pureté consistant à ne pas s'éloigner de l'Éternel et à ne pas provenir de la mauvaise inclination. C'est là la question du « non pas pour la mitsva elle-même » (Shelo Lishma),

fréquemment mentionnée dans les paroles de nos sages, de mémoire bénie.

Cependant, nos Sages, de mémoire bénie, ont déjà précisé qu'il existe différents niveaux de « pas pour la mitsva elle-même » (Shelo Lishma).

Le pire de tous est de ne pas servir du tout pour le service divin, mais plutôt pour tromper les autres et gagner de l'argent ou de l'honneur. À propos de ce type de personne, il a été dit : « Il aurait mieux valu que son placenta se retourne sur son visage (qu'il meure dans le ventre de sa mère) » (Yerushalmi Berakhot 1:5). À propos d'une telle personne, le prophète a dit : « Nous sommes tous comme des impurs, et toutes nos actions justes sont comme un vêtement souillé » (Yeshaya 64:5).

Il existe un autre type de « non pas pour la mitsva elle-même » (Shelo Lishma), qui est « pour recevoir une récompense » (Avot 1:3). À ce sujet, nos sages ont dit : « Un homme devrait toujours s'occuper de la Torah et des bonnes actions, même si ce n'est pas pour elles-mêmes, car cela le conduira à les accomplir pour elles-mêmes » (Pesachim 50b). Néanmoins, celui qui n'est pas encore passé de « pas pour elles-mêmes » (shelo lishma) à « pour elles-mêmes » (lishma) est encore loin d'atteindre sa Shelemut (plénitude/perfection).

Cependant, ce qui nécessite une analyse plus approfondie et un travail plus important concerne les mélanges avec l'interdit, à savoir que parfois une personne accomplit une mitsva véritablement pour elle-même, c'est-à-dire parce que notre Père l'a ainsi décrété, mais elle ne peut s'empêcher d'y inclure un autre motif, tel que le fait que d'autres personnes la louent ou qu'elle en reçoive une récompense. Parfois, bien qu'il n'ait pas réellement l'intention que les autres le louent, il met néanmoins plus d'efforts à s'améliorer en se réjouissant des louanges reçues. Cela ressemble à l'histoire de la fille de Rabbi Hanina ben Teradyon qui marchait un jour avec grâce. Lorsqu'elle

entendit (les Romains) dire : « Comme cette jeune fille marche bien », elle s'efforça immédiatement de devenir plus méticuleuse [dans sa grâce] (Avodah Zara 18a). Ainsi, cet ajout découlait de l'incitation que constituaient les louanges qu'ils lui adressaient.

Bien qu'un tel motif interdit puisse être annulé en raison de son caractère mineur [par l'intention principale], néanmoins un acte comportant un tel mélange n'est pas entièrement pur. Et tout comme on ne peut offrir une offrande de farine sur l'autel du temple terrestre à moins qu'elle ne soit propre, tamisée à travers treize tamis (Menachot 76b), afin qu'elle soit entièrement pure de toute impureté, de même il est impossible d'offrir favorablement sur l'autel céleste, le service entier et choisi de l'Éternel, à moins qu'il ne s'agisse de la plus noble des actions, entièrement pure de toute forme d'impureté.

Je ne dis pas que tout ce qui n'est pas ainsi est complètement rejeté, car « le Saint, béni soit-Il, ne refuse la récompense à aucune créature » (Pesachim 118b), mais Il récompense les actes selon ce qu'ils sont. Je fais référence au service divin parfait (avodah temima), qui convient à tous ceux qui aiment véritablement l'Éternel. Il n'est pas correct de l'appeler par ce nom (avodah temima) sauf pour le service entièrement pur, dont le seul motif est l'Éternel, béni soit-Il, et rien d'autre. Dans la mesure où l'on est éloigné de ce niveau, telle sera l'étendue de son manque à cet égard.

C'est ce qu'a dit le roi David, que la paix soit sur lui : « Qui ai-je au ciel [sinon toi] ? Et t'ayant, je ne désire rien sur terre » (Tehilim 73:25), et de même « ta Parole est très pure ; c'est pourquoi ton serviteur l'aime » (Tehilim 119:140). Car en vérité, le véritable service divin doit être purifié bien plus que l'or et l'argent. C'est ce qui a été dit à propos de la Torah : « Les paroles de l'Éternel sont des paroles pures, comme de l'argent raffiné dans une fournaise sur la terre, purifié sept fois » (Tehilim 12:7).

Celui qui est véritablement un serviteur de l'Éternel ne se contentera pas de Le servir au minimum. Il ne se contentera pas de

prendre de l'argent mêlé de scories et de plomb, c'est-à-dire un service divin mêlé de motivations impures, mais seulement ce qui est propre et pur, comme il convient. Alors il sera appelé « celui qui accomplit une mitsva telle qu'elle est prescrite », dont nos sages de mémoire bénie ont dit : « Quiconque accomplit une mitsva telle qu'elle est prescrite ne recevra aucune mauvaise nouvelle » (Shabbat 63a). De même, ils ont dit : « Accomplis de bonnes actions pour l'amour de leur Créateur, et parle d'elles pour elles-mêmes » (Nedarim 62a).

C'est ce que choisissent ceux qui servent l'Éternel de tout leur cœur. Car celui qui ne s'attache pas à l'Éternel d'un amour véritable trouvera la purification de ce service très fastidieuse et pénible. Il dira : « Qui peut bien supporter cela ? Nous sommes des créatures physiques, nées d'une femme. Il est impossible d'atteindre un tel raffinement et une telle purification ».

Mais ceux qui aiment l'Éternel, qui désirent Le servir, se réjouiront de démontrer leur fidélité d'amour devant Lui, béni soit-Il, et de se fortifier en l'affinant et en le purifiant. C'est ce que David lui-même a conclu en disant : « [Ta Parole est très pure ;] c'est pourquoi Ton serviteur l'aime » (Tehilim 119:140).

En vérité, c'est là le critère par lequel les serviteurs de l'Éternel eux-mêmes sont mis à l'épreuve et différenciés selon leurs niveaux respectifs. Car celui qui sait mieux purifier son cœur est également rapproché de Lui et plus aimé par Lui, béni soit-Il. Ce sont là les anciens de la terre, qui ont triomphé et ont été victorieux dans ce domaine, à savoir les patriarches et les autres bergers qui ont purifié leur cœur devant Lui. C'est ainsi que David a exhorté son fils Shlomo : « [Connais le Roi de ton père et sers-Le d'un cœur parfait et d'un esprit bien disposé]. Car le Seigneur sonde tous les cœurs et comprend toutes les imaginations des pensées » (Divrei Hayamim 28:9).

Et comme l'ont dit nos sages, de mémoire bénie : « l'Éternel veut le cœur » (Sanhédrin 106b).

Car pour le Maître de l'univers, les actes seuls ne suffisent pas, c'est-à-dire accomplir une mitsva. Au contraire, ce qui importe avant tout à Ses yeux, c'est que le cœur soit pur, afin que son intention soit un véritable service.

Le cœur est le roi et le moteur de toutes les autres parties du corps, et il en est le chef. Si le cœur ne se résout pas à Le servir, béni soit-Il, le service des autres membres ne vaut rien. Car partout où va l'esprit du cœur, ils le suivront, comme l'Écriture le dit explicitement : « Donne-Moi ton cœur, mon fils » (Mishlei 23:26).

Chapitre 17

La voie pour acquérir cette qualité est facile pour celui qui s'est déjà efforcé d'acquérir toutes les qualités susmentionnées. Car lorsque l'on réfléchit et que l'on médite sur la bassesse des plaisirs de ce monde et de ses biens, comme je l'ai écrit plus haut, on en vient à les mépriser, et on ne les considère plus que comme des maux et des manques de la nature physique sombre et grossière. Lorsque la vérité s'ancrera en l'homme, lui faisant comprendre qu'il s'agit là de véritables manques et de maux, il lui sera certainement plus facile de s'en séparer et de les chasser de son cœur.

Par conséquent, plus il s'enfonce profondément et avec diligence dans ses pensées pour reconnaître la bassesse du physique et de ses plaisirs, plus il lui sera facile de purifier ses pensées et son cœur afin de ne se tourner en aucune manière vers la mauvaise inclination. Au contraire, ses actes physiques seront comme ceux d'une personne contrainte et rien d'autre.

Cependant, tout comme nous avons divisé la pureté de la pensée en deux parties, à savoir les actions corporelles et les actions de service divin, de même la contemplation approfondie nécessaire pour acquérir la pureté en elles se divise en deux parties.

Pour purifier les pensées dans les actions corporelles, il faut observer avec diligence la bassesse de ce monde et de ses plaisirs, comme je l'ai écrit. Tandis que pour purifier les actions de service divin, il faut beaucoup méditer sur la tromperie de l'honneur et son mensonge, et s'habituer à le fuir.

Alors, on sera purifié de la recherche des louanges et des éloges des autres lorsqu'on sert l'Éternel. Sa pensée se tournera uniquement vers notre Maître (l'Éternel), qui est notre louange, et qui est tout notre bien et notre perfection, et à côté duquel il n'y a

rien d'autre, comme il est écrit : « Il est ta louange et Il est ton Roi » (Devarim 10:21).

L'un des moyens qui conduisent une personne à acquérir cette qualité est de se préparer au service divin et aux mitsvot, c'est-à-dire de ne pas se lancer soudainement dans l'accomplissement d'une mitsva. Car alors, son esprit n'est pas encore serein et apte à réfléchir à ce qu'il fait. Il faut plutôt se préparer à la tâche et lentement disposer son cœur à la réflexion.

Qu'il contemple alors ce qu'il va faire et devant Qui il va le faire. Car lorsqu'il entre dans cette contemplation, il lui sera facile de rejeter les motivations extérieures et d'implanter dans son cœur la motivation véritable et désirable.

Notez que les pieux hommes d'autrefois attendaient une heure avant la prière, afin de diriger leur cœur vers l'Éternel (Berakhot 30b). Il ne fait aucun doute qu'ils ne gaspillaient pas une heure de leur temps. Au contraire, ils orientaient et préparaient leur cœur pour la prière qu'ils devaient accomplir, chassant les pensées étrangères et se remplissant de la crainte et de l'amour de l'Éternel qui s'imposent. À cette occasion, il est écrit : « Si tu as préparé ton cœur, alors étends tes mains vers Lui » (Iyov 11:13).

Les inconvénients de ce trait de caractère sont le manque de réflexion sur les sujets susmentionnés, à savoir l'ignorance de la futilité des plaisirs mondains, la recherche de l'honneur et une préparation insuffisante avant le service de l'Éternel.

Les deux premiers séduisent l'esprit et l'attirent vers des arrière-pensées, comme une femme adultère qui, alors qu'elle est encore mariée à son époux, s'accouple avec d'autres hommes. Les arrière-pensées sont appelées « la débauche du cœur », comme il est écrit : « et vous ne vous égarerez pas après vos cœurs et après vos yeux que vous suivez avec débauche (Zonim) » (Bamidbar 15:39). Car le cœur s'écarte de toute l'aspiration à laquelle il aurait dû

s'attacher, et se tourne au contraire vers le mensonge sans valeur et imaginaire.

Une préparation insuffisante au service divin fait que la folie naturelle qui vient du côté de la physicalité ne se détache pas de l'intérieur de soi. Ainsi, il corrompt le service divin de sa puanteur.

Nous allons maintenant expliquer le trait de la piété.

Chapitre 18

Le trait de la piété requiert véritablement une grande explication. Car il existe de nombreuses pratiques et voies qui sont assimilées par beaucoup de gens comme étant de la piété, mais qui ne sont rien d'autre que des coquilles de piété, dépourvues de forme, de structure et de correction.

Cela découle d'un manque d'étude et de réflexion véritablement approfondies de la part de ces pratiquants [des coquilles de piété]. Car ils ne se sont pas donné la peine de s'efforcer d'atteindre une connaissance claire et correcte de la voie de l'Éternel. Au lieu de cela, ils ont adopté toutes les pratiques qui leur semblaient pieuses à première vue, sans approfondir les questions ni les peser sur la balance de la sagesse.

Ces personnes ont donné à la piété une odeur répugnante aux yeux de la plupart des gens, y compris les plus intelligents d'entre eux, les amenant à penser que la piété consiste en des choses insensées et qu'elle est contraire à l'intelligence et à la connaissance saine. Les masses en sont venues à croire que la piété ne consiste en rien d'autre qu'en la récitation de nombreuses supplications et de longues confessions, de grands gémissements et des prosternations, d'étranges afflictions par lesquelles un homme se tue lui-même, telles que l'immersion dans l'eau glacée et la neige, et autres choses du genre.

Ils ne se rendent pas compte que même si une partie de ces choses peut être nécessaire pour les pécheurs engagés dans la repentance et pour certains de ceux qui pratiquent la Séparation (Perushim), la piété ne repose pas du tout sur ces éléments. Seuls les aspects positifs de ces pratiques sont aptes à accompagner la piété.

Mais la piété elle-même exige une grande profondeur pour être comprise correctement. Elle repose sur les fondements d'une grande sagesse et d'une rectification extrême de ses actes, ce qu'il convient à tout homme sage de rechercher. Car seuls les sages peuvent véritablement l'atteindre, comme l'ont déclaré nos Maîtres : « Un homme sans instruction ne peut être pieux » (Avot 2:5).

Nous allons maintenant expliquer cette question dans l'ordre qui convient.

La racine de la piété est ce que nos sages, de mémoire bénie, ont déclaré : « Heureux l'homme dont le labeur est dans la Torah et qui procure de la satisfaction à son Créateur » (Berakhot 17a).

L'explication de cette question est la suivante. On sait quelles mitzvot s'imposent à chaque Juif et jusqu'où s'étend leur obligation.

Mais celui qui aime véritablement le Créateur, béni soit-Il, ne se contentera pas de s'acquitter des obligations connues qui incombent à tout Juif. Au contraire, ce qui lui arrivera sera semblable à ce qui arrive à un fils qui aime son père. Même si son père ne laisse entrevoir qu'un léger indice de ce qu'il désire, le fils s'efforcera déjà de tout son pouvoir d'accomplir cette chose ou ce service. Même si le père ne l'a mentionné qu'une seule fois et de manière incomplète, cela suffira à un tel fils pour comprendre la direction de l'intention de son père et pour faire pour lui même ce qu'il n'a pas dit explicitement. Car il peut déduire par lui-même que cette chose fera plaisir à son père, et il n'attendra pas que son père lui donne un ordre plus explicite ou le lui répète une autre fois.

De nos propres yeux, nous pouvons observer ce phénomène se produire à tout moment et en tout lieu entre amis, entre mari et femme, entre père et fils.

Le principe général est le suivant : partout où l'amour entre deux personnes est vrai et fort, l'un ne dira pas à l'autre : « On ne

m'a rien demandé de plus. Il me suffit de faire ce qu'on m'a dit explicitement ». Au contraire, à partir de ce qui a été demandé, l'autre déduira l'intention de celui qui a demandé et s'efforcera de faire ce qu'il estime être agréable à l'autre.

Il en ira de même pour celui qui aime son Créateur d'un amour fidèle. Car l'Éternel fait également partie de ceux qui sont aimés. Ainsi, les mitsvot qui sont claires et familières ne seront pour cet homme qu'une révélation d'intention, pour lui indiquer que la volonté et le désir de l'Éternel s'orientent vers ce principe. Alors, il ne se dira pas : « Ce qui a été dit explicitement me suffit », ou « Je m'acquitterai de mon devoir en faisant ce qui m'incombe néanmoins ». Au contraire, il dira : « Puisque j'ai découvert et vu que le désir de l'Éternel s'incline vers cela, cela sera pour moi un guide pour approfondir cette question et l'étendre dans toutes les directions que je peux déduire de Sa volonté. Une telle personne est appelée : « celui qui procure de la satisfaction à son Créateur ».

Par conséquent, l'essence même de la piété consiste à étendre l'accomplissement de toutes les mitsvot dans tous les domaines et toutes les conditions qui sont appropriés et possibles.

On voit que la piété est liée à la séparation. Seulement, la séparation se trouve dans les commandements négatifs, tandis que la piété se trouve dans les commandements positifs. Mais les deux relèvent de la même matière, à savoir ajouter à ce qui a été explicitement énoncé dans les mitsvot ce que nous pouvons considérer comme agréable devant l'Éternel, béni soit-Il. Telle est la définition de la véritable piété.

Nous allons maintenant en expliquer les principales divisions.

Chapitre 19

Il existe trois divisions principales de la piété. La première concerne l'acte, la deuxième la manière de l'accomplir, et la troisième l'intention.

La première division, celle de l'acte lui-même, se subdivise en deux parties. La première concerne la relation entre l'homme et l'Éternel, et la seconde la relation entre l'homme et son prochain.

La première subdivision de la première division, à savoir la piété dans l'acte entre l'homme et l'Éternel, consiste pour une personne à accomplir les mitzvot dans leurs moindres détails, dans toute la mesure de ses capacités. Nos sages, de mémoire bénie, appelaient cela « les restes d'une mitsva ». Ils ont dit : « Les restes des mitzvot empêchent le châtement divin » (Soucca 38a). Car même si le corps d'une mitzva est accompli sans eux et que l'on s'est déjà acquitté de son obligation, cela suffit néanmoins pour la masse du peuple juif. Mais ceux qui sont pieux ne doivent que renforcer l'accomplissement des mitzvot et n'en omettre aucun détail.

CHESED – BONTÉ : La deuxième subdivision de la première division, à savoir la piété dans les actes entre l'homme et son prochain, a pour objet la grande bienfaisance, c'est-à-dire que l'on doit toujours faire du bien aux autres et ne jamais leur faire de mal. Cela s'applique au corps, aux biens et à l'esprit de son prochain.

Le corps : que l'on s'efforce d'aider tous les hommes autant que possible, et d'alléger le fardeau qui pèse sur eux. Comme nous l'avons appris : « porter le joug avec son prochain » (Avot 6:6). Si notre prochain est sur le point de subir un préjudice physique et qu'on peut l'empêcher ou l'écarter, on doit s'efforcer de le faire.

Biens : l'aider par tous les moyens possibles et empêcher que des dommages ne lui arrivent de quelque manière que ce soit. Il va sans dire que la personne pieuse écartera toute possibilité de préjudice envers des individus ou le public qui pourrait découler de ses propres actes.

Et même s'il n'y a pas de risque immédiat de préjudice, comme cela pourrait potentiellement y conduire, il l'éliminera et s'en débarrassera. Nos sages, de mémoire bénie, ont dit : « Les biens de ton prochain doivent t'être aussi précieux que les tiens » (Avot 2:12).

Esprit : s'efforcer d'apporter autant de satisfaction à son prochain qu'il le peut. Cela s'applique aux questions d'honneur ou à tout autre domaine. S'il sait qu'il peut faire quelque chose pour son prochain qui lui procurera de la satisfaction, c'est une mitsva de piété de le faire. Il va sans dire qu'il ne lui causera aucune souffrance de quelque sorte que ce soit.

Le principe général de tout cela réside dans les « actes de bonté », dont nos sages, de mémoire bénie, nous ont grandement souligné la grande valeur et notre obligation à cet égard. Cela inclut le fait de « rechercher la paix », qui est la bienveillance générale entre chaque homme et son prochain.

Je vais maintenant vous apporter des preuves de tout cela à partir des paroles de nos sages, de mémoire bénie, même si ces choses sont évidentes et ne nécessitent pas l'appui de preuves.

Dans le chapitre « Bnei HaIr » (Meguila 27b) : « Les disciples de Rabbi Zakkai lui demandèrent : “En vertu de quoi as-tu mérité une si longue vie ?” Il répondit : “Jamais de ma vie je n'ai uriné à moins de quatre coudées d'un lieu où l'on prie, je n'ai jamais donné de surnom à mon prochain, et je n'ai jamais manqué de faire le Kiddouch le jour [du Chabbat]. J'avais une mère âgée qui, un jour, a vendu sa coiffe pour m'apporter [du vin pour] le Kiddouch ».

Nous voyons ici un exemple de piété concernant les subtilités des mitsvot. Car il était déjà dispensé de se procurer du vin pour le Kiddouch, puisqu'il n'avait pas assez [d'argent], à tel point que sa mère avait dû vendre son propre voile. S'il l'a fait, c'était donc par piété.

En ce qui concerne le respect de son prochain, il ne donnait pas de surnom à son prochain, même s'il n'était pas péjoratif, comme l'explique Tosfot à cet endroit.

Là, Rav Huna attachait également une ficelle de roseau autour de son vêtement, car il avait vendu sa ceinture pour acheter du vin pour le Kiddouch.

Toujours là, « Rabbi Eliezer ben Shammua fut interrogé par ses disciples : « En vertu de quoi as-tu mérité une si longue vie ? » Il répondit : « Jamais de ma vie je n'ai pris un raccourci à travers une synagogue, ni marché sur la tête des gens saints (ses élèves). »

Voici qu'il s'agit ici de faire preuve de respect envers la synagogue et envers les autres personnes, de ne pas marcher sur leur place assise afin de ne pas donner l'impression de les rabaisser.

On y lit également : « Rabbi Peridah fut interrogé par ses disciples : « En vertu de quoi as-tu mérité une vie aussi longue ? » Il répondit : « Jamais de ma vie personne n'est arrivé avant moi à la maison d'étude, je n'ai jamais prononcé la bénédiction avant un Kohen, et je n'ai jamais mangé la viande d'un animal dont les portions sacerdotales n'avaient pas été prélevées.

On y trouve également : « Les disciples demandèrent à Rabbi Nehunia : En vertu de quoi as-tu mérité une si longue vie ? Il répondit : Jamais de ma vie je n'ai cherché l'honneur en rabaisant mon prochain, et jamais la malédiction de mon prochain ne m'a accompagné jusqu'à mon lit. »

Ceci y est expliqué par une illustration : « Rav Huna portait un jour une bêche sur son épaule. Lorsque Rav Hana bar Hanilai voulut la lui prendre, Rav Huna lui dit : « Si tu as l'habitude de porter des charges dans ta propre ville, prends-la, mais si ce n'est pas le cas, je ne souhaite pas être honoré par ton humiliation ».

Ainsi, même si l'implication de « s'honorer soi-même par l'humiliation de son prochain » est que l'on cherche à rabaisser son prochain afin d'accroître son propre honneur, le pieux ne consentira pas à l'humilier, même si ce prochain vient lui-même et le désire volontairement.

De même, Rabbi Zeira a dit : « Jamais de ma vie je n'ai pas manqué de patience envers ma maisonnée, je n'ai pas marché devant quelqu'un de plus grand que moi, je n'ai pas médité sur la Torah dans des ruelles sales, je n'ai pas fait quatre coudées sans la Torah ou les tefilines, je n'ai pas dormi au Beit Hamidrash (maison d'étude de la Torah), que ce soit pour une longue ou une courte sieste, ni ne me suis-je réjoui de la chute de mon prochain, ni n'ai-je appelé une autre personne par son surnom » (ibid.).

Nous avons ici des exemples d'actes de piété dans tous les domaines que nous avons mentionnés ci-dessus.

Nos sages, de mémoire bénie, ont ajouté (Bava Kama 30a) : « Rabbi Yehuda a dit : “celui qui souhaite devenir pieux, qu'il accomplisse les choses relatives aux Berachot (bénédictions) » (cela concerne les relations entre l'homme et son Créateur), certains disent « qu'il accomplisse les lois relatives aux dommages » (cela concerne les relations entre l'homme et son prochain), et certains disent « qu'il accomplisse les choses relatives aux Pirkei Avot » (qui englobent des aspects de toutes les branches de la piété).

Voici que les actes de bonté revêtent une importance primordiale pour le Hassid (le pieux). Car le terme « Hassidout » lui-même vient du terme « bonté » (Hesed). Et nos sages, de mémoire

bénie, ont dit (Pirkei Avot 1:2) : « Le monde repose sur trois choses », et l'une d'entre elles est « les actes de bonté ». De même, ils les ont comptés parmi les choses dont une personne « mange les fruits dans ce monde, tandis que la [récompense] principale lui est réservée dans le monde à venir ».

Nos sages ont en outre enseigné : « Rabbi Simla a expliqué : “La Torah commence et finit par des actes de bonté” » (Sotah 14a).

Rava a expliqué : « Quiconque possède ces trois traits est assurément de la descendance d'Abraham, notre ancêtre : la miséricorde, la pudeur et la bienveillance » (Yevamot 79a).

R. Éléazar a déclaré : « Les actes de bonté sont supérieurs à la charité, car il est dit (Osée 10:12) : « Semez pour vous-mêmes selon votre charité, mais moissonnez selon votre bonté (Hesed) » (Soucca 49b).

Nos rabbins ont enseigné : « À trois égards, les actes de bonté (Gemilout Hessed) sont supérieurs à la charité : la charité ne peut être pratiquée qu'avec son argent, mais les actes de bonté peuvent être accomplis tant avec sa personne qu'avec son argent. La charité ne peut être donnée qu'aux pauvres, tandis que les actes de bonté s'adressent aussi bien aux riches qu'aux pauvres. La charité ne peut être donnée qu'aux vivants, tandis que les actes de bonté peuvent être accomplis tant envers les vivants qu'envers les morts » (Soucca 49b).

Ils ont ajouté : « “Et il vous accordera sa miséricorde, et aura pitié de vous” (Devarim 13:17) – quiconque fait preuve de miséricorde envers les autres recevra la miséricorde du Ciel » (Shabbat 151b).

Cela est évident, car le Saint, béni soit-Il, rend mesure pour mesure (Sanhédrin 90a). Ainsi, celui qui fait preuve de miséricorde et de bonté envers les autres se verra lui aussi accorder la miséricorde lorsqu'il sera jugé, et ses péchés lui seront pardonnés avec bonté. Car

un tel pardon est justice, puisqu'il correspond mesure pour mesure à sa pratique. C'est ce qu'ont enseigné nos sages, de mémoire bénie : « À qui l'iniquité est-elle pardonnée ? À celui qui ferme les yeux sur la transgression [commise à son encontre] » (Roch Hachana 17a).

Mais celui qui n'est pas disposé à fermer les yeux sur la transgression [commise contre lui-même], ni à agir avec bonté, la justice veut qu'il soit lui aussi traité avec une justice stricte. Or, voyez-vous : qui est là, et y a-t-il quelqu'un qui pourrait tenir debout si le Saint, béni soit-Il, le soumettait à une justice stricte ? Le roi David a prié en disant : « N'entre pas en jugement avec ton serviteur, car aucun être vivant ne peut être justifié devant toi » (Tehilim 143:2).

Mais celui qui fait preuve de bonté recevra de la bonté, et plus il en fera, plus il en recevra. David se réjouissait de posséder cette bonne qualité, s'efforçant de faire du bien même à ceux qui le haïssaient, comme il est écrit : « Mais quand ils étaient malades, je revêtais le sac ; j'affligeais mon âme par le jeûne » (Tehilim 35:13), et « si j'ai rendu à celui qui m'a fait du mal » (Tehilim 7:5).

Cela implique de ne causer de souffrance à aucune créature, pas même aux animaux, et de leur témoigner miséricorde et attention. De même, l'Écriture déclare : « Le juste connaît l'âme de sa bête » (Mishlei 12:10) (Rashi : ce dont sa bête a besoin), et selon certains de nos sages (Shabbat 128b), causer de la douleur à un animal est une interdiction biblique, tandis que pour d'autres, c'est au moins une interdiction rabbinique.

Le principe général en la matière est que la miséricorde et la bienveillance doivent être ancrées de manière permanente dans le cœur du hassid (personne pieuse), et que son aspiration doit toujours être d'apporter de la satisfaction à ses semblables et de ne leur causer aucune souffrance, etc.

LA CRAINTE DE l'Éternel : La deuxième division de la piété concerne la manière de l'accomplir. Celle-ci se divise également en deux domaines qui, cependant, comportent de nombreux détails. Ces deux domaines principaux sont la crainte et l'amour – les deux piliers du véritable service de l'Éternel, sans lesquels il ne peut en aucun cas être établi.

La crainte [de l'Éternel] comprend la soumission devant l'Éternel, le sentiment de honte à l'idée de s'approcher de Son service, le respect de Ses commandements, de Son Nom béni et de Sa Torah.

L'amour [de l'Éternel] comprend la joie, l'attachement et la jalousie. Nous allons maintenant les clarifier un par un.

L'aspect principal de la crainte de l'Éternel est la crainte (la crainte révérencielle) de Sa grandeur. Une personne doit penser, lorsqu'elle est en prière ou accomplit une mitsva, que c'est devant le Roi des rois qu'elle prie ou accomplit la mitsva. C'est ce à quoi le Tanna nous exhorte en disant : « Lorsque tu pries, sache devant Qui tu pries » (Berakhot 28b).

Pour parvenir à cette crainte, l'homme doit bien réfléchir et méditer sur trois choses : premièrement, qu'il se tient réellement (mamash) devant le Créateur, béni soit-Il, dans un échange avec Lui, même si ses yeux ne Le voient pas. Vous remarquerez que c'est là la chose la plus difficile pour une personne de se forger une image véritable dans son cœur, car ses sens ne l'aident en rien.

Cependant, celui qui a l'esprit sain peut établir dans son cœur la vérité de la chose, avec un peu de contemplation et d'attention, en voyant comment il vient et s'engage littéralement dans un échange avec l'Éternel, béni soit-Il, plaidant devant Lui et L'implorant, tandis que l'Éternel, béni soit Son Nom, prête l'oreille à ses paroles, y prête attention, tout comme lorsqu'un homme parle à son voisin et que ce dernier écoute attentivement ses paroles.

Une fois que l'on a établi cela dans sa connaissance, il faut alors méditer sur la grandeur de l'Éternel, béni soit-Il, qui est exalté et élevé au-dessus de toute bénédiction et de toute louange, au-dessus de toutes les formes de perfection que notre esprit puisse imaginer et comprendre.

Il doit également méditer sur l'humilité de l'homme et sa bassesse dues à sa nature physique et à sa grossièreté, et d'autant plus en raison de tous les péchés qu'il a commis au cours de sa vie.

Lorsqu'il médite sur tout cela, il sera impossible à son cœur de ne pas craindre et à lui de ne pas trembler tandis qu'il prononce ses paroles devant Lui, béni soit-Il, qu'il prononce Son Nom et qu'il s'efforce de trouver Sa faveur. C'est ce que dit l'Écriture : « Servez l'Éternel avec crainte, et réjouissez-vous dans le tremblement » (Tehilim 2:11), et « l'Éternel est révérendé dans le grand conseil des saints et craint par tous ceux qui l'entourent » (Tehilim 89:8).

Car les anges sont plus proches de Lui du fait qu'ils n'ont pas de corps physique. Il leur est donc plus facile de concevoir Sa grandeur exaltée. C'est pourquoi Sa crainte pèse plus lourdement sur eux que sur les êtres humains. Cependant, le roi David louait l'Éternel en disant : « Je me prosternerai devant le Temple de Ta sainteté, dans la crainte de Toi » (Tehilim 5:8), et l'Écriture dit : « et il craignait devant Mon Nom » (Malachie 2:5), et « mon Roi, j'ai honte et je rougis de lever mon visage vers Toi » (Esdras 9:6).

Cependant, cette crainte doit d'abord s'enraciner profondément dans le cœur, puis ses effets se manifesteront également dans les membres du corps, à savoir une tête inclinée et une prosternation, le regard baissé et les mains jointes, comme un humble esclave devant un grand roi. De même, il est dit dans la Guemara : « Rava joignit les mains et pria en disant : “Je suis comme un esclave devant son Maître” » (Shabbat 10a).

Nous avons parlé jusqu'à présent de soumission et de honte. Nous allons maintenant aborder la question de l'honneur.

HONNEUR : Nos sages, de mémoire bénie, nous ont déjà exhortés à l'honneur et à la dignité d'une mitsva. Ils ont expliqué (Shabbat 133b) : « "C'est mon Roi, et je L'embellirai" (Shemot 15:2) – embellis-toi devant Lui par [l'accomplissement] des mitsvot. Ainsi, confectionne de beaux tzitzit, de beaux tefilin, une belle soucca, un beau rouleau de la Torah, [et écris-le avec de l'encre fine, un roseau fin et un calligraphe habile, et enveloppe-le de belles soies]... ». Ils ont également dit : « Une personne devrait dépenser un tiers supplémentaire pour embellir une mitsva. Jusqu'à ce tiers supplémentaire, c'est à sa charge. Au-delà d'un tiers, le Saint, béni soit-Il, lui rend l'argent (dans ce monde) » (Bava Kama 9b). Ainsi, l'intention de leurs paroles est très clairement exprimée : l'accomplissement de la mitsva en soi ne suffit pas. Il faut aussi l'honorer et l'embellir.

Cela vient exclure l'opinion de ceux qui, pour se faciliter la tâche, prétendent : « L'honneur n'est que pour les êtres humains qui se laissent séduire par de telles vanités. Mais le Saint, béni soit-Il, ne se soucie pas de telles choses, car Il est au-dessus de ces choses et s'élève au-dessus d'elles. Tant que la mitsva est accomplie correctement, cela suffit. »

La vérité, cependant, est que le Seigneur, béni soit-Il, est appelé « le Roi de l'honneur » (Tehilim 29:3), et nous avons le devoir de L'honorer, même s'Il n'a pas besoin de notre honneur et que cela n'a ni importance ni signification pour Lui.

Néanmoins, celui qui diminue cet honneur envers l'Éternel alors qu'il aurait pu l'accroître est considéré comme un pécheur. C'est ce que le prophète Malachie a reproché aux Juifs par la parole de l'Éternel en disant : « Si vous offrez un [animal] aveugle en sacrifice, n'est-ce pas un mal ? Si vous l'offriez à votre gouverneur, l'accepterait-il de vous ou vous ferait-il grâce ? » (Malachie 1:8).

Nos sages, de mémoire bénie, nous ont exhortés à nous comporter de manière opposée dans le service divin. Par exemple, concernant l'eau qui s'est découverte, il ne faut pas la filtrer avec une passoire pour permettre son utilisation [à des fins du Temple]. Ils ont donné la raison suivante : « Quand cela a-t-il été permis ? [Réponse :] Pour un usage profane. Mais cela a-t-il jamais été permis pour l'usage du Temple ? Elle est disqualifiée par le verset : « Si vous l'offriez à votre gouverneur, l'accepterait-il de vous ou vous ferait-il grâce ? » (Malachie 1:8) ».

Remarquez, quel défaut y a-t-il dans l'eau filtrée qui est déjà autorisée pour un usage profane ? Mais même ainsi, elle est interdite pour l'usage du Temple car ce n'est pas honorable.

Ils ont ajouté dans le Sifri (Devarim Piska 68) : « “et tous vos vœux de choix” (Devarim 12:11) – on ne doit apporter que ce qu'il y a de meilleur. »

Nous trouvons également, à propos de Caïn et Hével (Bereshit Rabba 22:5) : « Hével apporta de la première naissance de ses brebis et de leur graisse. » Tandis que, comme ils l'ont expliqué, Caïn apporta parmi les pires fruits de la terre. Quel en fut le résultat ? « Et le Seigneur se tourna vers Hével et son offrande, mais il ne prêta aucune attention à Caïn et à son offrande » (Bereshit 4:5).

Il est en outre écrit : « Mais maudit soit le trompeur qui a dans son troupeau un mâle, et qui pourtant fait un vœu et sacrifie au Seigneur un animal imparfait. Car je suis un grand Roi [dit le Seigneur des armées] » (Malachie 1:14).

Nos sages, de mémoire bénie, nous ont exhortés en de nombreux endroits à ne pas manquer de respect aux Mitsvot. Ils ont dit : « Quiconque tient un rouleau de la Torah qui n'est pas couvert sera enterré nu » (Shabbat 14a), en raison du manque de respect envers la Mitsva.

L'ordre d'offrande des prémices (Bikurim) nous sert de guide pour comprendre ce qu'est le « Hidur Mitzva » (embellir une mitsva). Nous avons appris : « Un bœuf aux cornes recouvertes d'or et portant une couronne d'olivier sur la tête marche devant eux... » (Bikurim 3:3). Et plus loin : « Les riches apportaient leurs prémices dans des paniers d'or, tandis que les pauvres utilisaient des paniers de branches de saule » (Bikurim 3:8). Et « il y a trois éléments dans les prémices : les prémices elles-mêmes, les ajouts aux prémices et les décorations des prémices... » (Bikurim 3:10). Nous voyons ainsi à quel point il est approprié d'ajouter quelque chose au corps même de la mitsva afin de l'embellir. De là, nous tirons une leçon pour toutes les autres mitsvot de la Torah.

Ils ont ajouté (Shabbat 10a) : « Rava revêtait un manteau et priait en disant : “Préparez-vous à rencontrer votre Roi, ô Israël” (Amos 4:12) ».

Ils ont ajouté à propos du verset : « “Alors Rebecca prit les plus beaux vêtements d'Ésaü, son fils aîné” (Genèse 27:15) – Raban Shimon ben Gamliel dit : “J'ai servi mon père... mais quand Ésaü servait son père, il ne le faisait qu'en portant des vêtements royaux” » (Bereshit Rabba 65:16).

Voici, si tel est le cas pour la chair et le sang, à combien plus forte raison pour le Roi des rois, le Saint, béni soit-Il, que celui qui se tient devant Lui pour prier porte des vêtements honorables, et s'assoie devant Lui comme celui qui s'assoit devant un grand roi.

Entre dans cette catégorie le respect du Shabbat et des fêtes. Car quiconque leur accorde un grand honneur apporte certainement de la satisfaction à son Créateur, qui nous a ainsi commandé : « Tu le respecteras » (Isaïe 58:13).

Une fois qu'il nous est apparu comme une vérité que le respect du Shabbat est une mitsva, il existe de nombreuses façons différentes

de l'honorer. Mais le principe général est que nous devons accomplir toute action qui témoigne de l'importance du Shabbat.

C'est pourquoi les sages d'autrefois s'occupaient de la préparation du Chabbat, chacun à sa manière : « Rabbi Abahu avait coutume de s'asseoir sur un tabouret d'ivoire et d'attiser le feu. Rav Safra rôtiissait la tête d'un animal. Raba salait du poisson. Rav Huna allumait la lampe. Rav Papa tressait les mèches. Rav Chisda coupait des betteraves. Rabbah et Rav Joseph fendaient du bois. Rav Nachman bar Isaac transportait des objets, en disant : « Si Rav Ammi et Rav Assi me rendaient visite, ne ferais-je pas de même pour eux ? » (Shabbat 119a).

Remarquez la comparaison de Rav Nachman, qui contient un modèle dont nous pouvons tirer des leçons. Car il réfléchissait à ce qu'il ferait pour une personne qu'il souhaitait honorer, puis faisait une chose similaire pour le Shabbat.

À ce sujet, il a été dit : « Une personne doit toujours faire preuve d'intelligence dans la crainte de l'Éternel » (Berakhot 17a) – pour connaître et déduire une chose d'une autre, et pour imaginer de nouvelles façons d'apporter de la satisfaction à son Créateur de toutes les manières possibles.

Car lorsque nous reconnaissons la grande majesté de l'Éternel au-dessus de nous, tout lien avec Lui qu'Il nous accorde doit être considéré par nous comme un immense honneur. Puisqu'Il, dans Sa grande bonté et malgré toute notre bassesse, a choisi, dans Son humilité, de nous honorer et de nous donner Ses paroles saintes. Nous devons donc, à tout le moins, les honorer de toutes nos forces et montrer à quel point elles nous sont chères.

Vous verrez que c'est là la véritable crainte de l'Éternel, Yirat Haromemut (la crainte de Sa grandeur), dont nous avons parlé. L'honneur qui découle de ce type de crainte est proche des sentiments d'amour intense qui rendent [le service de l'Éternel]

attachant, comme je l'expliquerai plus en détail avec l'aide de l'Éternel. Il n'en va pas de même pour la « crainte du châtement », qui n'est pas la crainte première et qui ne conduit pas à ces bonnes qualités.

Revenons à la question de [l'honneur] du Shabbat. Nos Sages ont dit : « Rav Anan portait une combinaison [noire] » (Shabbat 119a), c'est-à-dire qu'il portait un vêtement noir le vendredi afin que l'honneur du Shabbat soit plus reconnaissable lorsqu'il revêtait de beaux vêtements [de Shabbat].

Ainsi, non seulement la préparation proprement dite du Shabbat est incluse dans [la mitsva de] l'honneur, mais même son contraste, lorsqu'il sert à rehausser l'honneur du Shabbat, est également inclus dans la mitsva. C'est pourquoi ils ont interdit de préparer un repas avant le Shabbat en raison de l'honneur du Shabbat (Gitin 38b), ainsi que d'autres interdictions similaires.

La crainte inclut également le respect de la Torah et de ceux qui l'étudient. Nous avons appris explicitement : « Quiconque honore la Torah est lui-même honoré par le peuple » (Avot 4:6). Et nos sages, de mémoire bénie, ont dit :

Rabbi Yochanan a dit : Pourquoi Achab a-t-il mérité de régner pendant vingt-deux ans ? – Parce qu'il a honoré la Torah, qui a été donnée en vingt-deux lettres, comme il est écrit (I Rois 20:9) : « Et il envoya des messagers à Achab... il en sera ainsi : tout ce que tes yeux désireront, ils le mettront entre leurs mains, et ils l'emporteront... Et il dit aux messagers de Ben-Hadad : « Dites à mon seigneur le roi : tout ce que tu as demandé à ton serviteur au commencement, je le ferai ; mais cette chose-là, je ne peux la faire. » Or, que signifie « tout ce que désirent tes yeux » ? Assurément le Rouleau de la Torah ! » (Sanhédrin 102b).

Ils ont ajouté : « Si un homme transportait [un sefer Torah] d'un endroit à un autre, il ne devait pas le mettre dans une sacoche, le

placer sur son âne et monter dessus. Il devait plutôt porter le rouleau sur ses genoux » (Berakhot 18a).

Il était également interdit de s'asseoir sur un lit sur lequel reposait un rouleau de la Torah (Moed Katan 25a). De même, ils dirent : « Il est interdit de jeter les écrits sacrés, même les Halakhot (lois) et les Agadot » (Eruvin 98a, Rambam Hilkhhot Sefer Torah ch. 10). De même, ils ont interdit de placer les livres des Prophètes et les Écrits au-dessus des Cinq Livres de Moïse (Megilah 27a). Ce sont là des choses que nos sages, de mémoire bénie, ont interdites à toute la congrégation d'Israël. Mais le hassid doit en tirer des leçons et y ajouter diverses précisions pour l'honneur du Nom du Seigneur, son Roi.

Entrent dans cette catégorie la propreté et la pureté requises pour les paroles de la Torah : ne pas étudier la Torah dans des lieux souillés, même si ce n'est qu'en pensée, ni avec des mains impures. Nos sages nous ont déjà abondamment mis en garde à ce sujet en de nombreux endroits (par ex. Yoma 30a).

Concernant ceux qui étudient la Torah, l'Écriture dit : « Tu te lèveras devant un ancien et tu respecteras le visage du savant » (Vayikra 19:32). De là, nous apprenons toutes les manières d'honorer les érudits de la Torah, ce qu'il convient certainement au hassid de faire.

Nos sages de mémoire bénie ont expliqué (Ketuvot 103b) : « “Il honore ceux qui craignent l'Éternel” (Tehilim 15:4) – cela fait référence à Yehoshafat, roi de Juda, qui, chaque fois qu'il voyait un érudit de la Torah, se levait de son trône, l'enlaçait, l'embrassait et lui disait : “Rebbi, Rebbi, mon maître, mon maître” ».

Lorsque Rebbi Zeira était affaibli par ses études, il s'asseyait à l'entrée du Beit Midrash (maison d'étude de la Torah), afin d'accomplir la mitsva consistant à se lever devant les érudits de la Torah.

Ce sont là toutes des choses que le Créateur, béni soit-Il, nous a montrées comme étant ce qu'Il désire, et Il nous a révélé Son jugement exalté à ce sujet.

Ainsi, celui qui souhaite apporter de la satisfaction à son Créateur doit suivre cette voie et multiplier les moyens d'accomplir ce qui est juste aux yeux de l'Éternel.

Relève également de ce domaine le respect de la synagogue et de la maison d'étude (Orach Chaim 151). Car non seulement il faut s'abstenir d'y agir avec frivolité, mais il faut se comporter avec tout le respect et la crainte qui s'imposent dans toutes ses conduites et actions. Tout ce qu'il ne ferait pas dans le palais d'un grand roi, il ne doit pas le faire dans ces lieux.

L'AMOUR DE l'Éternel : Parlons maintenant de la question de l'amour [de l'Éternel]. Ses branches sont au nombre de trois : la joie, l'attachement et la jalousie.

L'amour de l'Éternel consiste en ce qu'une personne aspire et désire ardemment la proximité de l'Éternel, béni soit-Il, et recherche Sa sainteté comme on recherche ce que l'on désire intensément. Cela va jusqu'à ce que le simple fait de mentionner Son Nom, de chanter Ses louanges et de s'occuper des paroles de Sa Torah ou de Sa divinité devienne littéralement une délectation et un plaisir, comme celui qui aime profondément la femme de sa jeunesse ou son fils unique, de sorte que le simple fait de parler d'eux lui procure satisfaction et plaisir. C'est ce que dit l'Écriture : « [Éphraïm est-il mon fils bien-aimé ? Est-il mon enfant chéri ?] Car chaque fois que je parlerai de lui, je me souviendrai encore de lui » (Yirmiyahu 31:19).

Certes, celui qui aime son Créateur d'un amour véritable ne renoncera à Son service pour aucune raison au monde, à moins d'y être réellement contraint.

Il n'aura besoin ni de persuasion ni d'incitation pour Le servir. Au contraire, son cœur le portera et le poussera vers Lui, à moins qu'un obstacle majeur ne l'en empêche.

Voici, c'est là le trait précieux que les hommes pieux d'autrefois, les saints exaltés, ont mérité d'atteindre. Comme l'a dit le roi David : « Comme le cerf aspire aux cours d'eau, ainsi mon âme aspire à Toi, ô Éternel ; mon âme a soif de l'Éternel, du Roi vivant ; quand viendrai-je et me présenterai-je devant l'Éternel ? » (Tehilim 42:2-3), et « Mon âme aspire, oui, elle se languit des parvis du Seigneur » (Tehilim 84:3), « Mon âme a soif de Toi ; ma chair se languit de Toi... » (Tehilim 63:2). Tout cela en raison de son puissant désir ardent pour le Roi béni.

C'est dans le même esprit que le prophète a dit : « C'est vers Ton Nom et vers Ton souvenir que se tourne le désir de [notre] âme » (Isaïe 26:8), et « mon âme se languit de Toi pendant la nuit ; mon esprit en moi Te cherche » (Isaïe 26:9). Et David lui-même a dit : « Quand je me souviens de Toi sur ma couche, je médite sur Toi pendant les veilles de la nuit » (Psaumes 63:7). Ainsi décrivait-il le plaisir et la joie qu'il éprouvait en parlant de l'Éternel et en Le louant, béni soit Son Nom. De même, il a dit : « Je me réjouirai de Tes commandements, que j'aime » (Psaumes 119:47), et « Tes témoignages sont ma joie... » (Psaumes 119:24).

Cet amour ne doit certainement pas être un « amour qui dépend de quelque chose » (Avot 5:16). C'est-à-dire qu'il faut aimer le Créateur béni, non pas parce qu'Il lui accorde du bien et lui donne richesse et succès. Au contraire, cela doit être comme l'amour d'un fils pour son père, qui est en réalité (mamash) un amour naturel, auquel la nature du fils le pousse et le contraint. Comme le dit l'Écriture : « N'est-Il pas ton Père, ton Maître ? » (Devarim 32:6).

L'épreuve de ce type d'amour survient dans les moments de difficultés et d'épreuves. Comme l'ont dit nos sages, de mémoire bénie (Berakhot 54a) : « Tu aimeras le Seigneur ton Roi de tout ton

cœur et de toute ton âme [et de toutes tes forces]” (Devarim 6:5) : “de toute ton âme” – même s’Il prend ton âme. “De toutes tes forces” – avec tous tes biens. »

Cependant, afin que les troubles et la détresse ne deviennent pas des difficultés et des obstacles à l’amour de l’Éternel, une personne doit se consoler par deux interprétations, l’une convenant à tous, et la seconde destinée aux sages qui possèdent une compréhension profonde.

La première idée : « Tout ce que fait l’Éternel est pour le bien » (Berakhot 60b). Car même cette douleur et cette difficulté qui apparaissent à nos yeux comme un mal, ne sont en vérité rien d’autre qu’un véritable bien. C’est analogue à un médecin qui doit exciser de la chair ou amputer un membre infecté afin que le reste du corps puisse guérir et ne pas mourir. Même si l’acte semble cruel au premier abord, c’est en réalité un acte de véritable miséricorde, destiné à lui profiter à terme. Le patient ne cessera pas d’aimer le médecin à cause de cet acte. Au contraire, il l’aimera encore davantage.

Il en va de même ici : lorsqu’une personne considère que tout ce que le Saint, béni soit-Il, lui fait subir – que ce soit à son corps ou à ses biens – est pour son propre bien. Même si elle ne voit ni ne comprend en quoi cela est pour son bien, il ne fait néanmoins aucun doute que c’est bel et bien pour son propre bien. Alors, l’amour de l’Éternel ne s’affaiblira pas face à toutes les difficultés et souffrances. Au contraire, il s’intensifiera et grandira toujours en lui.

Mais ceux qui ont une véritable compréhension n’ont même pas besoin de cette raison. Car ils ne doivent en aucun cas être motivés par leurs propres intérêts. Au contraire, leur seul but est d’accroître l’honneur de Son Nom, béni soit-Il, et de Lui apporter de la satisfaction. Plus les obstacles qui se dressent contre eux s’accumulent, exigeant ainsi davantage de force pour les surmonter, plus ils fortifient leur cœur et se réjouissent de démontrer la force de

leur foi. Ils sont comme un général, distingué par sa bravoure, qui choisit toujours la bataille la plus difficile, afin de démontrer sa prouesse en en sortant victorieux.

Cette question est familière à tout amoureux de chair et de sang qui se réjouira lorsqu'on lui donnera l'occasion de montrer à l'objet de son amour à quel point son amour pour sa bien-aimée est puissant.

Expliquons maintenant les branches de l'amour. Ce sont les trois que j'ai mentionnées plus tôt : l'attachement, la joie et la jalousie.

L'ATTACHEMENT : L'attachement, c'est lorsque le cœur d'une personne s'attache tellement au Saint béni soit-Il qu'il cesse de se tourner vers quoi que ce soit d'autre que Lui ou de s'y intéresser. C'est ce que Shlomo a illustré par une analogie : « Une biche charmante et une gazelle gracieuse, ses seins te satisferont en tout temps ; tu seras toujours épris de son amour » (Mishlei 5:19). Et dans le Talmud, nos sages, de mémoire bénie, ont déclaré (Eruvin 54b) : « On disait de Rabbi Eliezer ben Pedat qu'il s'asseyait pour étudier la Torah dans le marché inférieur de Tzipori tandis que son manteau gisait dans le marché supérieur de la ville ». Le but ultime de ce trait de caractère est qu'une personne s'attache ainsi à son Créateur en tout temps et à chaque instant. Mais à tout le moins, s'il aime son Créateur, il s'attachera certainement à Lui de cette manière pendant les moments de son service [divin].

Dans le Talmud de Jérusalem, il est rapporté : « Alors que Rabbi Hanina ben Dosa se tenait debout en prière, un lézard venimeux vint le mordre, mais il n'interrompit pas sa prière... Ses disciples lui demandèrent : « Rabeinu ! N'as-tu rien senti ? » Il leur répondit : « Je jure que, mon cœur étant concentré sur la prière, je n'ai rien senti. »

La Torah nous exhorte à maintes reprises à nous attacher [à l'Éternel] : « Aime le Seigneur ton Roi... et attache-toi à Lui »

(Devarim 30:20), « C'est à Lui que tu t'attacheras » (Devarim 10:20, 13:5). Et David a dit : « Mon âme s'attache à Toi » (Tehilim 63:9). Tous ces versets parlent d'une seule chose, à savoir l'attachement avec lequel un homme s'attache à l'Éternel, béni soit-Il, à tel point qu'il est incapable de se séparer de Lui ou de s'éloigner de Lui.

Et nos sages de mémoire bénie ont dit : « Rabbi Shimon ben Lakish a dit : “Le Saint, béni soit-Il, a utilisé trois expressions d'amour concernant le peuple juif, et nous les apprenons toutes à partir du récit de Shechem ben Chamor : “s'attacher”, “aspirer” et “désirer” » (Gen. Rabbah 80:7). Ce sont en fait (mamash) les trois branches principales de l'amour, à savoir le désir ardent que j'ai mentionné, l'attachement, ainsi que le plaisir et la joie ressentis par l'amoureux lorsqu'il s'occupe des affaires de sa bien-aimée.

JOIE : La deuxième [branche de l'amour de l'Éternel] est la joie, c'est un principe essentiel et fondamental dans le service de l'Éternel. C'est ce que David nous a exhorté en disant : « Servez l'Éternel avec joie, venez devant Lui en chantant » (Tehilim 100:2), et « les justes se réjouiront, ils exulteront devant l'Éternel et se délecteront de joie » (Tehilim 68:4). Et nos sages ont dit : « La présence divine ne repose sur une personne que par sa réjouissance dans une mitsva » (Shabbat 30b). Au sujet du verset susmentionné : « Servez l'Éternel avec joie », nos sages ont dit dans un Midrash (Shocheh Tov, Tehilim 100) : « Rabbi Abahu dit : “Lorsque vous vous levez pour prier, votre cœur doit se réjouir, car vous priez le Tout-Puissant, et il n'y en a pas d'autre comme Lui” ».

Car telle est la véritable joie, à savoir que le cœur d'une personne se réjouisse de mériter de servir devant le Maître béni, qui n'a aucun équivalent, et de s'appliquer à Sa Torah et à Ses mitzvot qui sont la véritable perfection et la valeur éternelle. Et Shlomo a dit dans une parabole sur la sagesse : « Attire-moi, nous courrons après Toi. Le Roi m'a fait entrer dans Ses chambres ; nous serons heureux et nous nous réjouirons en Toi » (Shir HaShirim 1:4). Car plus une personne mérite d'entrer dans les chambres intimes de la

connaissance de Sa grandeur bénie, plus sa joie s'accroîtra et son cœur chantera en elle. Et l'Écriture déclare : « Israël se réjouira en son Créateur ; les enfants de Sion exulteront en leur Roi » (Tehilim 149:2).

Et David, lorsqu'il avait déjà atteint ce niveau dans une large mesure, a dit : « Que mes paroles lui soient agréables ; je me réjouirai en l'Éternel » (Tehilim 104:34), et « Je viendrai à l'autel de l'Éternel, vers l'Éternel, ma joie suprême, et je te rendrai grâce avec la lyre, ô Éternel, mon Roi » (Tehilim 43:4). Et il a dit : « Mes lèvres chantent des louanges, quand je chante pour Toi, et mon âme que Tu as rachetée » (Tehilim 71:23).

Car la joie s'était intensifiée si fortement en lui lorsqu'il se livrait aux louanges du Roi béni que ses lèvres bougeaient et chantaient déjà d'elles-mêmes. Tout cela était dû à la grande flamme de son âme qui s'embrasait de joie devant l'Éternel. C'est ce qu'il conclut par « et mon âme que Tu as rachetée ».

Nous constatons que le Saint, béni soit-Il, a reproché au peuple juif de ne pas avoir cette disposition dans son service, comme il est écrit : « parce que tu n'as pas servi le Seigneur, ton Roi, avec joie et allégresse de cœur » (Devarim 28:47).

Ainsi, lorsque David vit les Juifs atteindre ce niveau lorsqu'ils firent des dons pour la construction du Temple, il pria pour que cette bonne qualité reste avec eux et ne les quitte pas, comme il est écrit : « Et maintenant, j'ai vu avec joie Ton peuple qui est ici présent, s'offrir à toi de son plein gré. Ô Seigneur, Roi d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, nos pères, préserve cela éternellement, ainsi que l'inclination des pensées du cœur de Ton peuple, et attache leurs cœurs à Toi » (Divrei Hayamim 29:17-18).

LA JALOUSIE : La troisième branche de l'amour [de l'Éternel] est la jalousie, à savoir qu'une personne soit jalouse pour l'amour de Son saint Nom, haïsse ceux qui Le haïssent, et s'efforce

de les soumettre autant qu'elle le peut, afin que le service de l'Éternel soit accompli et que Son honneur soit accru.

C'est ce qu'a dit le roi David, que la paix soit sur lui : « Ô Éternel, ne hais-je pas ceux qui te haïssent ? Ne lutté-je pas contre ceux qui s'élèvent contre toi ? Je les hais d'une haine absolue ; je les compte parmi mes ennemis » (Tehilim 139:21-22). Et Élie dit : « J'ai été très zélé pour l'Éternel, le Seigneur des armées... » (I Rois 19:10). Nous avons déjà appris ce qu'il a mérité en vertu de son zèle pour l'Éternel, comme le dit la Torah : « parce qu'il était zélé pour son Roi et qu'il a fait expiation pour les enfants d'Israël » (Bamidbar 25:13).

Nos sages, de mémoire bénie, se sont exprimés avec force au sujet de celui qui est capable de réprimander quelqu'un mais s'en abstient. Ils ont décrété que son jugement serait qu'il serait lui-même tenu responsable du péché des pécheurs. Dans le Midrash, [ils ont expliqué : « “Ses princes étaient comme des cerfs [qui ne trouvent pas de pâturage...]” (Eicha 1:6) – tout comme lors d'une vague de chaleur, ces cerfs tournent la tête les uns vers les autres, de même les grands sages d'Israël voyaient le péché commis et détournaient la tête. Le Saint, béni soit-Il, leur a dit : « Un temps viendra où je leur ferai de même » (Eicha Raba 1:13).

Il est évident que celui qui aime son prochain ne peut supporter de voir d'autres le frapper ou l'insulter, et qu'il ira certainement à son secours. De même, celui qui aime le Nom béni de l'Éternel ne pourra supporter de voir la profanation de Son Nom, l'Éternel nous en préserve, et la transgression de Ses mitzvot.

C'est ce que dit Salomon : « Ceux qui abandonnent la Torah louent le méchant, mais ceux qui observent la Torah s'opposent à eux » (Proverbes 28:4). Car ceux qui louent le méchant pour sa méchanceté et ne lui reprochent pas ses actes en face, voici, ce sont les « abandonneurs de la Torah » qui la laissent se faire profaner, l'Éternel nous en préserve. Mais les gardiens de la Torah qui se

fortifient pour la fortifier, combattront certainement les méchants et ne pourront se retenir ni se taire. Le Saint, béni soit-Il, a dit à Iyov : « Répands la fureur de ta colère ; vois tout homme arrogant et soumets-le ; piétine les méchants sur place ; écrase-les ensemble sur la terre, enfonce leurs visages dans le sol » (Iyov 40:11-13). Car tel est l'amour intense que celui qui aime véritablement son Créateur peut manifester, et il est écrit : « Ceux qui aiment l'Éternel haïssent le mal » (Tehilim 97:10).

INTENTION : Jusqu'ici, nous avons clarifié la caractéristique de la Hassidout en ce qui concerne les actes et la manière de les accomplir. Nous allons maintenant expliquer la Hassidout en ce qui concerne l'intention.

Nous avons déjà abordé précédemment la question de l'accomplissement d'une mitsva « pour elle-même » (lishma) et « non pour elle-même » (shelo lishma), selon leurs différents niveaux.

Cependant, celui dont la motivation dans son service divin est de purifier son âme devant son Créateur afin d'être digne de siéger parmi les Justes et les Pieux, « pour contempler la beauté de l'Éternel et demeurer dans Son sanctuaire », et recevoir la récompense dans le Monde à Venir, nous ne pouvons certainement pas dire que son motif est mauvais.

D'un autre côté, nous ne pouvons pas non plus dire que c'est la meilleure des motivations. Car tant qu'une personne est motivée par son propre intérêt, en substance, son service divin est pour son propre intérêt.

Mais la véritable motivation que l'on trouve chez les pieux, qui se sont efforcés et ont lutté pour l'atteindre, est de servir uniquement afin d'élever et d'accroître l'honneur du Maître, béni soit-Il.

Cette intention ne viendra qu'après que l'amour pour Lui se sera intensifié en lui, après qu'il aura aspiré et désiré ardemment l'élévation de Son honneur et qu'il aura été peiné par toute diminution de celui-ci. Car alors, il accomplira le service divin dans ce but, afin qu'au moins, à travers lui-même, l'honneur de l'Éternel s'accroisse.

Il désirera ardemment que tous les autres êtres humains fassent de même. Et il sera peiné et affligé lorsqu'ils diminueront cet honneur. À plus forte raison, il sera affligé par ce qu'il diminue lui-même, que ce soit accidentellement, par ignorance ou en raison d'une faiblesse naturelle, qui lui rend difficile de se préserver du péché en tout temps, comme l'écrit l'Écriture : « Car il n'y a pas d'homme juste sur terre qui fasse le bien et ne pêche pas » (Kohélet 7:20).

Cette question a été clarifiée dans Tana D'Bei Eliyahu (Raba 4) : « Tout sage d'Israël qui a atteint la véritable connaissance de la Torah, et qui se lamente sur l'honneur du Saint, béni soit-Il, et sur l'honneur d'Israël tous les jours de sa vie, qui aspire et souffre pour l'honneur de Jérusalem et du Temple saint, et pour que la rédemption germe bientôt, et que le rassemblement des exilés ait lieu immédiatement, le Ruach Hakodesh reposera sur ses paroles... »

Nous apprenons ainsi que telle est l'intention idéale. Car elle est totalement dépourvue de toute considération d'intérêt personnel, et ne vise que l'honneur de l'Éternel et la sanctification de Son Nom béni, qui est sanctifié par Ses créatures lorsqu'elles accomplissent Sa volonté.

À ce sujet, nos sages ont dit : « Qui est pieux (un hassid) ? Celui qui est bienveillant (mitsched) envers son Créateur » (Zohar Beit, Mishpatim 114b). Voici qu'un tel hassid, outre le service qu'il accomplit en observant ses mitsvot avec l'intention requise, ressentira certainement une douleur réelle (mamash) face à l'exil et à la destruction du Temple, car ceux-ci entraînent, pour ainsi dire, une

diminution de l'honneur du Roi béni. Il aspirera à la Rédemption, car alors l'honneur de l'Éternel sera exalté. C'est ce que disait le Tana d'Bei Eliyahu que nous avons cité plus haut : « et il aspire et ressent de la douleur pour l'honneur de Jérusalem... » Il priera sans cesse pour la rédemption d'Israël et le retour de l'honneur de l'Éternel.

Si quelqu'un dit : « Qui suis-je, et quelle importance ai-je pour que je prie pour l'exil et Jérusalem ? Les exilés seront-ils rassemblés et le salut germera-t-il grâce à mes prières ?

La réponse à cette question est à portée de main, comme nous l'avons appris : « C'est ainsi que l'homme a été créé seul, afin que chacun puisse dire : "C'est pour moi que le monde a été créé" » (Sanhédrin 37a). Le simple fait que Ses enfants le désirent et prient pour cela apporte déjà de la satisfaction à l'Éternel. Et même si leur demande ne se réalise pas, parce que le moment opportun n'est pas encore venu ou pour une autre raison, ils ont néanmoins fait leur part et le Saint, béni soit-Il, s'en réjouit.

En l'absence de cela, les prophètes se sont plaints en disant : « Et Il vit qu'il n'y avait pas d'homme, et Il fut stupéfait car il n'y avait pas d'intercesseur » (Yeshaya 59:16) et « J'ai regardé, et il n'y avait personne pour aider ; et j'ai été étonné qu'il n'y eût personne pour soutenir » (Yeshaya 63:5). Et il est dit : « C'est Sion ; personne ne s'en soucie » (Yirmiyahu 30:17), ce que nos sages ont commenté ainsi : « Cela implique qu'il faut s'en soucier » (Soucca 41a).

Nous apprenons donc ici que nous sommes tenus d'agir en la matière et que nous ne pouvons nous en dispenser en raison de notre impuissance. Car pour toutes ces questions, nous avons appris : « Il ne t'incombe pas d'accomplir la tâche, mais tu n'es pas non plus libre de t'en abstenir » (Avot 2:16).

Et le prophète a ajouté : « Elle n'a personne pour la guider parmi tous les fils qu'elle a enfantés, personne ne lui prend la main parmi tous les fils qu'elle a élevés » (Yeshaya 51:18). Et « toute chair

est comme l'herbe, et toute sa bonté est comme la fleur des champs » (Isaïe 40:6), ce que nos sages de mémoire bénie ont expliqué : « toute la bonté qu'ils font n'est que pour eux-mêmes » (Zohar Chadash 117a, Tikunei Zohar 30,63a), c'est-à-dire pour leur propre bien et leur propre bénéfice ; ils n'ont pas cette intention parfaite et ne cherchent pas à élever l'honneur de l'Éternel ni la rédemption d'Israël.

Car il est impossible que l'honneur de l'Éternel soit rehaussé autrement que par la rédemption d'Israël et l'élévation de l'honneur d'Israël, puisque, en vérité, l'un dépend de l'autre, comme l'a dit le prophète dans le Tana D'Bei Eliyahu que j'ai mentionné : « et il se lamente sur l'honneur du Saint, béni soit-Il, et sur l'honneur d'Israël ».

Nous apprenons ainsi qu'il y a deux aspects à cela. Premièrement, que l'intention derrière chaque mitsva et chaque acte de service divin soit l'accroissement de la gloire de l'Éternel, qui découle du fait que Ses créatures accomplissent ce qui Lui procure de la satisfaction. Deuxièmement, que l'on ressente de la douleur et que l'on cherche à élever cette gloire, ce qui se produira pleinement lorsque la gloire et le bien d'Israël seront pleinement élevés.

LE BIEN DE LA GÉNÉRATION : Il existe un autre principe fondamental concernant l'intention dans la Hassidout, à savoir le bien de la génération. Car il convient que chaque hassid soit motivé dans ses actes par le bien de toute sa génération, afin de leur apporter du mérite et de les protéger. Telle est l'intention du verset : « Dites du juste qu'il est bon, car ils mangeront le fruit de leurs œuvres » (Isaïe 3:10), afin que toute la génération mange de ses fruits.

De même, nos sages, de mémoire bénie, ont expliqué (Bava Batra 15a) : « “Y a-t-il là un arbre ?” (Nombres 13:20) – y a-t-il une personne juste qui protège la génération comme un arbre ? ».

Vous verrez que telle est la volonté de l'Éternel, que les pieux d'Israël apportent du mérite et expient pour toutes les autres classes parmi eux. C'est ce qu'ont dit nos sages, de mémoire bénie, au sujet du loulav et de ses espèces : « Que ceux-ci viennent et expient pour ceux-là » (Vayikra Rabba 30:11).

Car le Saint, béni soit-Il, ne désire pas la destruction des méchants. C'est plutôt une mitsva qui incombe aux pieux de s'efforcer de leur apporter du mérite et d'expier pour eux.

Cette intention doit être incluse dans son service divin et faire partie intégrante de ses prières, à savoir prier au nom de sa génération, expier pour celui qui a besoin d'expiation, amener au repentir celui qui a besoin de se repentir, et plaider en faveur de toute sa génération.

Nos sages de mémoire bénie ont déjà commenté le verset : « Je suis venu à cause de tes paroles » (Daniel 10:12) – « que Gabriel n'était pas autorisé à repasser derrière le voile céleste tant qu'il n'avait pas plaidé en faveur d'Israël » (Yoma 77a). Et à Gédéon, il fut dit : « Va avec ta force » (Shoftim 6:14) – « parce qu'il plaida en faveur d'Israël » (Yalkut Shimoni 247:62).

Car le Saint, béni soit-Il, n'aime que celui qui aime Israël, et plus l'amour d'une personne pour Israël grandit, plus le Saint, béni soit-Il, accroît son amour pour elle.

Ce sont là les véritables bergers d'Israël, que le Saint, béni soit-Il, désirait ardemment, qui se sacrifient pour Ses brebis, recherchant et s'efforçant d'assurer leur paix et leur bien-être en toutes choses, se tenant toujours dans la brèche pour prier en leur faveur afin d'annuler les décrets sévères et de leur ouvrir les portes des bénédictions.

À quoi cela s'apparente-t-il ? À un père qui n'aime personne plus que celui qu'il voit aimer sincèrement ses fils. C'est quelque chose que la nature humaine peut attester.

Et c'est là le fond de la question concernant le Kohen Gadol (grand prêtre) dont nos sages ont dit : « [les grands prêtres n'étaient pas sans reproche car] ils auraient dû implorer la miséricorde divine pour leur génération, ce qu'ils n'ont pas fait » (Makot 11a). De même, ils ont dit : « Il y eut le cas d'un homme qui fut dévoré par un lion à environ cinq kilomètres de la ville où vivait Rabbi Yehoshua ben Levi, et Eliyahu ne se présenta pas devant le Rabbi pendant trois jours à cause de cela » (Makot 11a). Voyez donc qu'il incombe aux hassidim de plaider et de s'efforcer en faveur de leur génération.

Nous avons clarifié les divisions principales de la Hassidout. Leurs détails sont donnés à tout cœur et esprit purs afin qu'ils se conduisent avec droiture en suivant ces principes, chaque chose en son temps, selon l'application de ces principes fondamentaux.

Chapitre 20

Ce qui nécessite maintenant une explication, c'est l'évaluation de cette piété.

C'est une question fondamentale. Sachez qu'en vérité, c'est le travail le plus difficile de la Hassidout en raison de sa grande subtilité et parce que la mauvaise inclination a largement accès à ce domaine. Par conséquent, son danger est énorme. Car la mauvaise inclination peut convaincre une personne de se détourner de nombreuses bonnes choses comme si elles étaient mauvaises et l'attirer vers de nombreux péchés comme s'il s'agissait de grandes mitzvot.

En vérité, une personne ne pourra réussir dans cette « évaluation » sans remplir trois conditions :

Elle doit posséder un cœur des plus purs, n'ayant d'autre motif que de procurer de la satisfaction au Roi béni, et rien d'autre que cela.

Elle doit examiner ses actes de manière très approfondie et s'efforcer de les rectifier en fonction de cet objectif.

Et après tout cela, elle doit remettre son fardeau entre les mains de l'Éternel. Car alors, on dira d'elle : « Heureux l'homme dont la force est en Toi... l'Éternel ne refusera pas le bien à ceux qui marchent dans l'intégrité (b'tamim) » (Tehilim 84:6-12).

Si l'une de ces conditions lui fait défaut, il n'atteindra pas la Plénitude (Shlemut), et risque fort de trébucher et de tomber. C'est-à-dire que si son intention n'est pas idéale et pure, ou s'il se montre laxiste dans l'examen approfondi de ce qu'il est capable d'examiner,

ou si, même après tout cela, il ne place pas sa confiance en son Maître, il lui sera difficile de ne pas tomber.

Mais s'il préserve correctement ces trois éléments, à savoir la pureté (temimut) de la pensée, de l'examen et de la confiance, alors il marchera en toute sécurité dans la vérité et aucun mal ne lui arrivera, comme l'a dit Chana dans sa prophétie : « Il gardera les pieds de ses pieux » (Shmuel 2:9), et de même David a dit : « Il n'abandonnera pas ses pieux ; ils seront gardés pour toujours » (Tehilim 37:28).

Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'il ne faut pas juger les questions de hassidout selon leur apparence superficielle. Il faut plutôt examiner et contempler toute la portée des conséquences futures de l'acte. Car parfois, l'acte lui-même peut sembler bon, mais comme ses conséquences sont mauvaises, il faut s'en abstenir. Car le faire n'aurait pas fait de lui un hassid, mais plutôt un pécheur.

Considérez l'histoire de Gedalia ben Achikam, où il est clair à nos yeux qu'en raison de sa grande hassidout, qui l'empêchait de juger négativement Yishmael ben Netanya ni d'accepter un mauvais rapport, il dit à Yochanan ben Kareach : « Tu parles faussement d'Yishmael » (Yirmiyahu 40:16). Qu'en a-t-il résulté ? Il a été assassiné, les Juifs sont partis en exil, et leur dernière braise s'est éteinte. Les Écritures attribuent le meurtre de ces personnes comme si Gedaliah lui-même les avait assassinés, comme l'ont dit nos sages de mémoire bénie (Nida 61a) à propos du verset : « tous les corps des hommes qu'il avait tués par l'intermédiaire de Gedaliah » (Yirmiyahu 41:9).

Le Second Temple fut également détruit à cause d'une telle pratique de la piété mal comprise. Dans l'histoire de Bar Kamtza (Gitin 56a) : « Les rabbins pensèrent offrir l'animal imparfait [de l'empereur afin de ne pas l'offenser]. Rabbi Zechariah ben Avkulas leur dit : « Les gens diront que des animaux imparfaits peuvent être offerts sur l'autel ». Ils proposèrent alors de tuer Bar Kamtza afin qu'il n'aille pas les dénoncer, mais Rabbi Zechariah ben Avkulas leur

dit : « Les gens diront que celui qui rend impur un animal consacré doit être mis à mort. »

Entre-temps, cet homme méchant alla dénoncer Israël à l'empereur romain, qui vint et détruisit Jérusalem. C'est ce que Rabbi Yochanan voulait dire lorsqu'il déclara à ce sujet : « C'est par l'humilité de Rabbi Zechariah ben Avkulas que notre Maison a été détruite, notre Temple brûlé et que nous-mêmes avons été exilés de notre terre » (Gitin 56a).

Nous voyons donc qu'il ne faut pas juger de la piété d'un acte seulement par lui-même. Il faut plutôt l'examiner sous tous les angles que l'intelligence humaine peut prévoir avant de pouvoir juger en toute vérité s'il vaut mieux l'accomplir ou s'en abstenir.

Par exemple, la Torah nous a commandé : « Tu réprimanderas certainement ton prochain » (Vayikra 19:17). Très souvent, une personne tente de réprimander des pécheurs à un endroit ou à un moment où ses paroles ne seront pas écoutées, et elle les pousse à s'enfoncer encore davantage dans leur méchanceté, à profaner le Nom de l'Éternel et à ajouter la transgression à leur péché. Dans de tels cas, la seule attitude sage consiste à garder le silence. Ainsi, nos Sages, de mémoire bénie, ont dit : « Tout comme c'est une mitsva de dire ce qui sera écouté, de même c'est une mitsva de ne pas dire ce qui ne sera pas écouté » (Yevamot 65b).

À titre d'illustration, il est évidemment convenable que chacun arrive tôt et se hâte d'accomplir une mitsva, s'efforçant de figurer parmi ceux qui s'y consacrent. Cependant, cela peut parfois conduire à une dispute, ce qui entraînera davantage de profanation du Nom du Ciel et de honte pour la mitsva que d'honneur. Dans de tels cas, le hassid est certainement tenu d'abandonner la mitsva et de ne pas la poursuivre.

De même, nos sages, de mémoire bénie, ont dit à propos des Lévites : « Parce qu'ils savaient que quiconque porte l'Arche mérite

une grande récompense, ils ont abandonné la table, la Menorah et les autels, et tous se sont précipités vers l'Arche pour obtenir une récompense. Alors, telle personne affirmait : « Je la porterai à partir d'ici », et telle autre affirmait : « Je la porterai à partir d'ici », jusqu'à ce qu'ils en viennent à l'étourdissement et que la Présence divine les frappe... » (Midrash Raba 5:1).

Voici, un homme est tenu de respecter toutes les mitzvot dans leurs moindres détails, en le faisant devant n'importe qui, qui que ce soit, et sans avoir peur ni honte devant lui. De même, il est écrit : « Je parlerai aussi de Tes témoignages devant les rois, et je n'aurai pas honte » (Tehilim 119:46). Et nous avons également appris : « Sois audacieux comme un léopard... » (Avot 5:2).

Mais, ici aussi, il faut faire preuve de discernement et établir des distinctions, car tout cela a été dit au sujet des mitsvot elles-mêmes auxquelles nous sommes entièrement tenus. Dans ce domaine, il faut « avoir le visage dur comme le silex » (Isaïe 50:7).

Mais il existe certaines pratiques de piété supplémentaires qui, si une personne les accomplissait devant le commun des mortels, provoqueraient le rire et le ridicule, ce qui ferait que les gens pècheraient et encourraient un châtement à cause d'elle ; c'est donc quelque chose qu'elle aurait pu s'abstenir de faire, car ces choses ne constituent pas des obligations absolues. Ainsi, pour de telles choses, il est certainement plus approprié pour le hassid de s'en abstenir que de les accomplir. C'est ce que dit l'Écriture : « et marche avec discrétion avec ton Roi » (Michée 6:8). De nombreux grands hassidim s'abstenaient de leurs pratiques pieuses en présence du peuple, car cela pouvait paraître de l'arrogance.

Le principe général est le suivant : tout ce qui est essentiel dans la mitsva doit être accompli devant tous les moqueurs. Mais tout ce qui n'est pas essentiel et qui provoque le rire et le ridicule ne doit pas être fait.

Ainsi, nous apprenons que celui qui aspire à la véritable piété doit peser toutes ses actions en fonction de leurs conséquences et des circonstances, à savoir le moment, la compagnie, le sujet et le lieu. Si s'abstenir conduit à une plus grande sanctification du Nom du Ciel et à une plus grande satisfaction de l'Éternel que de le faire, il doit s'abstenir et ne pas le faire.

Ou bien, si une action semble bonne mais que ses conséquences ou ses circonstances sont mauvaises, ou si une action semble mauvaise mais que ses conséquences sont bonnes – tout doit être décidé en fonction du résultat final et des conséquences, le véritable fruit de l'action.

Ces choses ne peuvent être évaluées que par quelqu'un doté d'un cœur compréhensif et d'un intellect sain, car il est impossible de clarifier tous leurs détails infinis, et « l'Éternel donne la sagesse ; de Sa bouche viennent la connaissance et la compréhension » (Mishlei 2:6).

L'histoire de Rabbi Tarfon l'illustre bien, car bien qu'il se fût imposé de s'allonger selon l'avis de Beit Shammaï, les sages lui dirent : « Tu méritais d'être tenu pour responsable d'avoir causé ta propre mort, car tu as transgressé l'avis de Beit Hillel ! » (Berakhot 10b).

En effet, le différend halakhique entre Beit Shammaï et Beit Hillel était devenu une affaire grave en Israël en raison des grandes disputes qui en avaient découlé, et la Halakha avait finalement été statuée selon Beit Hillel.

Il était donc devenu nécessaire, pour la préservation de la Torah, que cette décision reste à jamais pleinement en vigueur et ne soit jamais affaiblie, afin que la Torah ne devienne pas, à l'Éternel ne plaise, comme deux Torahs. Par conséquent, selon cette Mishna, adopter l'opinion de Beit Hillel, même lorsqu'elle était plus indulgente, est un acte de piété plus grand que d'adopter l'opinion de

Beit Shammai, même si celle-ci était plus stricte. Cela nous sert donc de guide pour discerner quel chemin mène à la lumière de la vérité et de la foi, afin de faire ce qui est juste aux yeux de l'Éternel.

Chapitre 21

Ce qui aidera grandement à acquérir la Hassidout, c'est une grande observation et une longue contemplation. Car lorsqu'un homme contemple longuement la grandeur exaltée de l'Éternel, béni soit-Il, et Sa perfection absolue, ainsi que la distance incommensurable entre Sa grandeur et notre humilité, il sera rempli de crainte et de tremblement devant Lui.

Et lorsqu'il contemple la grande bonté de l'Éternel à notre égard, Son grand amour pour le peuple juif, la proximité des Justes auprès de Lui, la vertu de la Torah et des mitsvot, ainsi que d'autres recherches et études similaires, assurément, un amour puissant s'allumera en lui, et il choisira et désirera ardemment s'attacher à Lui. Car lorsqu'il verra que le Créateur, béni soit-Il, est littéralement (mamash) comme un père pour nous, et qu'Il a pitié de nous comme un père de ses fils, alors s'éveillera en lui le désir et l'aspiration de Lui rendre la pareille, comme un fils à son père.

Pour cela, une personne doit se retirer dans sa chambre et concentrer toute sa connaissance et sa pensée sur l'observation et l'étude approfondie de ces véritables questions.

Ce qui l'aidera certainement en cela, c'est une grande diligence et une étude approfondie des psaumes de David, que la paix soit sur lui, en méditant sur leurs paroles et leurs sujets. Car, comme ils sont tous remplis d'amour et de crainte [de l'Éternel] et de toutes sortes de hassidout, voici, en les méditant, on ne peut s'empêcher d'être grandement inspiré à suivre ses traces et à marcher dans ses voies. De même, la lecture des récits des hassidim qui ont suivi ces voies y contribuera également. Car toutes ces choses éveillent l'intellect à prendre conseil et à imiter leurs nobles actions. Cela est clair.

Les obstacles à la hassidout sont les distractions et les soucis. Car lorsque l'esprit est distrait et dispersé par ses soucis et ses occupations, il est impossible de se tourner vers cette contemplation ; et sans cette contemplation, il n'atteindra pas la hassidout. Et même s'il l'a déjà atteinte, les distractions forcent son esprit (à s'y attacher) et le troublent, ne lui permettant pas de se fortifier dans la crainte et l'amour et dans les autres domaines que j'ai mentionnés concernant la hassidout. C'est pourquoi nos sages, de mémoire bénie, ont dit : « La présence divine ne repose pas dans la tristesse... » (Shabbat 30b).

Et cela s'applique d'autant plus aux plaisirs et aux délectations [physiques] qui sont véritablement (mamash) à l'opposé de la Hassidout. Car, voyez-vous, elles séduisent le cœur pour qu'il se laisse entraîner à leur suite et s'éloigne de tout ce qui touche à la Séparation et à la vraie connaissance.

Cependant, ce qui peut protéger une personne et la sauver de ces méfaits, c'est la confiance en l'Éternel. À savoir, qu'une personne confie entièrement son fardeau à l'Éternel, sachant qu'il est certainement impossible qu'un homme manque de ce qui lui a été destiné, comme l'ont enseigné nos sages : « toute la subsistance d'une personne [pour l'année] est fixée pour elle depuis Rosh Hashana [jusqu'à Yom Kippour] » (Beitzah 16a). De même, ils ont dit : « Nul ne peut toucher à ce qui a été préparé pour son prochain, même pas de l'épaisseur d'un cheveu » (Yomah 38b).

Une personne aurait pu rester inactive et le décret se serait accompli (sa part désignée lui serait parvenue), si cela n'avait pas été précédé de la sanction imposée à chaque être humain : « C'est à la sueur de ton front que tu mangeras ton pain » (Genèse 3:19), par laquelle une personne est tenue de faire un certain effort pour obtenir sa subsistance, car ainsi l'a décrété le Roi exalté.

C'est comme un impôt imposé à l'humanité auquel on ne peut échapper. C'est pourquoi nos sages, de mémoire bénie, ont dit (Sifri

15:18) : « Je pourrais penser qu'on peut rester inactif, mais l'Écriture dit (Devarim 28:20) : “dans tout ce que tu entreprendras de faire” ».

Ce ne sont toutefois pas les efforts (hishtadlut) qui aident. Les efforts sont certes nécessaires, mais une fois qu'on a fourni un certain effort, on s'est déjà acquitté de son obligation et la place est libre pour que la bénédiction du Ciel repose sur soi, sans qu'il soit nécessaire de passer ses jours dans l'effort et le labeur. C'est ce qu'a dit le roi David : « Car ce n'est ni de l'est ni de l'ouest, ni de... mais c'est l'Éternel qui rend la justice, [abattant l'un et élevant l'autre] » (Tehilim 75:7-8), et le roi Shlomo a dit : « Ne te fatigue pas à devenir riche ; cesse d'y appliquer ton intelligence » (Mishlei 23:4).

Au contraire, la véritable voie est celle des « premiers pieux », qui ont fait de la Torah leur priorité et de leur travail un objectif secondaire, et qui ont réussi dans les deux (Berakhot 35b). Car une fois qu'un homme a accompli un peu de travail, dès lors, il n'a plus qu'à faire confiance à son Maître, et ne pas se laisser tourmenter par les affaires de ce monde. Alors son esprit sera libre et son cœur prêt pour la véritable hassidout et le service divin parfait.

Chapitre 22

Nous avons déjà parlé plus haut de la honte de l'arrogance, et par déduction, nous avons appris la louange de l'humilité. Expliquons maintenant l'humilité d'une manière plus fondamentale, et l'arrogance s'éclaircira d'elle-même.

Le principe général de l'humilité consiste pour une personne à ne pas s'attribuer d'importance, pour quelque raison que ce soit. C'est exactement le contraire de l'arrogance, et les effets qui en découlent sont opposés à ceux qui résultent de l'arrogance.

En y regardant de plus près, nous constatons que l'humilité dépend à la fois de la pensée et de l'action. Car, dans un premier temps, une personne doit devenir humble dans ses pensées, et ce n'est qu'ensuite qu'elle peut se conduire selon les voies de l'humilité.

En effet, s'il n'est pas encore humble dans ses pensées et qu'il souhaite l'être dans ses actes, il ne deviendra qu'un de ces hommes « humbles » trompeurs et malfaisants que nous avons mentionnés plus haut (ch. 11), qui appartiennent à la catégorie des hypocrites, la pire sorte d'hommes malfaisants que l'on puisse trouver dans le monde. Expliquons maintenant ces distinctions.

L'humilité dans la pensée consiste pour une personne à contempler et à prendre conscience, comme une vérité, qu'elle n'est pas digne d'éloges et d'honneurs, et encore moins d'être élevée au-dessus de ses semblables. Cela est dû à ce qui lui manque et aussi à ce [bien] qu'elle a effectivement atteint.

En raison de ce qui lui manque : cela est évident, car il est impossible pour un homme, quel que soit le niveau de perfection qu'il ait atteint, de ne pas avoir de nombreuses lacunes, que ce soit

en raison de sa nature, de sa famille et de ses proches, de certains événements qui lui sont arrivés, ou de ses propres actes. Car « il n’y a pas d’homme juste sur terre qui fasse le bien et ne pèche pas » (Kohelet 7:20). Toutes ces choses sont des taches sur une personne qui ne lui laissent aucune place pour devenir hautaine. Même s’il a atteint de nombreuses vertus, ces défauts suffisent néanmoins à les occulter.

Ce qui conduit le plus une personne à l’orgueil et à l’arrogance, c’est la sagesse. Car la sagesse est une qualité propre à l’homme, dans sa faculté la plus noble, à savoir son intellect.

Mais il n’y a pas de sage qui ne commette pas d’erreurs et qui n’ait pas besoin d’apprendre des paroles de ses pairs, et très souvent, même de ses élèves. Comment alors peut-il se vanter de sa sagesse ?

Celui qui possède un intellect droit, même s’il a mérité de devenir un grand sage et de se distinguer véritablement, lorsqu’il observe et réfléchit, verra qu’il n’y a pas de place pour la hauteur et l’orgueil. Car voyez-vous, celui qui possède une grande intelligence, qui en sait plus que les autres, ne fait que ce qu’il est dans sa nature de faire. Il est comme un oiseau qui vole vers le haut par nature, ou un bœuf qui tire de toutes ses forces par nature. Il en va de même pour celui qui est sage. C’est parce que sa nature l’y conduit. Mais une autre personne qui n’est actuellement pas aussi sage que lui, si elle avait possédé une intelligence naturelle comme la sienne, serait également devenue tout aussi sage. Il n’y a donc pas lieu de s’en vanter ni d’en tirer fierté.

Au contraire, s’il possède une grande sagesse, voici, il a le devoir de l’enseigner à ceux qui en ont besoin, à l’instar de la déclaration de Rabbi Yochanan ben Zakai : « Si tu as beaucoup étudié la Torah, n’en tire pas de mérite pour toi-même, car c’est pour cela que tu as été créé ! » (Avot 2:8).

S'il est riche, il peut se réjouir de son sort, mais il lui incombe d'aider ceux qui n'ont rien. S'il est fort, il doit aider les faibles et secourir les opprimés.

À quoi cela ressemble-t-il ? Aux serviteurs d'une maison où chacun est chargé d'une tâche et où il incombe à chacun de rester à sa place pour veiller aux affaires et aux besoins de la maison. En vérité, il n'y a pas de place pour l'orgueil ici.

Voici le type d'examen et de réflexion qui convient à toute personne dont l'esprit est droit et non pervers. Lorsque cela lui apparaîtra clairement, il pourra être qualifié de personne véritablement humble, car il est humble dans son cœur et dans son for intérieur. C'est ce que David a dit à Mical : « Je me suis tenu humble à mes propres yeux » (2 Samuel 6, 22).

Nos sages, de mémoire bénie, ont dit (Sotah 5b) : « Rabbi Yehoshua ben Levi a dit : Venez voir combien sont grands ceux qui ont l'esprit humble, car lorsque le Temple existait, un homme apportait un holocauste et gagnait la récompense d'un holocauste, une offrande de farine et il gagnait la récompense d'une offrande de farine ; mais quant à celui dont l'esprit est humble, l'Écriture lui attribue cela comme s'il avait offert chacun des sacrifices ; comme il est dit (Psaumes 51:19) : « Les sacrifices de l'Éternel, c'est un esprit brisé. »

Voici, c'est là une louange des humbles d'esprit, qui sont humbles de cœur et de pensée.

Ils ont ajouté (Chulin 89a) : « Ce n'est pas parce que tu étais plus grand que tout autre peuple que le Seigneur t'a désiré et t'a choisi » (Devarim 7:7) – le Saint, béni soit-Il, a dit à Israël : « Mes fils, je vous désire parce que même lorsque je vous accorde la grandeur, vous vous humiliez devant Moi. J'ai accordé la grandeur à Abraham, et pourtant il m'a dit : « Je ne suis que poussière et cendres » (Genèse 18:27) ; à Moïse et Aaron, et pourtant ils ont dit :

« Et nous ne sommes rien » (Exode 16:7) ; à David, et pourtant il a dit : « Je ne suis qu'un ver et non un homme » (Psaumes 22:7) ».

Tout cela parce que l'homme au cœur juste ne se laisse pas séduire par aucune vertu qui se présente à lui. Cela tient au fait qu'il sait véritablement que, à cause de cette vertu, il ne sort pas de son humilité, en raison d'autres défauts inévitablement présents en lui. Et de plus, même dans ces mitzvot elles-mêmes qu'il a accomplies, il n'a certainement pas atteint leur but ultime.

De plus, même s'il n'avait d'autre défaut que d'être de chair et de sang, né d'une femme, cela suffirait amplement à constituer une humilité et une infériorité telles qu'il ne trouverait nullement convenable de s'enorgueillir. Car toute vertu qu'il atteint n'est rien d'autre qu'une bonté de l'Éternel à son égard, qui veut lui accorder Sa faveur bien qu'il soit, de par sa nature et sa condition physique, extrêmement humble et insignifiant. C'est pourquoi il ne doit que remercier Celui qui est si miséricordieux envers lui et s'humilier toujours davantage.

À quoi cela s'apparente-t-il ? À un pauvre sans ressources qui reçoit des dons par bonté et ne peut s'empêcher de ressentir de la honte. Plus il reçoit de bienveillance, plus il ressent de honte. Il en va de même pour tout homme dont les yeux s'ouvrent et qui peut se voir tel qu'il est, lorsqu'il acquiert des vertus de la part de l'Éternel, béni soit-Il. C'est ce que disait le roi David : « Comment rendrai-je à l'Éternel toute Sa bienveillance envers moi ? » (Tehilim 116:12).

Nous avons déjà entendu parler de certains hommes d'une grande piété qui, malgré toute leur piété, ont été punis pour s'en être attribué le mérite.

À propos de Néhémie ben Chachalya, nos sages, de mémoire bénie, ont dit : « Pourquoi son livre n'a-t-il pas été nommé d'après lui ? Parce qu'il s'est attribué le mérite » (Sanhédrin 93b).

De même, Chizkiyahu a dit : « La paix est pour moi une amertume » (Isaïe 38:17), car le Saint, béni soit-Il, lui répondit : « Je défendrai cette ville pour la sauver, pour l'amour de Moi-même et pour l'amour de Mon serviteur David » (Isaïe 37:35). C'est ce que dit la déclaration de nos sages : « Quiconque fait dépendre sa demande de son propre mérite se voit montrer qu'elle dépendait du mérite d'autrui » (Berakhot 10b).

Cela démontre qu'une personne ne doit même pas s'attribuer le mérite de ses bonnes actions. À plus forte raison ne doit-elle pas s'en sentir fière ni hautaine.

Cependant, tout cela est ce qu'il convient de garder à l'esprit pour celui qui voudrait être comme Abraham, comme Moïse, comme Aaron, comme David et les autres hassidim que nous avons mentionnés.

Mais quant à nous qui sommes des orphelins d'orphelins, nous n'avons pas besoin de tout cela, car nous avons une abondance de défauts. Il n'est pas nécessaire de faire un grand examen pour voir notre humilité et réaliser que toute notre sagesse est considérée comme rien.

Car le plus grand sage parmi nous n'est pas plus grand qu'un des disciples des premières générations. Il convient que nous comprenions et sachions cela véritablement, afin que nos cœurs ne s'enorgueillissent pas pour rien. Au contraire, nous devons réaliser que notre compréhension et notre intellect sont extrêmement faibles. La folie est forte en nous et l'erreur prévaut. Le savoir que nous possédons n'est qu'une infime partie d'une infime partie. Par conséquent, il ne nous convient certainement pas de nous enorgueillir le moins du monde, mais plutôt de ressentir de la honte et de l'humilité. Cela est évident.

L'HUMILITÉ DANS L'ACTION : Nous avons parlé jusqu'à présent de l'humilité de la pensée. Nous allons maintenant parler de

l'humilité dans l'action. Ce domaine se divise en quatre parties : se conduire avec humilité, supporter les insultes, haïr le Rabbanut (l'autorité sur les autres), fuir les honneurs, et accorder de l'honneur à tout le monde.

Se comporter avec humilité : cela doit se refléter dans la parole, la marche, la position assise et tous les mouvements.

Dans ses paroles : nos sages, de mémoire bénie, ont dit : « Il faut toujours parler aux autres avec douceur » (Yoma 86a). Cela est explicitement mentionné dans les Écritures : « Les paroles du sage sont écoutées [lorsqu'elles sont prononcées] avec douceur » (Kohelet 9:17). Nos paroles doivent honorer [les autres] et non les rabaisser. De même, l'Écriture dit : « Celui qui rabaisse son prochain manque de bon sens » (Mishlei 11:12), et « quand le méchant vient, le mépris vient aussi » (Mishlei 18:3).

Dans la manière de marcher : Nos sages, de mémoire bénie, ont dit : « Ils ont envoyé un message depuis Israël : Qui est destiné au monde à venir ? Celui qui est doux, humble, se baissant en entrant et en sortant » (Sanhédrin 88b).

Il ne faut pas marcher le dos trop droit ni avec une lourdeur excessive, talon contre orteil, mais plutôt comme quelqu'un qui va vaquer à ses occupations. De même, nos sages, de mémoire bénie, ont dit : « Si l'on marche avec une posture trop droite, ne serait-ce que sur quatre coudées, c'est comme si l'on poussait contre les pieds de la Présence divine » (Berakhot 43b), et il est écrit : « Et ceux qui sont élevés seront abattus » (Isaïe 10:33).

En position assise : que sa place soit parmi les humbles et non parmi les éminents. Cela est également énoncé explicitement dans les Écritures : « Ne te glorifie pas devant un roi, et ne te tiens pas à la place des grands ; car il vaut mieux qu'il te dise : "Viens ici", plutôt que de t'humilier devant un prince... » (Mishlei 25:6-7). De même, nos sages de mémoire bénie ont dit : « Éloigne-toi de deux ou trois

places de ta place [qui t'est due] et assieds-toi jusqu'à ce qu'on te dise : « Avance ! », plutôt que de monter jusqu'à ce qu'on te dise : « Recule ! » » (Vayikra Raba 1:5).

Concernant ceux qui s'abaissent, nos sages de mémoire bénie ont dit : « Quiconque s'abaisse pour l'amour de la Torah dans ce monde sera élevé dans le monde à venir » (Bava Metzia 85b).

Et en accord avec cela, ils ont dit (Yalkut Shimoni Yechezkel 361) : « [Ainsi parle l'Éternel :] J'ôterai le turban et j'enlèverai la couronne [les humbles seront élevés, et les grands seront abaissés] » (Yechezkel 21:31) – quiconque est grand dans ce monde sera petit dans le monde à venir. Nous apprenons également le contraire : si l'on est petit dans ce monde, son heure de grandeur sera dans le monde à venir.

Et nos sages de mémoire bénie ont dit : « L'homme doit toujours s'inspirer de l'esprit de son Créateur ; car voici, le Saint, béni soit-Il, a ignoré toutes les montagnes et toutes les hauteurs et a fait en sorte que Sa Shechinah repose sur le mont Sinaï » (Sotah 5a). C'était en raison de l'humilité du mont Sinaï.

De même, ils ont dit : « “pour le reste de son héritage” (Michée 7:18) – pour celui qui se fait lui-même un simple reste » (Roch Hachana 17b).

SUPPORTER LES INSULTES : La deuxième forme d'humilité consiste à supporter les insultes. Voici, nos sages, de mémoire bénie, ont explicitement dit : « À qui son iniquité est-elle pardonnée ? À celui qui ferme les yeux sur la transgression » (Roch Hachana 17b).

Ils ont ajouté (Shabbat 88b) : « Ceux qui sont insultés mais ne ripostent pas, qui entendent les insultes mais ne répondent pas... d'eux, l'Écriture dit : « Mais ceux qui l'aiment seront comme le soleil lorsqu'il se lève dans sa puissance » (Shoftim 5:31) ».

Nos sages nous ont raconté la grande humilité de Bava ben Buta en disant :

« Un certain Babylonien se rendit en Israël et y prit femme. “Fais-moi cuire deux sabots”, lui demanda-t-il ; [ayant mal compris sa langue], elle lui fit bouillir deux lentilles, ce qui le mit en colère. Le lendemain, il dit : « Fais-moi bouillir beaucoup », alors elle lui en fit bouillir une énorme quantité. « Va me chercher deux petites citrouilles » ; alors elle alla lui chercher deux bougies. « Va les casser sur la tête du Baba... Elle alla donc les casser sur la tête de Baba ben Buta. Il lui dit : « Que signifie ce que tu as fait ? » – Elle répondit : « C’est ce que mon mari m’a ordonné. » Il lui dit : « Tu as accompli la volonté de ton mari, que le Tout-Puissant t’accorde deux fils comme Baba ben Buta » (Nedarim 66b).

De même, nos sages nous ont parlé de la grande humilité de Hillel en disant : « Nos rabbins ont enseigné : Un homme doit toujours être humble comme Hillel... » (Shabbat 30b).

De même, Rabbi Abahu, malgré sa grande humilité, constata qu’il n’avait pas encore atteint le stade où l’on pouvait à juste titre le qualifier de personne humble, comme l’ont rapporté nos sages : « Rabbi Abahu a dit : Au début, je pensais que j’étais humble ; mais quand j’ai vu R. Abba d’Acre donner une explication et son interprète en donner une autre [à l’auditoire] sans que cela ne le dérange, j’ai considéré que je n’étais pas humble » (Sotah 40a).

DÉTESTER LA RABBANOUT : Détester la Rabbanout (l’autorité sur les autres) et fuir les honneurs : C’est une Mishna explicite (Avot 1:10) : « Aime le travail, déteste la Rabbanout ». Ils ont ajouté : « Celui dont le cœur est frivole lorsqu’il rend des décisions est un insensé, un méchant et un arrogant » (Avot 4:7), et « quiconque court après l’honneur, l’honneur le fuit » (Eruvin 13b), et « “Ne te précipite pas pour te quereller (Riv)” (Mishlei 25:8) – ne cours pas après le pouvoir. Pourquoi ? [le verset continue :] « car que

feras-tu à la fin » (ibid.), le lendemain, les gens te poseront des questions, et que leur répondras-tu ? » (Pesikta Rabati 22:4) ;

On trouve également là : « Rabbi Menachem au nom de Rabbi Tanchum : « Quiconque assume une position d'autorité dans le but d'en tirer profit est comme un adultère qui tire du plaisir du corps d'une femme ».

On y trouve également : « Moi (l'Éternel), on m'appelle "Saint" ; ainsi, si tu ne possèdes pas toutes Mes qualités, n'accepte pas de position de pouvoir ! ».

Les disciples de Raban Gamliel en sont la preuve, car ils étaient dans le besoin financier à cause de la pauvreté et pourtant ne voulaient pas accepter de position de pouvoir. C'est ce qui est dit dans le chapitre « Kohen Mashuach » (Horayot 10a) : « Croyez-vous que je vous offre le pouvoir ? C'est l'esclavage que je vous offre ! ».

Ils ont ajouté : « Malheur à l'autorité, car elle enterre (tue) celui qui la détient » (Pesachim 87b). D'où tirons-nous cela ? De Yosef, car parce qu'il s'est comporté en dirigeant, il est mort avant ses frères (Berachot 55a).

Le principe général en la matière : la Rabbanout n'est rien d'autre qu'un lourd fardeau sur les épaules de celui qui la porte. Tant qu'un homme est assis seul dans sa maison, simple membre de l'humanité, il n'est responsable que de lui-même. Mais dès qu'il assume une position de Rabbanut et de domination, il est déjà responsable de chaque personne sous son autorité, car il lui incombe de veiller sur elles toutes, de les guider avec connaissance et compréhension, et de redresser leurs actes. S'il ne le fait pas, nos sages ont déclaré : « leurs péchés sont inscrits sur ta tête » (Midrash Devarim Rabba 1:13).

L'HONNEUR : L'honneur n'est rien d'autre que vanité des vanités. Il oblige une personne à agir contre sa volonté et contre la

volonté de son Créateur, et à oublier tous ses devoirs. Celui qui le reconnaît en viendra certainement à abhorrer et à haïr l'honneur. Les louanges que les autres lui adressent seront un fardeau pour lui. Car lorsqu'il les voit accumuler des louanges sur ce qu'il ne possède pas en vérité, il ne ressent que de l'embarras, soupirant non seulement sur le malheur de ne pas posséder ces vertus, mais aussi sur le fait qu'ils lui imposent de fausses louanges afin de l'humilier encore davantage.

HONORER LES AUTRES : La quatrième division consiste à accorder de l'honneur à chaque personne. De même, nous avons appris : « Qui est honorable ? Celui qui honore le public » (Avot 4:1). Ils ont ajouté : « D'où savons-nous qu'une personne qui sait que son prochain est supérieur à lui-même, ne serait-ce qu'en un seul point, doit lui témoigner de l'honneur ?... » (Pesachim 113b).

Nous avons également appris : « “Sois le premier à saluer tout homme” (Avot 4:15) – nos sages ont rapporté à propos de Rabbi Yochanan ben Zakai qu'aucun homme ne le saluait jamais en premier, pas même un non-juif sur la place du marché » (Berachot 17a).

On a le devoir d'accorder de l'honneur à ses semblables, que ce soit en paroles ou en actes. Nos sages, de mémoire bénie, nous ont déjà parlé des 24 000 disciples de Rabbi Akiva qui sont morts parce qu'ils ne s'accordaient pas d'honneur les uns aux autres (Yevamot 62b).

Tout comme le mépris est associé aux méchants, comme dans le verset que nous avons mentionné plus haut : « Quand un méchant arrive, le mépris arrive aussi » (Mishlei 18:3), de même l'honneur est associé aux justes. Car l'honneur réside en eux et ne se sépare pas d'eux, et il est écrit : « et devant ses anciens, il y a de l'honneur » (Isaïe 24:23).

Nous avons expliqué les principales divisions de l'humilité. Leurs détails sont comme toutes les autres questions de ce genre qui s'étendent et se ramifient selon les temps, les lieux et les circonstances : « Que le sage écoute et augmente sa compréhension » (Mishlei 1:5).

Il ne fait aucun doute que l'humilité élimine de nombreux obstacles sur le chemin d'un homme et le rapproche de nombreuses bonnes choses. Car la personne humble se souciera peu des affaires de ce monde et n'envierait pas ses vanités. De plus, la compagnie d'une personne humble est extrêmement agréable et le public tire du plaisir d'elle. Elle ne se mettra pas en colère et ne se disputera pas. Au contraire, elle fait tout calmement et tranquillement. Heureux celui qui a mérité ce trait de caractère. Nos sages, de mémoire bénie, ont déjà dit : « Ce que la sagesse a fait couronne sur sa tête, l'humilité l'a fait talon de sa sandale » (Yerushalmi Shabbat 1:3), car toute sagesse ne peut se comparer à elle. Cela est clair.

Chapitre 23

Il y a deux choses qui habituent une personne à l'humilité : l'habitude et la contemplation.

L'habitude : qu'une personne s'habitue lentement, à se comporter avec humilité, de la manière dont nous avons parlé précédemment, à s'asseoir aux places les plus basses, à marcher à l'arrière du groupe, à porter des vêtements modestes, c'est-à-dire des vêtements dignes mais non fastueux. Lorsqu'une personne s'habitue ainsi, petit à petit, l'humilité entrera dans son cœur jusqu'à s'y implanter durablement.

Comme la nature du cœur de l'homme est de devenir orgueilleux et hautain, il lui est difficile d'éradiquer cette tendance naturelle à la source. Mais en accomplissant des actions extérieures qui sont sous son contrôle, il attirera peu à peu dans son être intérieur ce qui n'est pas sous son contrôle. Cela est similaire à ce que nous avons écrit dans « Le zèle ». Tout cela est inclus dans la déclaration de nos sages, de mémoire bénie : « Un homme doit toujours être rusé dans la crainte de l'Éternel » (Berakhot 17a), c'est-à-dire qu'il cherche des stratégies à employer contre sa nature et ses tendances jusqu'à ce qu'il les vainque.

La réflexion porte toutefois sur divers sujets. L'une d'elles est évoquée dans la déclaration d'Akavia ben Mehalelel : « Sache d'où tu viens – d'une goutte putride ; et où tu vas – vers un lieu de terre, de vers et d'asticots ; et devant qui tu es destiné à rendre un jugement et des comptes – devant le Roi suprême, le Saint, béni soit-Il » (Avot 3:1).

Car en vérité, toutes ces pensées s'opposent à l'arrogance et favorisent l'humilité, car lorsqu'un homme contemple l'humilité de sa condition physique et la bassesse de son origine, il n'aura aucune

raison d'être hautain, mais seulement de ressentir de la honte et de l'humiliation.

À quoi cela ressemble-t-il ? À un porcher qui s'est élevé jusqu'à devenir roi. Tant qu'il se souviendra de ses débuts, il lui sera impossible de devenir arrogant. De même, quand il considérera qu'à la fin de toute sa grandeur, il retournera à la terre pour servir de nourriture aux asticots, son orgueil s'affaîssera d'autant plus et son arrogance rugissante s'apaisera. Car à quoi servent son bien et sa grandeur si sa fin est la honte et le déshonneur ?

Et lorsqu'il réfléchit davantage et imagine dans son esprit le moment où il se présentera devant le grand Beit Din de l'armée céleste, lorsqu'il se trouvera devant le Roi des rois, le Saint, béni soit-Il, qui est absolument pur et saint, au milieu de l'assemblée des saints, des serviteurs forts en puissance, obéissant à Sa parole, sans aucune tache, et qu'il se tiendra devant eux, vile, humble et insignifiant en lui-même, souillé et pollué par ses actes. Lèvera-t-il alors la tête ? Aura-t-il quelque chose à répondre ? Et quand ils lui demanderont : « Où est passée ta bouche ? Où sont la fierté et l'honneur que tu affichais dans ton monde ? » Que répondra-t-il ? Que répliquera-t-il à ce reproche ? Voici, assurément, si l'espace d'un instant, une personne visualisait dans son esprit cette vérité avec une image vraie et forte, toute son arrogance s'envolerait, pour ne plus jamais revenir.

La deuxième réflexion porte sur l'évolution des circonstances au fil du temps et leurs nombreux changements. Car le riche peut facilement devenir pauvre, le souverain un esclave, l'honorable un humble. Si l'on peut si facilement tomber dans une situation qui est aujourd'hui honteuse à ses yeux, comment son cœur peut-il s'enorgueillir de sa situation actuelle dont il n'est pas assuré ? Combien de maladies, à l'Éternel ne plaise, peuvent frapper une personne et l'obliger à supplier les autres de l'aider et de la soulager un peu de sa situation ? Combien de malheurs peuvent s'abattre sur

elle, au point qu'elle doive implorer de nombreuses personnes de la sauver, alors qu'auparavant elle dédaignait parfois de les saluer ?

Ce sont là des choses que nous voyons de nos propres yeux au quotidien. Elles suffisent à chasser l'arrogance du cœur d'un homme et à le revêtir d'humilité et de modestie.

Et lorsqu'un homme réfléchit davantage à son obligation envers l'Éternel, béni soit-Il, et à quel point il la néglige et à quel point il est laxiste à son égard, il ressentira certainement de la honte et non de l'arrogance, de l'humiliation et non de l'orgueil. De même, l'Écriture dit : « J'ai bien entendu Éphraïm se lamenter... car après mon repentir, j'ai eu des regrets ; et après avoir pris conscience, j'ai frappé ma cuisse ; j'ai eu honte et je me suis senti déshonoré » (Yirmiyahu 31:17-18).

Avant tout, il faut toujours méditer pour reconnaître la faiblesse de l'intellect humain et ses innombrables erreurs et mensonges, et voir à quel point il est toujours plus proche de l'erreur que de la vraie connaissance. C'est pourquoi il doit toujours craindre ce danger et chercher à apprendre de chaque personne, en écoutant toujours les conseils, de peur de trébucher. C'est ce qu'ont dit nos sages, de mémoire bénie : « Qui est sage ? Celui qui apprend de tous les hommes » (Avot 4:1), et l'Écriture dit : « Celui qui prête l'oreille au conseil est sage » (Mishlei 12:15).

Les inconvénients de ce trait de caractère sont l'abondance et la satiété dans les biens de ce monde, comme le dit explicitement l'Écriture : « de peur que, lorsque tu auras mangé et que tu seras rassasié [et que tu auras bâti de belles maisons...], ton cœur ne s'enorgueillisse... » (Devarim 8:12-14).

C'est pourquoi les pieux ont jugé bon qu'un homme s'afflige parfois, afin de réprimer la mauvaise inclination de l'arrogance, qui ne se renforce que par l'abondance, comme l'ont dit nos sages, de

mémoire bénie : « Un lion ne rugit pas devant un panier de paille, mais devant un panier de viande » (Berakhot 32a).

Au sommet de tous les obstacles à l'humilité se trouvent la folie et le manque de véritable connaissance. On constate que l'arrogance se trouve surtout chez les plus insensés.

Et nos sages, de mémoire bénie, ont dit : « Un signe d'arrogance est la pauvreté de la Torah » (Sanhedrin 24a). Et de même, ils ont dit : « Un signe de ne rien savoir est l'autocélébration » (Zohar Balak 49b) ; et « une pièce de monnaie dans une cruche crie : “cliquetis, cliquetis” » (Bava Metzia 85b) ; et « on demanda aux arbres stériles : “Pourquoi vos voix se font-elles entendre ?” Ils répondirent : “Si seulement nos voix pouvaient être entendues et que l'on se souvienne de nous” » (Bereshit Raba 16:3).

Nous avons déjà vu que Moïse, le plus grand homme qui ait jamais vécu, était aussi le plus humble.

Un autre danger pour l'humilité est de fréquenter ou d'être servi par des flatteurs, qui tentent de voler le cœur d'une personne par leurs flatteries afin d'en tirer profit. Ils le loueront et l'exalteront en exagérant à l'extrême les vertus qu'il possède et en y ajoutant des vertus qu'il ne possède pas du tout. Parfois, ce qu'il possède est tout le contraire de ce pour quoi ils le louent.

En fin de compte, l'homme est frivole, sa nature est faible et il se laisse facilement séduire. C'est particulièrement vrai pour ce vers quoi sa nature l'incline. Par conséquent, lorsqu'il entend ces paroles de la bouche de quelqu'un en qui il a confiance, elles pénètrent en lui comme le venin d'un serpent, et il tombe dans le filet de l'orgueil au risque de se briser.

Par exemple, nous le voyons avec Yoash [ben Achazya, roi de Juda] (Shemot Raba 8:2) qui a bien agi tous les jours où il a été instruit par son maître Yehoyada HaKohen. Mais après la mort de

Yehoyada, ses serviteurs vinrent et se mirent à le flatter et à le couvrir d'éloges jusqu'à le comparer à un dieu ; « Alors le roi les écouta » (Divrei Hayamim II 24:17).

On voit clairement que la plupart des hauts fonctionnaires, des rois ou d'autres personnes occupant des postes de pouvoir, quel que soit leur rang, trébuchent et se laissent corrompre par les flatteries de leurs subordonnés.

C'est pourquoi celui dont les yeux sont sur sa tête (Kohélet 2:14) devrait être plus vigilant à scruter les actes de celui qu'il souhaite acquérir comme ami, conseiller ou serviteur dans sa maison qu'il ne l'est à scruter sa nourriture et sa boisson. Car sa nourriture et sa boisson ne peuvent que nuire à son corps, tandis que ses amis et ses serviteurs peuvent détruire son âme, ses biens et tout son honneur. Le roi David, que la paix soit sur lui, a dit : « Il n'habitera pas dans ma maison, celui qui pratique la tromperie. Celui qui suit la voie de l'innocent, celui-là me servira » (Tehilim 101:6-7).

Le seul bien, alors, est qu'une personne recherche des amis honnêtes qui lui ouvriront les yeux sur ce qu'il ne voit pas et le réprimanderont par amour, le sauvant ainsi de tout mal. Car ce qu'un homme ne peut voir en raison de son incapacité à reconnaître ses propres défauts, eux le verront, le comprendront et l'avertiront, et il sera protégé. À ce sujet, l'Écriture dit : « Dans l'abondance des conseillers, il y a le salut » (Mishlei 24:6).

Chapitre 24

Le simple fait de noter que ce trait a été placé après tous les traits vertueux que nous avons mentionnés jusqu'à présent suffit à nous faire prendre conscience de son caractère [noble]. Il s'agit certainement d'une vertu importante et fondamentale, difficile à atteindre. Car elle ne peut être atteinte que par celui qui a déjà acquis tous les traits mentionnés précédemment.

Cependant, nous devons d'abord préciser qu'il existe deux types de crainte, qui sont en réalité trois types. Le premier type est très facile à atteindre, il n'y a rien de plus facile. Le deuxième est difficile, tandis que la deuxième partie du deuxième type est plus difficile que tout.

Sa perfection est également une forme de perfection très grande. Le premier type est la crainte du châtement, et le second est la crainte de la grandeur de l'Éternel (Yirat Haromemut), dont la crainte du péché constitue la deuxième partie. Nous allons maintenant expliquer leurs caractéristiques et leurs différences.

La crainte du châtement, comme son nom l'indique, consiste pour une personne à craindre de transgresser la parole du Seigneur, son Roi, en raison des châtements encourus pour cette transgression, qu'ils touchent le corps ou l'âme. Ce [type de crainte] est certainement facile à atteindre. Car tout homme s'aime lui-même et craint pour son âme, et rien n'empêche davantage une personne d'agir que la crainte que cette chose puisse lui causer du tort.

Mais ce type de crainte ne convient qu'aux ignorants et aux femmes, qui sont légères d'esprit. Ce n'est pas la crainte des sages et des hommes de savoir.

Le deuxième type de crainte est la crainte de la grandeur de l'Éternel (Yirat Haromemut). Cela signifie qu'une personne s'éloigne et s'abstient du péché en raison de la grande gloire de l'Éternel, béni soit Son Nom. Car comment son cœur de chair et de sang, humble et insignifiant, pourrait-il permettre ou oser faire quelque chose contre la volonté du Créateur, béni et exalté soit Son Nom ?

Ce type de crainte n'est pas si facile à atteindre, car elle ne naîtra que de la connaissance et de la réflexion, [à savoir] en contemplant la grandeur de l'Éternel, béni soit-Il, et l'humilité de l'homme. Toutes ces choses sont le fruit de l'intellect qui comprend et parvient à la perspicacité. C'est la crainte que nous avons décrite précédemment dans la Piété, en la plaçant comme la deuxième partie de l'une des divisions de la Piété.

Lorsqu'il éprouve cette crainte [de la grandeur de l'Éternel], l'homme ressent de la honte et tremble lorsqu'il se tient devant son Créateur pour prier ou lorsqu'il accomplit tout service divin. C'est là la crainte louable pour laquelle les grands hommes pieux ont été loués. C'est ce à quoi Moïse faisait référence lorsqu'il a dit : « pour craindre ce Nom glorieux et redoutable, le Seigneur, ton Roi » (Devarim 28:58).

La crainte du péché, que nous expliquons ici, est comme une branche de la « crainte de la grandeur de l'Éternel » (yirat haromemout) mentionnée ci-dessus, mais aussi comme un type de crainte distinct et indépendant. Il s'agit pour l'homme de craindre et de s'inquiéter constamment de ses actes, de peur qu'une impureté ou un péché ne s'y mêle, ou qu'il y ait quelque chose, petit ou grand, qui ne soit pas digne de la grande gloire de l'Éternel et de Son Nom exalté.

On peut voir le lien étroit entre cette crainte et la « crainte de la grandeur de l'Éternel » que nous avons mentionnée. Car le but des deux est d'éviter de faire quelque chose qui soit contraire à la grandeur de l'Éternel, béni soit-Il.

Mais la distinction entre elles, pour laquelle la « crainte du péché » est considérée comme un type distinct et désignée par un nom différent, réside dans le fait que la « crainte de la grandeur de l'Éternel » ne se manifeste que lors de l'accomplissement d'une action, pendant le service divin ou lors de l'abstention du péché, à savoir au moment où l'on se tient en prière quand on s'adonne au service divin, afin que l'on ressente de la honte et de la gêne, et que l'on tremble et frémissse devant la majesté de l'Éternel, béni soit-Il ; ou au moment où une occasion de commettre un péché se présente à lui, et qu'il reconnaît qu'il s'agit d'un péché, qu'il s'abstienne de le commettre afin de ne pas faire quelque chose qui provoquerait les yeux de Sa gloire, l'Éternel nous en préserve.

Mais la « crainte du péché » est présente à tout moment et en tout temps. À chaque instant, il craint de trébucher et de faire quelque chose, ou même une demi-chose, qui serait contraire à l'honneur de Son Nom, béni soit-Il.

C'est pourquoi on l'appelle « crainte du péché », car son essence première est la crainte du péché (et non de l'Éternel), afin qu'il n'entre pas et ne se mêle pas à ses actes par négligence, laxisme ou oubli, quelle qu'en soit la raison. À ce sujet, il a été dit : « Heureux l'homme qui craint toujours » (Mishlei 28:14), ce que nos sages de mémoire bénie ont expliqué : « ce verset fait référence aux paroles de la Torah » (Berachot 60a). Car même lorsqu'il ne voit pas d'obstacle devant ses yeux, son cœur doit ressentir de la crainte au fond de lui, de peur qu'il n'y en ait un caché à ses pieds et qu'il ne s'en soit pas prémuni.

À propos de cette crainte, Moïse notre maître, que la paix soit sur lui, a dit : « afin que la crainte de l'Éternel soit sur vos visages, pour que vous ne péchiez pas » (Shmot 20:17). Car telle est la crainte première : qu'un homme craigne et tremble toujours jusqu'à ce que cette crainte ne le quitte jamais. Car grâce à cela, assurément, il n'en viendra pas à pécher, et s'il en vient à pécher, cela sera considéré comme accidentel. Isaïe a dit dans sa prophétie : « Voici celui vers

qui je porterai mes regards : celui qui est humble et contrit d'esprit, et qui tremble à ma parole » (Isaïe 66:2). Et le roi David s'est exalté en cela : « Les princes m'ont poursuivi pour rien, mais mon cœur craignait [seulement] Ta parole » (Tehilim 119:161).

Nous avons déjà constaté que les grands et nobles anges tremblent et frémissent constamment devant la grandeur de l'Éternel. Nos sages, de mémoire bénie, ont dit dans leurs sages analogies : « D'où jaillit le fleuve Dinur (de feu) ? De la sueur des Chayot (anges) » (Chagigah 13b).

C'est à cause de la crainte que ces anges sublimes éprouvent constamment face à la grandeur de l'Éternel, béni soit-Il, de peur qu'ils ne diminuent ne serait-ce qu'un peu l'honneur et la sainteté dus en Sa présence. Chaque fois et en tout lieu où la présence divine se révèle, il y a agitation, tremblement et frémissement. C'est ce à quoi les Écritures font référence en disant : « La terre a tremblé, les cieux aussi se sont effondrés devant la présence de l'Éternel » (Tehilim 68:9), et « Si Tu avais déchiré les cieux, si Tu étais descendu, les montagnes auraient fondu devant Toi » (Isaïe 63:19).

À combien plus forte raison est-il de mise que les êtres humains tremblent et frémissent, réalisant qu'ils se trouvent toujours devant l'Éternel, et qu'ils peuvent facilement commettre quelque chose qui ne sied pas à Son honneur exalté, béni soit Son Nom.

C'est ce qu'Eliphaz a dit à Job : « Qu'est-ce que l'homme pour qu'il soit pur, et celui né d'une femme pour qu'il soit trouvé juste ? Voici, il ne croit pas en ses saints, et les cieux ne sont pas purs à ses yeux » (Job 15:14-15), et « Voici, il ne fait pas confiance à ses serviteurs, et il accuse ses anges d'erreur ; combien plus ceux qui habitent dans des maisons d'argile, dont le fondement est dans la poussière, qui sont écrasés devant le ver » (ibid. 18:19). C'est pourquoi, voici, tout être humain devrait toujours craindre et trembler, comme l'a dit Elihu : « À cela aussi mon cœur tremble et

bondit hors de sa place ; écoutez attentivement le tonnerre de Sa voix et le grondement qui émane de Sa bouche » (Iyov 37, 1-2).

Telle est la véritable crainte qui devrait toujours se lire sur le visage de l'homme pieux et ne jamais le quitter.

Cependant, cette crainte se divise en deux parties : la première concerne le présent ou l'avenir, et la seconde le passé.

Pour le présent : qu'un homme craigne et s'inquiète toujours de ce qu'il fait actuellement ou s'apprête à faire, de peur qu'il n'y ait quelque chose qui ne soit pas conforme à Son honneur, comme nous l'avons mentionné précédemment.

Pour le passé : qu'un homme réfléchisse toujours à ce qu'il a déjà fait, en craignant et en s'inquiétant, de peur qu'un péché ne soit sorti de ses mains sans qu'il s'en rende compte.

C'est le cas de Bava Ben Buta qui apportait chaque jour un Asham Talui (offrande pour une faute indéterminée) (Keritut 25a). De même, Iyov, après le festin de ses fils, se levait tôt et apportait des holocaustes selon leur nombre. Car il se disait : « Peut-être mes enfants ont-ils péché [et blasphémé contre l'Éternel dans leur cœur] » (Iyov 1:5).

Et nos sages de mémoire bénie ont dit à propos de Moïse et d'Aaron, concernant « l'huile d'onction » avec laquelle Moïse oignit Aaron, qu'ils craignaient peut-être de transgresser d'une manière ou d'une autre en l'utilisant contrairement au commandement, car il était dit : « Elle ne sera pas versée sur la chair d'un homme » (Shemot 30:32). Ainsi, nos sages ont dit (Horayot 12a) :

« À ce sujet, Moïse s'inquiéta et dit : "Peut-être ai-je, l'Éternel nous en préserve, fait un usage profane de l'huile d'onction ?" Une voix céleste se fit entendre et s'écria : « Comme l'huile précieuse qui, de la tête, descend sur la barbe d'Aaron... comme la rosée de

l'Hermon » (Tehilim 133:2-3) ; tout comme la loi sur l'usage profane des objets sacrés ne s'applique pas à la rosée de l'Hermon, de même il n'y eut pas d'usage profane de l'huile d'onction sur la barbe d'Aaron. Aaron, cependant, était toujours inquiet. Il dit : « Il se peut que Moïse n'ait pas transgressé, mais peut-être ai-je transgressé. » Une autre voix céleste se fit entendre et lui dit : « Voici combien il est bon et agréable que des frères habitent ensemble » (Tehilim 133:1) – tout comme Moïse n'est pas coupable d'usage profane, de même tu n'es pas coupable d'usage profane. »

Ainsi, nous voyons que telle est la voie des pieux : même dans les mitsvot qu'ils accomplissent, ils s'inquiètent et se disent : « Peut-être contenait-elle une trace d'impureté, l'Éternel nous en préserve ».

Abraham : après être parti secourir son neveu Lot qui avait été fait prisonnier, il eut peur et se dit que peut-être ses actes n'étaient pas tout à fait purs, comme l'ont expliqué nos sages sur le verset : « Ne crains rien, Abraham » (Genèse 15:1) – « Rabbi Lévi a dit : “Parce qu'Abraham avait peur et se disait : parmi tous ces soldats que j'ai tués au combat, peut-être y avait-il parmi eux une personne juste ou craignant l'Éternel ?” C'est pourquoi il lui fut dit (Genèse 15:1) : « N'aie pas peur, Abraham » » (Genèse Raba 44:4). Et nos sages ont dit dans Tana D'Bei Eliyahu (Rabba 25) : « On ne dit pas à une personne « n'aie pas peur » à moins qu'elle ne craigne véritablement l'Éternel ».

C'est-à-dire cette véritable crainte dont nos sages ont dit : « Le Saint, béni soit-Il, n'a rien d'autre dans Son monde qu'un trésor de crainte de l'Éternel » (Berakhot 33b). Seul Moïse a pu l'atteindre facilement grâce à son grand attachement à l'Éternel, béni soit-Il. Mais pour les autres, le physique constitue certainement un puissant obstacle en eux. Il convient toutefois à tout hassid de s'efforcer d'y parvenir autant qu'il le peut, et il est écrit : « Craignez l'Éternel, vous qui êtes ses saints » (Psaumes 34:10).

Chapitre 25

La manière d'acquérir ce type de crainte passe par la contemplation de deux vérités :

Premièrement, que la Présence divine (Shekhina), béni soit-Il, se trouve en tout lieu du monde ; et [deuxièmement] que l'Éternel veille sur toutes choses, petites ou grandes. Rien n'est caché à Sa vue, ni en raison de sa grandeur ni en raison de sa petitesse. Au contraire, les grandes choses et les petites choses, les humbles et les honorables, Il les voit et les comprend sans aucune distinction.

C'est ce que dit l'Écriture : « Toute la terre est remplie de Sa gloire » (Isaïe 6:3), et « Ne remplis-je pas le ciel et la terre ? » (Jérémie 23:24), et « Qui est semblable au Seigneur, notre Roi, qui trône dans les hauteurs, et qui se penche pour regarder vers le ciel et vers la terre ? » (Psaumes 113:5-6), et « bien que le Seigneur soit élevé, Il voit les humbles, et Il connaît de loin les orgueilleux » (Psaumes 138:6).

Une fois qu'il est devenu clair pour une personne que, où qu'elle se trouve, elle se tient devant la Présence divine, béni soit-Elle, alors la crainte viendra d'elle-même, ainsi que la redoutable crainte de trébucher dans ses actions, de sorte qu'elles ne soient pas dignes de Son honneur exalté.

C'est ce qu'ont dit nos sages : « Sache ce qui est au-dessus de toi : un œil qui voit, une oreille qui entend, et toutes tes actions sont inscrites dans un livre » (Avot 2:1). Car puisque le Saint, béni soit-Il, veille sur toute chose, et qu'Il voit tout et entend tout, il est certain que chaque action laissera une empreinte. Et toutes sont inscrites dans un livre, que ce soit pour le mérite ou pour la dette (la punition).

Cependant, cette image ne se forme bien dans l'esprit d'une personne que par une contemplation assidue et une grande réflexion. Car puisque la question est loin de nos sens, l'esprit ne peut se la représenter qu'après mûre réflexion et considération. Et même après que l'esprit se l'est représentée, l'image se perdra facilement à moins qu'il ne soit très assidu à la [maintenir].

Ainsi, nous voyons que tout comme une grande contemplation est le moyen d'acquérir une crainte constante, de même l'interruption de la pensée et l'oisiveté dans l'étude en sont le plus grand détriment, que ce soit dû à des préoccupations ou à la volonté – toute interruption de la pensée est une annulation de la crainte constante.

C'est ce que le Saint, béni soit-Il, a ordonné au roi : « Et la Torah sera avec lui, et il la lira tous les jours de sa vie, afin qu'il apprenne à craindre le Seigneur, son Roi » (Devarim 17:19). Cela enseigne que la crainte ne s'acquiert que par une étude ininterrompue.

Notez que le verset dit : « afin qu'il apprenne à craindre » et non « afin qu'il craigne ». Car cette crainte ne s'acquiert pas naturellement. Au contraire, elle lui est éloignée en raison de la nature corporelle de ses sens. Ainsi, elle ne peut être acquise que par l'apprentissage, et la seule manière d'apprendre à craindre est de s'appliquer avec une grande diligence à l'étude de la Torah et de ses voies, sans interruption. À savoir, en méditant et en examinant cette question en permanence, lorsqu'il est assis et lorsqu'il marche, lorsqu'il se couche et lorsqu'il se lève, jusqu'à ce que la vérité de la chose s'imprime dans son esprit, c'est-à-dire la vérité selon laquelle Sa présence divine (Shekhina) est présente partout, et que nous nous tenons réellement (mamash) devant Lui à tout moment, à chaque instant. Alors, il craindra l'Éternel en vérité.

C'est ce pour quoi le roi David a prié en disant : « Enseigne-moi Ta voie, ô Seigneur ; je marcherai dans Ta vérité. Unifie mon cœur pour qu'il craigne Ton Nom » (Tehilim 86:11)

Chapitre 26

La question de la sainteté est double. Son commencement est le service [de l'Éternel] tandis que sa fin est la récompense ; son commencement est l'effort tandis que sa fin est un don [divin]. C'est-à-dire que son commencement est ce par quoi l'homme se sanctifie lui-même, tandis que sa fin est le fait qu'il soit sanctifié. C'est ce qu'ont dit nos sages, de mémoire bénie : « Si un homme se sanctifie un peu, il devient grandement sanctifié. S'il se sanctifie d'en bas, il est sanctifié d'en haut » (Yoma 39a).

L'effort consiste en ce qu'un homme se détache complètement et s'éloigne du physique, et s'attache toujours, en tout temps et en toute circonstance, à son Roi. C'est ainsi que les prophètes étaient appelés « anges », comme il est dit d'Aaron : « Car les lèvres du prêtre gardent la connaissance, et c'est de sa bouche que l'on cherche la Torah ; car il est un ange du Seigneur des armées » (Malachie 2:7), et il est dit : « mais ils se moquaient des anges (prophètes) de l'Éternel » (Divrei Hayamim II 36:16). Même lorsqu'il est occupé à des actions physiques nécessaires à son aspect corporel, son âme ne se détourne pas de son attachement aux hauteurs. C'est comme il est écrit : « Mon âme s'attache à Toi ; Ta main droite me soutient » (Tehilim 63:9).

Cependant, il est impossible à un homme de se placer dans un tel état. Car cela dépasse ses capacités. Il est après tout une créature physique, faite de chair et de sang. C'est pourquoi j'ai dit que le but de la sainteté est un don. Car ce qui est en pouvoir de l'homme, c'est l'effort initial, la recherche de la vraie connaissance et la réflexion constante sur la sanctification de l'action.

Mais le but est que le Saint, béni soit-Il, le guide sur ce chemin qu'il désire suivre, lui insuffle Sa sainteté et le sanctifie. Alors cette

entreprise aboutira et il pourra parvenir à s'attacher constamment au Saint béni Soit-Il.

Car là où sa nature l'en empêche, le Roi béni l'aidera et lui apportera son soutien. C'est ce que dit le verset : « l'Éternel ne refusera pas le bien à ceux qui marchent de tout leur cœur » (Tehilim 84:12).

C'est pourquoi nos sages ont dit dans la déclaration que j'ai rapportée : « un homme se sanctifie un peu », ce qui fait référence à ce qu'un homme peut acquérir par ses propres efforts. Puis « il est sanctifié beaucoup », ce qui fait référence à l'aide divine que le Créateur, béni soit-Il, lui apporte, comme je l'ai écrit.

Voici, pour l'homme sanctifié par la sainteté de son Créateur, même ses actes physiques deviennent de véritables actes de sainteté. Un signe en est la consommation des offrandes du Temple, qui est en soi un commandement positif, et nos sages de mémoire bénie ont dit : « Les prêtres mangent et les propriétaires obtiennent l'expiation » (Pesachim 59b).

Vous pouvez désormais voir la différence entre l'homme pur et l'homme saint. Les actions physiques de l'homme pur ne sont pour lui qu'une nécessité. Sa seule intention en les accomplissant réside dans leur aspect nécessaire. Grâce à cela, ses actions échappent au côté mauvais du physique et restent pures. Mais elles n'entrent pas dans le domaine de la sainteté, car s'il était possible de s'en passer, cela aurait déjà été mieux pour lui.

Mais pour l'homme saint qui s'attache constamment à son Roi, dont l'âme évolue librement parmi les pensées véritables dans l'amour de son Créateur et la crainte de Lui, voici, c'est comme s'il marchait devant l'Éternel dans le Pays des Vivants, alors qu'il est encore ici-bas, dans ce monde.

Un tel homme est lui-même considéré comme un tabernacle, un temple et un autel. C'est ce qu'ont dit nos sages (Gen. Rabba 62:6) : « “et l'Éternel s'éloigna de lui” (Gen. 35:13) – les patriarches sont le char divin ». De même, ils ont dit : « les justes sont le char divin ».

Car la Shekhina (la présence divine) demeure en eux tout comme elle demeurerait dans le Temple. De ce fait, la nourriture qu'ils mangent est comme un sacrifice offert sur le feu de l'autel, car il s'agissait assurément d'une grande élévation que ces choses soient offertes sur l'autel, puisqu'elles étaient offertes devant la Shekhina.

L'élévation était telle que tout ce qui en était de même nature, partout dans le monde, était béni, comme l'ont déclaré nos sages dans un Midrash. De même, la nourriture et la boisson que consomme le saint élèvent cette nourriture ou cette boisson comme si elles avaient réellement été offertes sur l'autel. Cela est similaire à ce qu'ont dit nos sages, de mémoire bénie : « Celui qui apporte un don à un érudit de la Torah, c'est comme s'il avait offert les prémices (Bikurim) » (Ketuvot 105b), et « [si un homme souhaite offrir une libation de vin sur l'autel], qu'il remplisse la gorge des érudits de la Torah de vin » (Yomah 71a).

Cela ne signifie pas que les érudits de la Torah avaient soif de nourriture et de boisson, l'Éternel nous en préserve, qu'on leur remplisse la gorge comme on gave un glouton. Il s'agit plutôt de l'intention que j'ai expliquée. Les érudits de la Torah, qui sont saints dans leurs voies et dans toutes leurs actions, sont en réalité tout comme le Temple et l'autel, car la Shekhina (la présence divine) repose littéralement sur eux comme elle le faisait dans le Temple. Ainsi, ce qui leur est offert est comme ce qui est offert sur l'autel, et le fait de remplir leur gorge est comme le fait de remplir les bassins.

C'est ainsi qu'ils faisaient usage de toutes les choses de ce monde. Puisqu'ils s'attachaient à la sainteté de l'Éternel, béni soit-Il, voici qu'il s'agissait d'une élévation et d'un rehaussement pour cette

chose qui méritait d'être utile à un Tsadik (une personne juste). Nos sages ont déjà évoqué la question des « pierres de l'endroit » que Yaakov prit et plaça sous sa tête : « Rabbi Yitzchak dit : Cela nous enseigne que toutes les pierres se rassemblèrent en un seul endroit et chacune dit : "C'est sur moi que le juste posera sa tête" » (Chulin 91b).

Le principe général de la question : la sainteté consiste à s'attacher si fortement à son Roi que, quelle que soit l'action qu'il accomplisse, il ne se sépare ni ne s'éloigne de l'Éternel, béni soit-Il, de sorte que les objets physiques qu'il utilise atteignent une élévation plus grande que celle qu'il diminue dans son attachement et son niveau du fait de l'utilisation de ces objets physiques.

Cependant, cela ne concerne que celui dont l'esprit et l'intellect sont toujours fixés sur la grandeur de l'Éternel, béni soit-Il, et sur Sa sainteté exaltée, de telle sorte qu'il est comme s'il se trouvait réellement parmi les anges élevés tout en étant encore dans ce monde.

J'ai déjà mentionné qu'un homme est incapable d'y parvenir par lui-même. Il ne peut que s'y éveiller et s'y efforcer. Et cela après avoir déjà acquis toutes les qualités vertueuses précédentes que nous avons mentionnées, depuis le début de la Vigilance jusqu'à la Crainte du péché. Ce n'est qu'ainsi qu'il s'approchera du Saint et réussira. Car s'il lui manque un seul des traits précédents, il sera comme un étranger ou un [Kohen] impur, dont il est dit : « un étranger (non-Kohen) ne s'approchera pas » (Bamidbar 18:4).

Mais si, après être passé par toutes ces étapes, il s'attache avec persévérance, par un amour puissant et une crainte intense, à méditer sur la grandeur et l'exaltation infinie de l'Éternel, il se détachera peu à peu des choses matérielles et orientera son cœur, dans toutes ses actions et tous ses mouvements, vers la véritable adhésion intérieure, jusqu'à ce qu'un esprit venu d'en haut se déverse sur lui et que le

Créateur fasse reposer Son Nom sur lui, comme Il le fait avec tous Ses saints.

Il sera alors véritablement comme un ange de l'Éternel, et toutes ses actions, même les plus humbles et les plus physiques, seront comme les sacrifices et les services du Temple.

Voici, tu peux voir que le moyen d'acquérir ce trait passe par une grande séparation, une étude intense des secrets de la providence divine, des matières cachées de la création, et de la connaissance de Son exaltation, béni soit-Il, et de Ses louanges, jusqu'à ce qu'on s'attache profondément à Lui et qu'on sache avoir de l'intention dans ses pensées, comme il convenait au Cohen d'avoir de l'intention lorsqu'il égorgeait l'offrande, recevait son sang et l'aspergeait, jusqu'à ce qu'il attire la bénédiction de l'Éternel de vie et de paix.

Sans cela, il lui est impossible d'atteindre ce niveau, et il restera physique et corporel comme tous les autres êtres humains.

Ce qui aide à atteindre cette qualité, c'est une grande solitude et une grande séparation, afin qu'en l'absence de distractions, l'âme puisse se fortifier davantage et s'attacher à son Créateur.

Ce qui nuit à cette qualité [de sainteté], c'est le manque de véritable connaissance et une fréquentation excessive des autres. Car le physique rencontre ses semblables, s'éveille et se fortifie, et l'âme reste prisonnière en lui et ne s'échappera pas de sa prison.

Mais lorsque l'homme se sépare des autres, en restant dans la solitude, et en se préparant à recevoir Sa sainteté, voici, il sera conduit sur le chemin qu'il souhaite suivre, et avec l'aide divine que l'Éternel lui accordera, son âme se fortifiera en lui et vaincra le corporel, s'attachera à Sa sainteté, béni soit-Il, et deviendra entière (parfaite) par Lui.

De là, il pourra s'élever à un niveau supérieur, à savoir le Saint-Esprit (Ruach HaKodesh), puis sa pensée s'élèvera au-delà des limites humaines.

Son attachement pourra atteindre des niveaux si élevés que la clé de la résurrection des morts lui sera donnée, comme elle fut donnée à Élie et à Élisée. Cela révélera l'intensité de son attachement à l'Éternel, béni soit-Il. Car en tant que source de vie, qui accorde la vie à tous les êtres vivants, comme l'ont dit nos sages de mémoire bénie : « Trois clés le Saint, béni soit-Il, a conservées entre Ses mains et n'a confiées à aucun émissaire (ange) : la clé de la résurrection des morts... » (Taanit 2a). Voici, celui qui s'attache complètement au Saint béni Soit-Il pourra même puiser en Lui le flux de la vie elle-même, ce qui est, comme je l'ai écrit, ce qui est attribué à l'Éternel plus que toute autre chose. C'est ce que conclut la Beraitha : « La sainteté conduit au Saint-Esprit, et le Saint-Esprit conduit à la résurrection des morts ».

Je sais, cher lecteur, que tu te rends compte, tout comme moi, que je n'ai pas épuisé dans ce livre tous les principes de la piété, ni dit tout ce qu'il y a à dire sur ce sujet. Car il n'a pas de fin et son étude est sans limite.

Mais j'ai abordé brièvement chacun des points de la Beraitha sur laquelle j'ai fondé ce livre. Cela peut servir de point de départ et d'introduction pour approfondir l'étude de ces questions. Car leurs voies ont été révélées et leurs chemins se sont ouverts à nos yeux afin que nous puissions y marcher sur la voie droite. À ce sujet, il est écrit : « Que le sage écoute et augmente son savoir. L'homme intelligent acquiert des conseils avisés » (Mishlei 1:5), et « si quelqu'un vient pour se purifier, il est aidé » (Shabbat 104a), et « car le Seigneur donne la sagesse ; de Sa bouche viennent la connaissance et l'intelligence » (Mishlei 2:6), afin que chaque homme puisse redresser ses voies devant son Créateur.

Il est évident que chaque individu a besoin de correction et d'être guidé en fonction de son métier et de ses occupations. Car la voie de la piété qui convient à celui dont l'occupation est l'étude de la Torah n'est pas la voie de la piété de celui qui doit se mettre au service de son prochain pour travailler. Ces deux voies ne sont pas non plus celles qui conviennent à celui qui est occupé dans les affaires. Il en va de même pour toutes les autres affaires diverses des êtres humains dans le monde. À chacun, selon ce qu'il est, correspondront les voies de la piété qui lui conviennent. Ce n'est pas parce que la piété varie, car elle est certainement la même pour tous, puisque la piété n'est rien d'autre que de faire ce qui plaît à son Créateur.

Mais comme les sujets varient, il est impossible que les moyens qui mènent à ce but ne varient pas en conséquence pour chaque individu. Ainsi, on peut être un hassid accompli si l'on est un homme dont la bouche ne s'interrompt pas dans l'étude de la Torah, tout comme celui qui, par nécessité, est un humble ouvrier. Et il est écrit : « l'Éternel a tout fait pour Son bien » (Mishlei 16:4), et « Reconnaiss-Le dans toutes tes voies, et Il aplanira tes sentiers » (Mishlei 3:6).

Que le Saint béni Soit-Il, dans Sa miséricorde, ouvre nos yeux à Sa Torah, nous enseigne Ses voies, nous guide sur Ses sentiers, afin que nous méritions d'honorer Son Nom et de Lui apporter de la satisfaction. « La gloire de l'Éternel sera éternelle ; l'Éternel se réjouira de ses œuvres » (Tehilim 104:21), « Israël se réjouira de son Créateur ; les enfants de Sion exulteront devant leur Roi » (Tehilim 149:2), amen, amen, amen !

Table des matières

Ram'hal, (Rabbi 'Haim de Luzzatto).....	1
Introduction.....	5
Chapitre 1.....	13
Chapitre 2.....	20
Chapitre 3.....	23
Chapitre 4.....	29
Chapitre 5.....	39
Chapitre 6.....	46
Chapitre 7.....	51
Chapitre 8.....	55
Chapitre 9.....	58
Chapitre 10.....	63
Chapitre 11.....	67
Chapitre 12.....	103
Chapitre 13.....	105
Chapitre 14.....	113
Chapitre 15.....	116
Chapitre 16.....	119
Chapitre 17.....	124
Chapitre 18.....	127
Chapitre 19.....	130
Chapitre 20.....	157
Chapitre 21.....	163
Chapitre 22.....	166
Chapitre 23.....	177
Chapitre 24.....	182
Chapitre 25.....	188
Chapitre 26.....	190